This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07591035 0

Digitized by Google

Digitized by Google

RFT
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAITÉ
DE LA
PROSODIE
FRANÇAISE,

PAR M. l'Abbé d'OLIVET,

AVEC

UNE DISSERTATION

DE M. DURAND,

SUR LE MÊME SUJET.

WITHDRAWN
NEW YORK
SOCIETY LIBRARY

A LYON,

Chez TOURNACHON-MOLIN, Libraire.

1810.

Digitized by Google

W. Emerson,

M. Astor

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
263409B
ASTOR LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1944 L

Digitized by Google

TRAITÉ
DE LA
PROSODIE FRANÇOISE.

THE PROPERTY OF THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

Je réduis ce Traité à cinq articles, dont le premier sera employé à éclaircir des questions préliminaires. Dans le second, je parlerai des Accens. Dans le troisième, de l'Aspiration. Dans le quatrième, de la Quantité. Et dans le dernier, je ferai voir à quoi peut servir la connoissance de notre Prosodie.

Que si quelqu'un juge qu'il y ait de la petitesse à examiner des syllabes, une réflexion que je le prie de vouloir faire, c'est qu'il n'y a point d'Art, point de Science, dont les élémens aient rien de brillant, mais que rien de tout ce qui est nécessaire pour arriver à quelque chose d'estimable, ne doit être méprisé. Ou renonçons à l'Eloquence, à la Poésie, à l'Art d'écrire, et fermons l'Académie, ou convenons que s'il est beau de cultiver des Arts, qui font honneur à l'esprit humain, et qui sont utiles à la société, on auroit tort par conséquent de négliger des connoissances, sans lesquelles ces Arts ne peuvent être qu'imparfaits.

Peut-être même qu'aujourd'hui, après tout ce que le dernier siècle a fait pour embellir notre Langue, il ne nous reste qu'à en creuser davantage les fondemens, afin que s'il est possible d'élever l'édifice plus haut, on y travaille avec sûreté. Je n'ai à offrir qu'un foible essai. Puisse-t-il tôt ou tard donner lieu à un ouvrage complet sur notre Prosodie! ouvrage qui feroit naître de nouvelles beautés, et comme une nouvelle Langue, dans celle que nous croyons savoir.

Digitized by Google

39X677

ARTICLE PREMIER.

Questions préliminaires.

On peut proposer ici trois questions sur lesquelles, avant d'aller plus loin, il est à propos de satisfaire ceux qui pourroient ou n'avoir pas étudié la matière dont il s'agit, ou avoir des préjugés contraires à la vérité.

I. Qu'est-ce que Prosodie ?

II. A-t-on connu autrefois notre Prosodie, et jusques à quel point?

III. Pourquoi notre Prosodie, si elle a été fort connue autrefois, l'est-elle aujourd'hui si peu ?

I.

Par ce mot, *Prosodie*, on entend la manière de prononcer chaque syllabe régulièrement; c'est-à-dire, suivant ce qu'exige chaque syllabe prise à part, et considérée dans ses propriétés, qui sont, l'Accent, l'Aspiration, et la Quantité.

Premièrement, il est certain que toutes les syllabes ne pouvant être prononcées sur le même ton, il y a par conséquent diverses inflexions de voix, les unes pour élever le ton, les autres pour le baisser; et c'est ce que les Grammairiens nomment *Accens*.

Toute syllabe, en second lieu, est prononcée avec douceur, ou avec rudesse, sans que cette douceur ni cette rudesse aient rapport à l'élévation ou à l'abaissement de la voix; et c'est là ce qu'on nomme *Aspiration*.

Troisièmement, on met plus ou moins de temps à prononcer chaque syllabe, en sorte que les unes sont censées longues, et les autres brèves; et c'est ce qu'on appelle *Quantité*.

Voilà donc trois définitions bien distinctes, et qui font voir que dans la prononciation de chaque syllabe,

Digitized by Google

l'organe de la voix se modifie tout à la fois de trois différentes manières, dont je donnerai une plus ample explication, lorsque je viendrai à traiter de chacune en particulier.

Or il me paroît que ces trois principes, qui constituent la Prosodie, sont essentiels à toutes les Langues. Car enfin, quel fléau pour l'oreille, qu'une constante et invariable monotonie? Il n'y en a pas même d'exemple, ni dans le cri des animaux, ni dans quelque bruit que ce puisse être, pour peu qu'il soit continu.

Mais les principes de la Prosodie sont-ils fixes? Sont-ils arbitraires? Voilà ce que chacun doit examiner dans sa Langue. S'ils sont arbitraires, dispensons-nous de pousser plus loin nos recherches. S'ils sont fixes, il est honteux de les ignorer.

Pour moi, généralement parlant, je suis porté à les croire arbitraires dans deux sortes de Langues: dans celles qui sont encore trop récentes, et dans celles qui n'ont cours que parmi un peuple grossier. Mais, par la même raison, je les crois fixes dans les Langues qui ont une certaine ancienneté, et qui sont dans la bouche d'une Nation polie.

Toutes les Langues, vraisemblablement, ont été rudes et informes dans leur origine. Mais les hommes ayant un goût naturel pour l'ordre, qui est la cause physique du plaisir, ils s'entendent tous, sans y penser, et même sans le savoir, à écarter, ou du moins à diminuer ce qui blesse l'ordre. J'appelle ordre, dans la question présente, les rapports que les sons doivent avoir les uns avec les autres, et leur conformité avec les organes, soit de celui qui parle, soit de celui qui entend.

Vouloir examiner ici qu'est-ce qui fait cette conformité, et en quoi consistent ces rapports, ce seroit nous engager dans une dispute obscure, d'où la Physique a peine à se tirer. Heureusement les leçons de la Nature sont moins difficiles, et plus certaines. Ce n'est point par la voie du raisonnement, c'est par l'habitude qu'elle instruit. Il est vrai que cette manière d'enseigner nous paroît, à nous qui vivons si peu,

Digitized by Google

d'une prodigieuse lenteur. Mais c'est la seule capable de réussir dans les Arts qui ont pour base le sentiment ; et de ce nombre est l'Art de donner à une Langue ce qui lui est nécessaire, mais pour subvenir à nos besoins seulement, mais pour flatter notre goût.

Je suppose donc un pays où il n'y eût jamais de particulier qui fût Mathématicien, et je dis qu'il y aura cependant un esprit métaphysique et géométrique répandu dans le Public. Ainsi le Public, guidé par cette espèce d'instinct, y fera peu à peu, et jusqu'à un certain point, toutes ces mêmes observations, dont l'assemblage compose un Art, lorsqu'elles viennent à être rédigées et combinées par des hommes savans. On pourroit aisément montrer que cela est vrai de la Musique, qui n'est à proprement parler, qu'une extension de la Prosodie.

Ajoutons que ces sortes de connoissances, qui se doivent, non au raisonnement, mais à l'habitude, dépendent absolument des organes ; et qu'ainsi, lorsqu'un climat produit des hommes bien organisés, le progrès de ces connoissances y est non-seulement plus grand, mais encore plus rapide ; au lieu qu'en d'autres pays, où les organes sont, pour ainsi parler, d'une trempe différente, les siècles depuis un temps infini se succèdent les uns aux autres, sans que les habitans de ces pays-là fassent rien pour les Arts qui n'intéressent que le sentiment.

On sait à quel point de perfection les Grecs avoient porté leur Prosodie. On sait aussi, du moins en ce qui regarde les longues et les brèves, quelle étoit celle de la Langue Latine. Pour ce qui est de l'Accent, l'exemple des Chinois nous fait voir de quelle délicatesse l'oreille est capable, puisque chez eux le même mot, n'étant que d'une syllabe, peut avoir jusqu'à onze sens très-différens, selon la différence de la prononciation. Mais évitons tout détail sur la Prosodie des autres peuples ; il ne s'agit que de la nôtre.

Digitized by Google

II.

Pour savoir depuis quand, et jusqu'à quel point la Prosodie a été connue parmi nous, il seroit inutile de remonter au delà de François I.er Les savans hommes et les beaux-esprits, dont il fit l'ornement de sa Cour, donnèrent à notre Langue *un caractère* (*a*) *d'élégance et de doctrine*, qu'elle n'avoit point auparavant. Ce grand Roi, qui a été, non pas le restaurateur, mais le père des Beaux-Arts en France, transmit son goût aux héritiers de sa couronne. Jamais la Poésie ne fut si fort en honneur que sous Charles IX. En un mot, l'Histoire nous prouve que les fondemens, sur lesquels nos bons Ecrivains ont bâti sous le règne de Louis XIV, furent tracés, et même posés en partie, dès le siècle précédent. Ainsi c'est dans les monumens de ce temps-là, qu'il faut chercher les premiers vestiges de notre Prosodie; et nous y trouverons plus de lumières sur ce sujet, qu'il ne s'en trouve, peut-être, dans toutes les Grammaires et dans toutes les Rhétoriques imprimées de nos jours.

On a vu que la Prosodie renferme les Accens, l'Aspiration, et la Quantité. A l'égard des Accens, il n'est pas possible de savoir quels ils étoient autrefois, puisque l'accent *imprimé* n'est point l'accent *prosodique*, comme je l'expliquerai ci-après. Quant à l'Aspiration, il y a lieu de croire qu'elle a toujours été la même. Reste enfin la Quantité, qui est le point capital de la Prosodie, et sur lequel nos Anciens paroissent avoir été plus décidés, que nous ne le sommes aujourd'hui.

Jodelle, l'un des Poètes qui composoient la Pléiade fameuse sous Henri II, mit à la tête des Poésies d'Olivier de Magny, imprimées en 1553, un Distique mesuré par dactyles et par spondées, à la manière

(*a*) *Entretiens d'Ariste et d'Eugène.* Quatrième édition. Cramoisy, page 149.

Digitized by Google

des Grecs et des Latins. Ce n'est pas encore ici le lieu d'examiner si cette sorte de versification étoit conforme au génie de nôtre Langue, j'y reviendrai sur la fin de ce Traité : il me suffit, quant à présent, d'en pouvoir conclure qu'elle suppose notre Quantité bien connue dès-lors, et bien établie.

Pasquier, dans ses *Recherches*, nous apprend qu'en l'année 1555, le Comte d'Alcinois (c'est-à-dire, Nicolas Denisoit, qui déguisoit ainsi son nom) fit des vers Hendécasyllabes à la louange d'un Poème, dont lui Pasquier étoit auteur. Pasquier ajoute qu'en 1559, à la prière de Ramus, *personnage de singulière recommandation, mais aussi grandement désireux de nouveautés*, il fit en ce genre un essai *de plus longue haleine* que les deux précédens, qui étoient ce Distique de Jodelle, et ces Hendécasyllabes du Comte d'Alcinois. Pasquier (*a*) rapporte ensuite son essai, qu'il croit quelque chose de merveilleux, et qui consiste dans une Elégie de vingt-huit vers.

Jusqu'alors ce nouveau genre de versification avoit peu réussi, puisqu'à peine deux ou trois Poètes avoient osé s'y exercer, comme en passant. On étoit de tout temps accoutumé à la Rime : c'est un son qui frappe les oreilles les plus grossières ; au lieu que la cadence qui résulte des brèves et des longues, ne peut frapper qu'une oreille délicate. Aussi ne tarda-t-on pas à tâcher de réunir ces deux sortes d'agrémens, la Quantité et la Rime. Pasquier attribue l'invention des vers mesurés et rimés tout ensemble à Marc-Claude de Buttet, dont les Poésies parurent en 1561. Mais comme je n'entreprends pas ici l'Histoire de nos vers mesurés, je puis impunément supprimer beaucoup d'autres noms semblables, oubliés depuis long-temps ; et c'est assez de savoir que cette nouveauté donna lieu à un Etablissement littéraire, dont le souvenir mérite bien d'être conservé. Je parle d'une Académie, qui fut établie sur la fin de l'année

(*a*) Recherches, liv. VII, chap. 12.

Digitized by Google

1570, *pour travailler* (a) *à l'avancement du Langage français, et à remettre sus, tant la façon de la Poésie, que la mesure et règlement de la Musique anciennement usitée par les Grecs et les Romains.* Jean-Antoine de Baïf, poète, et Joachim Thibault de Courville, musicien, furent les promoteurs de cet Etablissement. Par les Lettres-patentes que le Roi leur accorda, ils ont pouvoir de se choisir des Associés, six desquels jouiront des *priviléges, franchises et libertés dont jouissent*, dit Charles IX, *nos autres domestiques; et à ce que ladite Académie soit suivie et honorée des plus Grands, nous avons libéralement accepté et acceptons le surnom de Protecteur et premier Auditeur d'icelle.* Voilà, ou je suis bien trompé, la première Académie qui ait été instituée pour notre Langue uniquement, et sans embrasser d'autres sciences. Henri III n'eut pas moins de goût que Charles IX pour les exercices de cette Compagnie naissante, ainsi qu'on le peut voir dans les (b) *Antiquités de Paris.* Mais elle fut bientôt dérangée par les guerres civles; et la mort de Baïf, arrivée en 1591, acheva de mettre en déroute sa petite Société d'Académiciens.

Passerat, Desportes, Rapin, et Scévole de Sainte-Marthe, ne laissèrent pas de continuer à faire des vers mesurés. Personne, que je sache, n'en a fait depuis. C'est dommage qu'aucun d'eux n'ait enseigné la théorie des Accens et de la Quantité. Henri (c) Estienne, le plus célèbre Grammairien du seizième siècle, n'en a parlé que superficiellement. Théodore de Bèze, dans son Traité (d) *de la bonne prononciation*

(a) Voyez les Lettres-patentes, rapportées tout au long, avec les Statuts de cette Académie, dans l'Histoire de l'Université de Paris, tome VI, page 714, etc.

(b) *Histoire et Recherches des Antiquités de la Ville de Paris*, par Sauval. Tome II, page 493, etc.

(c) On peut voir sa *Précellence du Langage français*, pag. 12, 13, 14; et ses *Hypomneses de Gallica Lingua*, pag. 6, 9, 33, 75.

(d) *De Francicæ Linguæ rectâ Pronuntiatione Tractatus.* Genevæ, 1584.

Digitized by Google

du Français, est le seul Auteur de ma connoissance, qui ait un peu approfondi cette matière. Son principal défaut, mais défaut qu'on a rarement occasion de reprocher à ceux qui se mêlent d'écrire, c'est d'être trop court. Il a voulu, dans quatre ou cinq pages, renfermer ce qui demandoit nécessairement un plus long détail.

J'en étois là de mes recherches, lorsqu'il m'est tombé entre les mains un petit (*a*) volume du fameux d'Aubigné, où, dans une Préface qu'il met à la tête de quelques Pseaumes traduits en vers mesurés, il dit que cette manière de vers n'a point été inventée par Jodelle ou par Baïf, comme on le prétend; mais qu'il se souvient d'avoir vu l'Iliade et l'Odyssée traduites en vers hexamètres par un nommé *Mousset*, et imprimées avant que ni Baïf ni Jodelle fussent au monde. Que penser, après cela, de Pasquier, auteur contemporain, qui nous vante le Distique fait en 1553, comme le premier essai de cette Poésie? Que penser de Ramus, qui, dans sa Grammaire publiée en 1562, dit que pour rendre les règles de la Prosodie familières aux Français, il faut souhaiter que nous ayons des Poètes qui mesurent leurs syllabes à la manière des Anciens? Ramus, dix ans après, dans une nouvelle édition de cette même Grammaire, charmé de voir ses vœux accomplis, se récrie avec une sorte d'enthousiasme sur deux Pièces qui venoient de paroître, l'une en vers Elégiaques, l'autre en vers Saphiques. Pouvoit-il donc ignorer une Traduction entière de l'Iliade et de l'Odyssée? Mais peu nous importe de savoir la vraie époque des vers mesurés. Quoi qu'il en soit, nous voyons évidemment que nos ancêtres ont cru avoir des principes fixes sur la Prosodie; et c'est à nous, par conséquent, à examiner ce qui nous en reste.

(*a*) *Petites Œuvres mêlées du Sieur* (Théodore Agrippa) *d'Aubigné*, Genève, 1630.

Digitized by Google

III.

Puisque notre Prosodie fut autrefois si connue, pourquoi l'est-elle aujourd'hui si peu? Pour plusieurs raisons, dont la première est fondée sur le peu de besoin qu'on croit en avoir.

Rien n'étoit plus nécessaire, ni en même temps plus facile aux Grecs et aux Romains, que de savoir exactement leur Prosodie; car elle faisoit, non pas un simple agrément, mais l'essence même de leur versification; et comme la lecture des Poètes étoit un des Principaux objets de leur éducation, ils apprenoient méthodiquement, et dès l'enfance, à bien prononcer. Un Romain, un Athénien de la lie du peuple auroit sifflé un Acteur, qui eût allongé ou raccourci une syllabe mal à propos. Mais un François vieillit, sans avoir ni lu, ni entendu, ni remarqué, qu'il y ait des syllabes plus ou moins longues les unes que les autres. Pour les Grecs et les Romains, la Prosodie étoit d'une obligation étroite. Pour nous, si l'on veut, elle ne sera qu'une délicatesse, qu'une beauté accessoire, soit dans notre prononciation, soit dans nos écrits. Je n'en demande pas davantage; et partant de ce principe, qu'on doit cependant étendre plus loin, je dis que nous faisons mal de négliger notre Prosodie, puisque la parole étant l'organe de la pensée, on est louable de s'appliquer à la rendre plus insinuante, plus propre à persuader, plus capable de plaire.

Une seconde raison qui fait que notre Prosodie est si peu connue, c'est que ceux qui seroient le plus en état d'approfondir les règles, sont précisément ceux qui apportent à cette étude le plus de préjugés. Un homme savant possède le Grec et le Latin: il admire la beauté de ces deux Langues, et avec raison; mais de croire que notre Prosodie, si elle ne ressemble pas en tout à la leur, est donc nulle, c'est une erreur. Toutes les Langues ont leur génie particulier; et plus une Langue aura été per-

Digitized by Google

fectionnée, c'est-à-dire, accommodée aux usages et au goût du peuple qui la parle, moins il lui restera de ressemblance avec la Langue qu'on suppose matrice; du moins par rapport à elle. Une règle générale dans le Latin, et qui ne souffre point d'exception, c'est que toute syllabe qui finit par une consonne suivie d'une autre, est longue; mais en Français, au contraire, le redoublement de la consonne, presque toujours, avertit que la syllabe est brève. Pour les voyelles, c'est une règle assez générale dans le Latin, que toutes les fois qu'il y en a deux de suite, la première abrége la syllabe où elle se trouve; mais toutes les fois au contraire que notre E muet finit un mot, où il est à la suite d'une autre voyelle, il allonge la pénultième. Tout ceci deviendra plus clair par les exemples que je rapporterai un peu plus bas. Je le répète, il faut qu'un Savant, pour étudier notre Prosodie, se départe de ses préjugés. Quinault, à ce qu'on dit, ne savait que du Français; et ses vers, pourtant, étaient meilleurs à mettre en chant, que ceux des Poëtes qui savaient du Grec et du Latin.

Une troisième et dernière raison, qui fait que la connoissance de notre Prosodie se perd de plus en plus, sont les changemens introduits dans l'orthographe depuis soixante ans. On a supprimé la plupart des lettres qui ne se faisoient pas sentir dans la prononciation. Mais, si nous entrons dans quelque détail, nous verrons que bien loin de nuire à la prononciation, elles servoient à la fixer. On écrivoit, *il plaist*, *il paist*, pour faire sentir qu'on doit appuyer sur cette syllabe, au lieu qu'on ne fait que glisser sur celle-ci, *il fait*, *il sait*. On écrivoit par la même raison, *fluste*, *crouste*, pour les distinguer de *culbüte*, *déröute*. On redoubloit (*a*) la voyelle, pour allonger

(*a*) *Aage*, *roolle*, *baailler*, *raaler*. On en a même usé ainsi dans les adverbes, dont la pénultième doit être appuyée *expresseement*, *séparaement*. Voyez les *Hypomnèses* d'Henri Estienne, page 18.

Digitized by Google

la syllabe. Au contraire, pour l'abréger, on redoubloit (*a*) la consonne. Je pourrois, par cent et cent exemples, montrer qu'en matière d'orthographe nos pères n'avoient rien fait sans de bonnes raisons; et ce qui le prouve bien, c'est que souvent ils ont secoué le joug de l'étymologie; comme dans *couronne*, *personne*, où ils redoublent la lettre N, de peur qu'on ne fasse la pénultième longue en Français, ainsi qu'en Latin.

Tous les jours cependant on nous propose de nouvelles réformations; et sous prétexte de faciliter aux étrangers la prononciation de notre Langue; bientôt on fera que nous n'aurons plus de guide pour la bien prononcer nous-mêmes. J'avoue qu'il y avoit des inconvéniens dans l'ancienne orthographe; mais à la bouleverser, comme on voudroit faire, il y en auroit encore de plus grands. A la bonne heure qu'on supprime les lettres muettes, qui marquoient qu'une syllabe est longue, comme dans *teste*, *paste*; car on peut me faire entendre la même chose par un accent, *tête*, *pâte*. Mais, quoique le second T soit muet dans *tette*, dans *patte*, c'est une nécessité de continuer à les écrire ainsi, parce que le redoublement de la consonne est institué pour abréger la syllabe, et que nous n'avons point d'accent, point de signe, qui puisse y suppléer. On verra que l'Académie, dans la troisième édition de son Dictionnaire, qui est actuellement sous presse, tient un juste milieu: ne s'obstinant point à vouloir conserver des lettres, dont on peut se passer, et que le Public a tout-à-fait rejetées; mais fuyant avec soin tous ces ridicules excès, où se porte l'ignorance des Imprimeurs, et la témérité de quelques Auteurs. Plus l'orthographe varie, plus il devient essentiel de fixer, si l'on peut, la Prosodie.

a) C'est ce qu'on verra ci-après, et particulièrement sous la terminaison AM.

Digitized by Google

ARTICLE SECOND.

Des Accens.

Je commence par les Accens, qui est ce qu'il y a de plus difficile à expliquer.

Avant d'en venir à la chose même, il faut définir le mot, et bien distinguer les divers sens que l'on y attache quelquefois. On peut, en l'accompagnant d'une épithète, sauver l'équivoque. Ainsi distinguons l'accent *prosodique*, l'accent *oratoire*, l'accent *musical*, l'accent *national*, et l'accent *imprimé*.

Par l'accent *prosodique*, on entend, comme je l'ai dit ci-dessus, une inflexion de la voix, qui s'élève, ou qui s'abaisse. Quelquefois aussi, et l'on élève d'abord, et l'on rabaisse ensuite la voix, sur une même syllabe. Voilà ce qui forme trois accens, que les Grammairiens appellent l'*aigu*, le *grave*, le *circonflexe* : l'aigu, qui élève la voix; le grave, qui l'abaisse; et le circonflexe, qui, étant composé de tous les deux, sert à l'élever d'abord, et à la rebaisser ensuite, sur une même syllabe. On marque ces accens par une ligne tracée au-dessus de la voyelle qui domine dans la syllabe dont il s'agit. Pour marquer l'aigu, on tire cette petite ligne de la droite à la gauche, comme dans *bonté*. Pour le grave, on la tire de la gauche à la droite, comme dans *progrès*. Pour le circonflexe, en réunissant ces deux lignes, on en fait la figure d'un v renversé, comme dans *tôt*. J'apporte ces exemples, non pas pour faire sentir la nature de l'accent prosodique, mais seulement pour faire connoître comment on le marque en d'autres Langues, et ce qu'il a de conforme avec l'accent imprimé, dont je parlerai dans un moment.

Il y a en second lieu un accent *oratoire*, c'est-à-dire, une inflexion de voix, qui résulte, non pas

Digitized by Google

de la syllabe matérielle que nous prononçons, mais du sens qu'elle sert à former dans la phrase où elle se trouve. On interroge, on répond, on raconte, on fait un reproche, on querelle, on se plaint : il y a pour tout cela des tons différens; et la voix humaine est si flexible, qu'elle prend naturellement, et sans effort, toutes les formes propres à caractériser la pensée ou le sentiment. Car non-seulement elle s'élève ou s'abaisse, mais elle se fortifie ou s'affoiblit, elle se durcit ou s'amollit : elle s'enfle ou se rétrécit; elle va même jusqu'à s'aigrir. Toutes les passions, en un mot, ont leur accent : les degrés de chaque passion pouvant être subdivisés à l'infini, de là il s'en suit que l'accent oratoire est susceptible d'une infinité de nuances, qui ne coûtent rien à la Nature, et que l'oreille saisit, mais que l'art ne sauroit démêler.

A l'égard de l'accent *musical*, il consiste, ainsi que les précédens, à élever la voix, ou à la baisser; mais avec cette différence essentielle, qu'il en subordonne l'abaissement ou l'élévation, à des intervalles certains, et qui sont tellement mesurés, que s'en départir le moins du monde, c'est enfreindre les lois de la Musique.

On entend assez ce que c'est que l'accent *national* ou provincial. Accent, pris en ce sens, embrasse tout ce qui a rapport à la prononciation, et par conséquent, outre les diverses inflexions de la voix, il embrasse la Quantité. Ainsi l'accent gascon, outre qu'il élève la voix où il ne faut pas, abrège beaucoup de syllabes longues; et l'accent normand, outre qu'il baisse souvent la voix où il ne faut pas, allonge beaucoup de syllabes brèves. Pour les fautes qui regardent la Quantité, j'espère qu'un homme de province trouvera quelque secours dans le quatrième article de ce Traité. Pour la manière de gouverner sa voix, en quoi consiste proprement l'accent, elle ne s'enseigne point par écrit. On peut envoyer un Opéra en Canada, et il sera chanté à Québec, note pour note, sur le même ton qu'à

Digitized by Google

Paris. Mais on ne sauroit envoyer une phrase de conversation à Montpellier ou à Bordeaux, et faire qu'elle y soit prononcée, syllabe pour syllabe, comme à la Cour.

Peut-être y a-t-il des gens qui croient que l'accent *imprimé* devroit suffire pour fixer l'élévation ou l'abaissement de la voix. Mais non : car il ne répond point en Français à l'accent prosodique ; et quoiqu'il se marque de même, il n'en fait point l'office : je m'explique. Toutes les fois qu'une syllabe grecque est marquée d'un accent aigu, cela nous apprend que cette syllabe, relativement à celles qui la précèdent ou qui la suivent, doit être élevée. Toutes les fois, au contraire, qu'une syllabe française est marquée d'un accent aigu, comme dans *bonté*, cela ne m'apprend pas que la dernière syllabe doive être plus élevée que la précédente ; mais cela m'apprend seulement que l'E qui se trouve dans cette syllabe, est fermé, et doit se prononcer autrement que si c'étoit un E ouvert ou un E muet. Ainsi l'accent aigu n'influe point sur la syllabe entière, relativement aux syllabes qui précèdent ou qui suivent; mais n'influe que sur la même lettre, relativement aux autres sons qu'elle peut former ailleurs. Pour ce qui est de l'accent grave, il ne nous sert pareillement que pour désigner l'E ouvert, comme dans *progrès*, et pour différencier certains mots, qui s'écrivent et se prononcent de même, mais sans avoir le même sens : par exemple, dans la préposition *à*, et dans les adverbes *là* et *où*, afin qu'on les distingue d'*a*, venant du verbe *avoir*, de *la* article, et d'*ou* conjonction. Plus souvent encore, l'accent circonflexe ne sert qu'à marquer la suppression d'une lettre, qui étoit autrefois employée pour rendre la syllabe longue : comme *bête*, *tôt*, *aimât*, qui s'écrivoient autrefois *beste*, *tost*, *aimast*. Ainsi l'accent imprimé lors même qu'il influe, non pas sur une voyelle seulement, mais sur la syllabe entière, ne sert qu'à en marquer la longueur. Or la longueur et la brièveté de la syllabe ne sont point

Digitized by Google

l'objet de l'accent; mais son objet unique, c'est de faire élever ou baisser la voix à propos. Je conclus de là que notre accent imprimé ne ressemble en rien à l'accent prosodique; et que s'il en conserve le nom et la figure, c'est abusivement.

Revenons donc à l'accent prosodique, puisqu'on voit maintenant, à ne pouvoir s'y méprendre, que toutes les difficultés roulent sur celui-là seul; et qu'en effet on ne peut pas en faire sur les quatre autres espèces d'accens dont j'ai tâché d'expliquer la nature et les diverses propriétés.

Qu'il y ait des accens dans le Grec, c'est-à-dire, des syllabes qui demandent d'être élevées ou baissées, indépendamment de la phrase entière dont elles font partie, c'est un principe avoué de tous les Grammairiens, et qu'on ne doit pas contester. Que la Langue Latine ait eu la même prérogative, n'en doutons pas, puisqu'on nous l'assure. Je vois effectivement que l'accent tout seul, et sans toucher à la Quantité, suffisoit pour faire sentir les diverses significations de quelques (*a*) *homonymes* latins. Mais en faut-il conclure que nous avons de semblables accens, c'est-à-dire encore une fois, des syllabes, qui, considérées à part, et sans une relation ni à celles qui les accompagnent, ni à ce que la phrase entière signifie, demandent d'être élevées ou baissées? Voilà, le plus clairement qu'il m'a été possible, l'état de ma question.

Théodore de Bèze, le seul de nos Français qui paroisse l'avoir examinée, la décide hardiment. *Toute* (*b*) *syllabe longue*, dit-il, *demande l'accent grave.* Mais cette prétendue règle, à la prendre sans restriction, est visiblement fausse. Pour y

(*a*) Voyez la Minerve de Sanctius, *de vocibus homonymis*, où il rapporte les autorités des anciens Grammairiens.

(*b*) *Illud autem certò dixerim, si concurrere in Francicâ Lingua tonum acutum cum tempore longo, ut nulla syllaba producatur, quæ itidem non attollatur, nec attollatur ulla, quæ non itidem acuatur: ac proindè sit eadem syllaba acuta quæ producta, et eadem gravis quæ correpta.* Pag. 74.

Digitized by Google

trouver du vrai, il faut la réduire à ceci : Que pour l'ordinaire, si nous haussons la voix, c'est sur une syllabe longue ; et si nous la baissons, c'est sur une brève.

Une autre règle que Nicod, contemporain de Bèze, suivit dans son Dictionnaire, c'est de n'admettre que l'accent aigu, et de le placer toujours sur la dernière syllabe masculine de chaque mot, sans égard à la longueur ou à la brièveté de cette syllabe. Je sais que l'autorité de Nicod, qui fut maître des requêtes sous Henri III, et l'un des plus savans hommes de son temps, n'est point ici à mépriser, el l'est d'autant moins, que le Président de Ranconnet, également connu par son grand savoir, et par sa triste fin, eut beaucoup de part au Dictionnaire de Nicod. Mais l'un étoit du Languedoc, l'autre du Périgord, provinces où l'on aime l'accent aigu. Quoique leur règle soit donc plus sûre, et sujette à moins d'exceptions que celle de Bèze, il y a pourtant bien des cas où elle ne serviroit qu'à induire en erreur ; et par conséquent il reste toujours à savoir si nous avons des syllabes qui, prises matériellement et séparément, nous obligent d'élever la voix, ou de la baisser.

J'ai consulté au défaut des livres, quantité de personnes qui parlent bien et qui tiennent, soit de la réflexion, soit de l'usage, tout ce qu'il faut pour bien parler. Or ils sont tous convenus que notre Langue ne connoissoit point l'accent prosodique, et que la même syllabe qu'on élève dans une phrase, pouvoit être baissée dans une autre. Aussi est-ce une ancienne maxime, *Que pour bien parler Français, il ne faut point avoir d'accent.* Par là, sans doute, on n'a pas voulu nous faire entendre qu'il fallût être monotone. On a seulement voulu nous dire que c'étoit à l'accent oratoire à régler notre prononciation, et à y mettre toute la variété dont elle peut avoir besoin.

Mais, dira-t-on, puisque l'accent prosodique étoit d'un si grand usage dans la Langue Latine, et sur-

Digitized by Google

tout dans la Grecque, n'est-ce pas un défaut à la nôtre d'en manquer?

Je pourrois répondre qu'aujourd'hui nous ne savons guère comment se prononçoient anciennement le Grec et le Latin. Mais, sans entrer dans cette discussion, il suffit d'examiner philosophiquement si c'est un mérite à une Langue d'être *chantante* par elle-même; et si ce n'est pas assez qu'elle soit de nature à recevoir toutes les inflexions de voix, qui peuvent lui être commandées par la raison ou par la passion. Certainement l'harmonie a de grands charmes; mais celle qui naît de l'accent oratoire, ne vaut-elle pas celle qui naît de l'accent prosodique? Une prononciation variée pour obéir à des syllabes matérielles, sera-t-elle plus mélodieuse, qu'une prononciation variée pour obéir aux mouvemens de l'ame? Comment faisoient les Grecs, lorsqu'il arrivoit, ce qui paroît n'avoir pas été impossible, que l'accent prosodique se trouvât en contradiction avec l'accent oratoire? Je ne m'étendrai pas davantage là-dessus. Tous les raisonnemens qu'on peut faire pour ou contre seront obscurs, et de peu d'utilité.

ARTICLE TROISIÈME.

De l'Aspiration.

TOUTE syllabe nécessairement se prononce, ou d'une manière unie, ou avec une sorte de rudesse, qui vient de ce qu'en articulant, on aspire. Ces deux prononciations, dans le Grec, sont distinguées par deux *esprits*, le doux et le rude. Pour nous, à l'exemple des Latins, nous nous contenterons de marquer le rude; et en effet, partout où le rude n'est point marqué, il est assez clair qu'on y suppose le doux.

On marque l'esprit rude par une H, qui se fait sentir dans la prononciation, et qui a la vertu d'une

Digitized by Google

consonne; car elle empêchera que la voyelle dont elle est précédée, ne s'élide devant celle qui suit. Ainsi nous disons *l'habitude*, *l'honneur*, parce que l'H y est muette; et nous disons le *héros*, la *hauteur*, parce que l'H y est aspirée.

Plusieurs de nos Grammairiens ont fait des règles, qui apprennent que l'H est aspirée, ou non. Mais ces règles sont difficiles à retenir, sujettes à beaucoup d'exceptions. Il est plus court et plus sûr de rapporter une liste exacte des mots qui s'aspirent, au commencement, au milieu, ou à la fin. C'est ce que je vais faire d'abord. Je parlerai ensuite des mots où se trouve l'équivalent d'une aspiration, quoiqu'elle n'y soit pas marquée.

I.

Au commencement des mots suivans et de leurs dérivés, excepté ceux de *héros*, l'H s'aspire. *Ha! hâbler. hache. hagard. haie. haillon. haine. haïr. haire. halage. halbran. hâle. haléner. haleter. halle. hallebarde. hallier. halte. hamac. hameau. hampe. hanap. hanche. hangar. hanneton. hanter. happelourde. happer. haquenée. haquet. harangue. haras. harasser. harceler. hardes. hardi. hareng. harengère. hargneux. haricot. haridelle. harnois. haro. harpe. harpie. harpon. hart. hâse. hâter. haubert. hâve. havir. havre. havresac. haut. hasard. Hé! heaume. hem! hennir. héraut. hère. hérisser. hérisson. héros. herser. hêtre. heurter. hibou. hie. hiérarchie. Ho! hobereau. hoca. hoche. hochepot. hocher. hochet. holà! homard. hongre. honir. honte. hoquet. hoqueton. horion. hors. hotte. houblon. houe. houille. houlette. houlle. houppe. houppelande. hourvari. houseaux. houspiller. houssard. housse. housser. houssine. houx. hoyau. Huche. huer. huguenot. huit. humer. hune. huppe. hure. hurler. hutte.*

II.

Tous les mots composés de quelqu'un des précédens, conservent l'H aspirée, à l'exception d'*exhausser*,

Digitized by Google

ou l'H redevient muette. Mais à l'égard des mots simples, où il se trouve une H au milieu, elle paroît n'y avoir été insérée que pour séparer les deux voyelles, et pour empêcher que ces deux voyelles ne se présentent à l'œil, comme si c'étoit une diphthongue; car on prononce, *trahir*, *envahir*, de même que *haïr*; et le son de l'H y étant imperceptible, cette lettre muette ne tire à conséquence, ni pour la versification, ni pour l'harmonie.

III.

A la fin des mots, l'H n'est aspirée que dans ces trois interjections, *ah! hé! ho!* suivant la Grammaire de M. l'abbé Regnier, la plus ample et la plus savante que nous ayons.

IV.

Quant aux mots douteux, c'est-à-dire sur lesquels on pourroit croire l'usage partagé, les voici avec de courts éclaircissemens.

Henri. On doit l'aspirer dans un discours oratoire, et dans la poésie soutenue; mais hors de là, ce seroit une affectation.

Hésiter. Quoique nos Auteurs les plus exacts aient toujours aspiré l'H dans *hésiter*, cependant la négligence de la conversation a tellement prévalu, que ce n'est plus une faute d'écrire *j'hésite*, *je n'hésite pas*, avec élision.

Hideux. Voici ce qui se lit dans les Observations de l'Académie, sur les Remarques de Vaugelas 221. *Le mot aspiré a fait peine à quelques-uns dans la conversation, et ils aimeroient mieux dire*, l'hideuse image que vous nous avez tracée, *que* la hideuse image. *Ce dernier*, ajoute-t-on, *est cependant le plus sûr.* Puisque c'est le plus sûr, il n'y a donc pas à balancer sur le choix.

Hollande. On doit toujours aspirer *Hollande* et *Hollandais*, si ce n'est dans ces phrases, *toile d'Hollande*, *chemise d'Hollande*, que le jargon des lingères a établi.

Digitized by Google

Hongrie. On dit de même, et par une semblable raison, *de l'eau de la Reine d'Hongrie*, *du point d'Hongrie*, quoique l'aspiration y soit nécessaire en toute autre occasion.

Onze. Remarquez, comme en avertit le Dictionnaire de l'Académie, « qu'encore que ce mot, et » celui d'*onzième* commencent par une voyelle, » cependant il arrive quelquefois, et surtout quand » il est question de dates, qu'on prononce et qu'on » écrit sans élision l'article ou la préposition qui » les précède. *De onze enfans qu'ils étoient, il en est* » *mort dix. De vingt il n'en est resté que onze. La* » *onzième année.* »

Oui, adverbe d'affirmation, se prononce quelquefois comme s'il y avoit une H aspirée. Quoiqu'on dise, *je crois qu'oui*, cependant on dit, *le oui et le non*, un *oui* : tous vos *oui* ne me persuadent pas; et alors cet adverbe es pris substantivement.

V.

Pour ne rien oublier de ce qui a rapport à l'Aspiration, il me reste à parler de l'effet que font certaines terminaisons sourdes ou *nasales*, lorsqu'elles se trouvent devant un mot qui commence par une voyelle, comme dans ce vers :

Atride tond *alors le front de cent agneaux.*

Ou dans celui-ci :

Ah! j'attendrai long-temps, la nuit est loin encore.

Je commence par dire que cette observation ne regarde point ceux qui écrivent en prose. Car la prose souffre les *hiatus*, pourvu qu'ils ne soient ni trop rudes, ni trop fréquens. Ils contribuent même à donner au discours un certain air naturel; et nous voyons, en effet, que la conversation des honnêtes

Digitized by Google

gens est pleine (*a*) d'*hiatus* volontaires, qui sont réellement autorisés par l'usage; que si l'on parloit autrement, cela seroit d'un pédant ou d'un provincial.

Mais il s'agit ici de ce qui doit être permis dans le vers. C'est aux Poètes à examiner, si, dans le choc des syllabes dont nous parlons, il n'y a pas cette sorte de cacophonie, que l'on doit appeler *hiatus*, puisqu'elle ne peut être sauvée ni par l'élision, ni par l'aspiration. Je vais donc leur remettre devant les yeux ce que feu M. l'abbé de Dangeau, excellent académicien, a parfaitement bien remarqué, dans son *Discours des Voyelles*, où il prétend que nos cinq terminaisons, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, sont des sons simples et de veritables voyelles, dont, par conséquent, la rencontre avec d'autres voyelles, fait des bâillemens, qui ne sont pas supportables dans le vers.

« Remarquez, dit-il à Messieurs de l'Académie, » ce qui arrive à ceux qui récitent sur le théâtre, » ou à ceux qui veulent chanter. Quand un musi- » cien voudra chanter ce vers :

Ah! j'attendrai long-temps : la nuit est loin encore.

» Il fera tout ce qu'il pourra pour éviter le bâil- » lement. Ou il prendra une prononciation Nor- » mande, et dira : *La nuit est loin n-encore :* ou il » mettra (*b*) un petit *g* après *loin*, et dira : *La nuit* » *est loing encore :* ou il fera une pause entre *loin* et » *encore*. La même chose arrive aux Comédiens, » dans des rencontres semblables. Mais, quelqu'ex-

(*a*) Par exemple, lorsqu'un Acteur récite ces vers de la première scène d'Athalie : *Je viens... célébrer avec vous la fameuse journée*, et *Pensez-vous être saint ;* il prononce comme s'il y avoit : *Célébrer avec vous*, et *Pensez-vous être*. Mais dans la simple conversation, l'usage veut qu'on prononce comme s'il y avoit : *Célébré avec vous... Pensez-vou être*, etc.

(*b*) Autrefois *loin* s'écrivoit *loing :* et quand le G final se prononce, il se prononce comme un C.

Digitized by Google

» pédient que prennent le Musicien et le Comédien, » ils tomberont dans de nouveaux inconvéniens, en » voulant éviter celui du bâillement. Et les tem- » péramens qu'ils cherchent, montrent seulement (*a*) » que mon système est vrai. La nature toute seule » leur en fait sentir la vérité, sans qu'ils aient » étudié comme nous la nature des sons.

» Voilà, ajoute M. l'abbé de Dangeau, comme » j'avois raisonné l'autre jour devant vous. En sor- » tant de l'Académie, je pensai en moi-même que, » si ce que je vous avois dit, étoit vrai, un Poète » normand s'apercevroit moins qu'un autre de ces » sortes de bâillemens : et pour voir si j'avois bien » rencontré, je lus le Cinna de Corneille, et le » Mythridate de Racine ; je marquai soigneusement » tous les endroits où le choc de mes voyelles *sourdes* » avec d'autres voyelles faisoient des bâillemens ; » j'en trouvai vingt-six dans Cinna, et je n'en trouvai » que onze dans Mythridate : et même la plupart » de ceux de Mythridate sont dans des occasions » où la prononciation sépare de nécessité le mot qui » finit par une voyelle sourde, d'avec celui qui » commence par une autre voyelle. Je fus assez » content de voir mon raisonnement confirmé par » cette expérience, et je voulus pousser plus loin. » Je jugeai qu'en prenant une Pièce d'un homme » qui fût en même temps Acteur et Auteur, j'y » trouverois encore moins de bâillemens : je lus le » Mysanthrope de Molière, et je n'y en trouvai que

(*a*) Le système des voyelles nasales, ainsi que les appelle M. l'abbé de Dangeau. Il compare ces terminaisons avec celles du Latin en *am*, *em*, *im*, *um*, qui s'élident devant des voyelles. D'où il conclut avec raison, qu'anciennement les Romains prononçoient la dernière du mot *dominum*, comme nous prononçons en François la négative *non ;* et la dernière du mot *animam*, comme nous prononçons la première de *manger*. C'est ainsi que les Italiens, les Allemands, et quelques provinces de France prononcent encore aujourd'hui en Latin. Mais nous ne pouvons pas en Français, comme en Latin, élider ces sortes de terminaisons : il n'y a donc qu'à les éviter dans les voyelles.

» huit.

Digitized by Google

» huit. Continuant toujours à raisonner de la même » manière, je crus que je trouverois encore moins » de ces rencontres de voyelles, si je lisois les » Pièces faites pour être chantées, et faites par » un homme qui connût ce qui est propre à être » chanté. Dans cette vue, je lus un volume des » Opéra de Quinault, qui contenoit quatre Pièces : » et de ces Pièces, il y en avoit une toute en- » tière où je ne trouvai pas un seul de ces bâille- » mens : il y en avoit fort peu dans les trois autres » Pièces; encore étoient-ils presque tous dans des » endroits où le chant suspend de nécessité la pro- » nonciation, et sépare si fort les voyelles *sourdes* » d'avec les autres, que leur rencontre ne peut » faire aucune peine à l'oreille. »

Joignons à l'autorité de M. l'abbé de Dangeau, celle de M. l'abbé Regnier. « La preuve indubi- » table, dit ce dernier dans sa Grammaire, que » ces sons *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, sont des sons » simples, équivalens à de pures voyelles, est que » dans la Musique on ne peut faire aucune modu- » lation, aucun tremblement, aucune tenue, aucun » port de voix, que sur une pure voyelle. Or on peut » faire des modulations et des tenues sur tous les » sons qu'on vient de marquer, de même que sur » quelque voyelle que ce soit. Il est vrai que ces » modulations ne sont pas si agréables que les » autres, par la raison que le son en est plus étouffé » et plus sourd, et qu'il vient un peu du nez. Mais » comme le plus ou le moins d'agrément ne change » pas la nature des choses, cette différence n'em- » pêche pas que ces sons ne doivent être considérés » comme de pures voyelles. »

Après de telles autorités, il est à croire que cette observation tiendra désormais lieu de précepte, du moins pour ceux de nos Poètes qui tendent à la perfection. C'est peu à peu, et de loin à loin, que l'oreille du Français a reconnu les finesses qui rendent notre vers harmonieux. Depuis le siècle de Marot, on en a trouvé plusieurs. Celle-ci se doit

Digitized by Google

à l'Opéra ; et il étoit bien juste que le chant servît à rendre le vers plus délicat en quelque chose, puisqu'il a vraisemblablement contribué à lui faire perdre de sa force et de son énergie.

Au reste, une seconde consonne absolument muette n'est ici comptée pour rien, et n'empêche point l'*hiatus*. Jugeons-en par ces hémistiches.

Tout le camp ennemi, etc. *Atride tond alors*, etc. Mais ces sortes de bâillemens ne sont pourtant point à craindre, quand la prononciation permet de pratiquer un repos, quelque court qu'il soit, entre le mot qui finit par l'un de ces sons dont il s'agit, et le mot qui commence par une voyelle. Ainsi ce seroit peut-être outrer la délicatesse, que de blâmer ce vers d'Athalie :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,

Ou cet autre :

Disperse tout son camp, à l'aspect de Jéhu,

puisqu'on peut, sans une affectation trop sensible, se reposer un peu entre les deux hémistiches.

J'ai encore une petite difficulté sur *le* pronom, lorsqu'il suit son verbe, et qu'il précède un mot commençant par une voyelle, comme dans ces phrases : *Accordez-le à mes vœux, rendez-le à César.* On m'avouera que l'élision est ici d'une dureté affreuse. Puisqu'il n'est donc pas permis d'y supposer une aspiration, comment faire? Je n'y sais point d'autre remède, que de l'éviter, à l'exemple de Racine, qui, après avoir dit dans la première édition de sa Thébaïde :

Accordez-le à mes vœux, accordez-le à mes crimes,

s'est corrigé, en prenant un autre tour dans les éditions suivantes :

Ne le refusez pas à mes vœux, à mes crimes.

Digitized by Google

ARTICLE QUATRIÈME.

De la Quantité.

QUANTITÉ et Accent sont deux choses toutes differentes; car l'Accent marque l'élévation ou l'abaissement de la voix, dans la prononciation d'une syllabe; au lieu que la Quantité marque le plus ou le moins de temps qui s'emploie à la prononcer.

Puisqu'on mesure la durée des syllabes, il y en a donc, et de longues et de brèves, mais relativement les unes aux autres; en sorte que la longue est longue par rapport à la brève, et que la brève est brève par rapport à la longue.

On assigne un temps à la brève, et un temps à la longue. Un temps est ici ce qui est un point dans la Géométrie, et l'unité dans les nombres. On ne sauroit estimer sa durée, ni absolument, ni relativement, parce qu'il n'y a point d'autre temps déterminé, auquel celui-ci réponde. On sait, à la vérité, qu'une seconde est la soixantième partie d'une minute, parce que la durée d'une minute est déterminée. Tout ce qui se peut donc faire pour concevoir ce que la Prosodie appelle un temps, c'est de supposer que durant une seconde, par exemple, on prononce cinq syllabes, trois desquelles sont longues, et les deux autres brèves. Partageons cette seconde en huit temps, deux pour les deux brèves, et six pour les trois longues.

Mais cette première division des syllabes ne suffit pas : car il y a (*a*) des longues plus longues, et

(*a*) Voyez Denys d'Halicarnasse, dans son Traité *de l'Arrangement des Mots*, chap. 15; et G. J. Vossius, *de Arte grammaticâ*, liv. II, chap. 12; où il a oublié ce passage de Quintilien : *Et longis longiores, et brevibus sunt breviores syllabæ*. IX. 4.

Digitized by Google

des brèves plus brèves les unes que les autres. Or le moins qu'on puisse donner à la plus brève, c'est un temps; et par conséquent la moins brève prendra un peu au delà d'un temps, mais sans pouvoir emporter deux temps entiers. Ainsi la longue aura justement deux temps, et la plus longue aura un peu au delà.

Il y a enfin des syllabes douteuses, c'est-à-dire, qui ne sont par elles-mêmes, ni longues, ni brèves; mais qui deviennent l'une des deux, ou arbitrairement, ou nécessairement. Arbitrairement, lorsque c'est par la volonté du Poète, qui les allonge ou les abrége, comme son besoin le demande; et nécessairement, lorsque c'est à cause du lieu précis où elles se trouvent placées.

Tout cela est clair, du moins pour ceux qui connoissent la Prosodie des Grecs et des Latins. Il s'agit présentement de nous en faire l'application, mais conformément au génie de notre Langue. Car, encore une fois, elle a ses principes particuliers; et quoiqu'elle doive beaucoup de ses mots au Latin, et presque toute sa Syntaxe au Grec, elle n'est esclave ni de l'une, ni de l'autre.

Je dis donc, sans hésiter, que nous avons nos brèves et nos plus brèves, nos longues et nos plus longues. Outre cela, nous avons notre syllabe féminine plus brève que la plus brève des masculines. Je veux dire celle où entre l'E muet, soit qu'il fasse la syllabe entière, comme il fait la dernière du mot *armée*; soit qu'il accompagne une consonne, comme dans les deux premières du mot *revenir*. Quoiqu'on l'appelle *muet*, il ne l'est point, car il se fait entendre. Ainsi, à parler exactement, nous aurons cinq temps syllabiques, puisqu'on peut diviser nos syllabes en muettes brèves, moins brèves, longues et plus longues. Mais il est inutile de tant anatomiser les sons; et comme la Musique ne connoît que ton et semi-ton, aussi la Quantité ne connoît-elle que longues et brèves.

Quant aux douteuses, j'en trouve aussi de deux sortes. Il y en a qui le sont, parce qu'en effet

Digitized by Google

l'usage paroît n'avoir pas encore bien décidé comme il falloit les prononcer. Il y en a d'autres que l'usage a décidé qu'on devoit faire tantôt brèves, tantôt longues; mais de manière que leur brièveté ni leur longueur n'est arbitraire, et qu'elle dépend absolument du lieu où la syllabe est placée.

Une chose qu'il ne faut point oublier, et que je dois redire d'une manière encore plus intelligible, c'est qu'on mesure les syllabes, non pas relativement à la lenteur, ou à la vîtesse accidentelle de la prononciation, mais relativement aux proportions immuables, qui les rendent, ou longues, ou brèves. Ainsi ces deux Médecins (*a*) de Molière, l'un qui allonge excessivement ses mots, et l'autre qui bredouille, ne laissent pas d'observer également la quantité; car, quoique le bredouilleur ait plus vîte prononcé une longue que son camarade une brève, tous les deux ne laissent pas de faire exactement brèves, celles qui sont brèves, et longues celles qui sont longues; avec cette différence seulement, qu'il faut à l'un sept ou huit fois plus de temps qu'à l'autre pour articuler.

Tâchons présentement de faire connoître nos *brèves*, nos *longues*, et nos *douteuses*. Je sais combien l'entreprise est téméraire, et que la plupart des gens, séduits et gâtés par les licences de la conversation, auront peine à croire qu'il y ait rien de fixe pour la prononciation soutenue. Mais le seul moyen de parvenir à la science, c'est d'approfondir nos doutes. Qu'il me soit permis de proposer les miens, et que chacun de son côté en fasse autant; car enfin, s'il étoit bien vrai que la Langue Française eût sa Prosodie, comme la Grecque et la Latine avoient la leur, nous serions inexcusables d'ignorer ce trésor, ou de l'enfouir.

Théodore de Bèze s'est restreint à huit règles générales de Quantité. Mais elles ne renferment pas tout, à beaucoup près; et d'ailleurs elles sont sujettes

(*a*) Dans l'Amour Médecin, acte II, scène 5.

Digitized by Google

à tant d'exceptions, qu'elles serviroient moins à éclairer qu'à embarrasser la mémoire. J'ai cru qu'il vaudroit mieux parcourir nos différentes terminaisons, et insister principalement sur les pénultièmes syllabes, qui sont toujours saisies avec le plus d'avidité par l'oreille, dans notre Langue surtout, où il y a beaucoup de finales muettes.

Au reste, la simple conversation n'est pas un moyen suffisant pour s'assurer de notre Quantité. Souvent ceux qui parlent le mieux, ne savent pas comment ils prononcent; et ce seroit assez de leur demander si une syllabe est longue ou brève, pour les mettre hors d'état de nous répondre. Vaugelas, dans une de ses Remarques, intitulée : *De quelle façon il faut demander les doutes de la Langue*, nous avertit judicieusement : « Que de demander de » but en blanc s'il faut dire ainsi ou ainsi, est un » très-mauvais moyen d'en savoir la vérité : jus- » ques-là, dit-il, que j'ai remarqué bien souvent » une chose assez plaisante, que des personnes qui » se servoient constamment d'une façon de parler, » dont plusieurs étoient en doute, lorsqu'on a de- » mandé à ces personnes-là, s'il falloit dire de cette » façon ou d'une autre, pour l'ordinaire elles pronon- » çoient contre ce qu'elles-mêmes avoient accou- » tumé de pratiquer, contre la bonne opinion. » C'est, ajoute Vaugelas, qu'en parlant sans réfle- » xion, et sans raisonner sur la phrase, ils par- » loient bien; mais en la considérant et l'examinant, » ils départoient de l'usage, qui ne peut tromper » en matière de Langue, pour s'attacher à la raison » ou au raisonnement, qui est toujours un faux » guide en ce sujet, quand l'usage est contraire. »

Que si cela est certain en matière de Syntaxe, il l'est infiniment plus en matière de Prosodie. Quand donc nous doutons de la quantité d'un mot, engageons quelqu'un à lire, à déclamer, ou à chanter devant nous un morceau de Poésie, où se trouve le mot qui nous embarrasse, sans que cette personne sache quel est notre but. Et ce n'est point

Digitized by Google

assez qu'on nous chante un seul morceau ; car souvent les Musiciens sont dans leur tort ; mais il faut tâter divers passages, les comparer, et les combiner. Par là, il sera aisé de voir, non-seulement ce qu'il y a de vrai dans les observations suivantes, mais encore ce qu'il seroit à propos d'y ajouter.

I. *De l'A.*

Quand il se prend pour la première lettre de l'Alphabet, il est long : *un petit ā, une panse d'ā : il ne sait ni ā ni b.*

Quand il est préposition, il est bref : *Je suis ă Paris, j'écris ă Rome, j'ai donné ă Paul*; et de même, quand il vient du verbe avoir : *il ă de beaux livres, il ă été, il ă parlé.*

Par ces deux articles, on voit que l'A se prononce de deux manières : car il est ouvert et long dans le premier ; il est fermé et bref dans le second. Mais entre ces deux sons il y en a un mitoyen, qui pour l'ordinaire rend la syllabe douteuse.

Au commencement du mot, l'A est long et ouvert, dans *ācre*, *āge*, *āgnus*, *āme*, *āne*, *ānus*, *āpre*, et leurs dérivés. Hors delà, il est toujours bref et fermé, soit que tout seul il compose la première syllabe du mot, comme dans *ăpôtre ;* soit qu'il soit suivi d'une consonne redoublée, comme dans *ăpprendre*, soit que les consonnes soient différentes, comme dans *ăltéré.*

A la fin du mot il est fermé, et très-bref dans les prétérits et dans les futurs : *il aimă, il aimeră ; il chantă, il chanteră.* Dans l'article *lă.* Dans les pronoms *mă*, *tă*, *să.* Dans les adverbes *çă*, *lă*, *déjă*, *oui-dă.* Et dans quelques mots du langage familier, *papă*, *dadă*, *falbală*, etc. Mais il est un peu plus ouvert, et par conséquent un peu moins bref dans la plupart de nos autres substantifs, empruntés de Langues étrangères : *sofă*, *hocă*, *opéră*, *duplicată*, *agendă*, *et cæteră.* Comme aussi dans la plupart des noms propres anciens ou étrangers : *la Reine de*

Digitized by Google

Sabā, *Dalilā*, *Cinnā*, *Attilā*, *le Canadā*, *les eaux de Spā*.

ABE. Bref dans *syllābe*. Long dans *Arābe* et *Astrolābe*.

ABLE. Douteux dans tous les adjectifs : *aimāble*, *raisonnāble*, *capāble*, et dans ces deux substantifs, *cāble*, *étāble*. Long dans les autres substantifs, *cāble*, *fāble*, *diāble*, *rāble*, *erāble*, *sāble*; et dans ces verbes, *on m'accāble*, *je m'ensāble*, *il hāble*.

ABRE. Toujours long : *sābre*, *cinābre*, *il se cābre*, *tout se délābre*. Et cette syllabe conserve sa longueur dans la terminaison masculine, *se cābrer*, *délābré*.

AC. Toujours bref, soit que le C ne se prononce pas, comme dans *almanāch*, *tabāc*, soit qu'il se prononce, comme dans *lāc*, *bāc*, *tillāc*, *sāc*, etc.

Il est à remarquer que les pluriels de tous les mots, dont la terminaison est masculine, sont longs : *des almanāchs*, *des sācs*.

ACE. Long dans *grāce*, *espāce*, *on lāce Madame*, *on la délāce*, *on entrelāce ses cheveux de perles*. Hors de là, toujours bref : *audāce*, *glāce*, *préfāce*, *tenāce*, *vorāce*, etc.

ACHE. Long dans (*a*) *lāche*, *tāche*, entreprise, *pāche*, *relāche*, *je māche*, *on me fāche*. Et la même quantité se conserve avec la terminaison masculine : *mācher*, *relācher*, etc. Hors de là, bref : *tāche*, souillure, *moustāche*, *vāche*, *il se cāche*, etc.

ACLE. Toujours long : *orācle*, *miraāle*, *obstācle*, *tabernācle*, *spectācle*, etc.

ACRE. Long dans *ācre*, piquant, et dans *sācre*, oiseau. Bref dans tout le reste : *Diācre*, *nācre*, *ācre* de terre, le *Sācre* du Roi, etc.

(*a*) Pour montrer que ces syllabes sont longues, autrefois on écrivoit *lasche*, *tasche*, etc. Aujourd'hui du moins on n'y doit pas oublier l'accent circonflexe : *lāche*, *tāche*, etc.

Digitized by Google

ADE. Toujours bref. *Aubăde*, *făde*, *il persuăde*, *il s'évăde*, etc.

ADRE. Bref dans *lădre*. Long dans *cādre*, *escādre*, *cela ne quādre pas*. Et cette syllabe est pareillement longue avec l'E fermé : *mādré*, *encādrer*.

AFE. APHE. AFFRE. Toujours brefs : *carăfe*, *épităphe*, *agrăffe*, *săfre*, *balăfre*, etc.

AFLE. Long. *rāfle*, *j'érāfle*. Et la même quantité se conserve quand l'E se ferme : *rāfler*, *érāfler*.

AGE. Toujours bref, excepté le mot *āge*, où il est long.

AGNE, toujours bref, excepté dans ce seul mot : *je gāgne*, *gāgner*.

AGUE. Toujours bref : *băgue*, *dăgue*, *văgue*, *il extravăgue*, etc.

AI, diphthongue. Quand elle rend le son d'un E ouvert, la syllabe est douteuse : *vrăi*, *essăi*. Mais brève, quand le son approche de l'E fermé : *quăi*, *geăi*, *j'ăi*, *je chantăi*. Tous pluriels longs : *vrāis*, *essāis*, *geāis*.

AIE. Toujours long : *hāie*, *plāie*, *vrāie*, etc. Voyez, sous la terminaison EE, la règle générale.

Mais elle n'a pas lieu à l'égard des mots, dont la dernière syllabe est mouillée : cette dernière syllabe alors n'étant pas composée de l'E muet tout seul, puisqu'il y entre aussi un I. Car l'E dans *je paye*, *il bégaye*, tient lieu de deux I, dont l'un affecte une syllabe, et l'autre une autre ; comme si l'on écrivoit, *je pai-ïe*, *il bégai-ïe*. Et peu importe que la dernière soit féminine ou masculine, la pénultième n'en est pas moins brève : *je păïe*, *il bégăi-ïe*, *nous păi-ïons*, etc.

AIGNE. Toujours bref : *chatăigne*, *je dăigne*, *il se băigne*, *on le săigne*, etc.

AIGRE. Bref dans *ăigre* et *vinăigre*. Long dans *nāigre*.

Digitized by Google

AIL. Toujours bref : *éventăil*, *bercăil*, *détăil*. On appuie sur le pluriel : *éventăils*, *détăils*.

AILLE. Bref dans *médăille*, et dans ces verbes, *je détăille*, *j'émăille*, *je travăille*, *je batăille*, à l'indicatif. Mais long au subjonctif : *Qu'il travāille*, *qu'il batāille*, *rien qui vāille* ; et dans tous les autres mots ainsi terminés : *cāille*, *bātāille*, *funérāille*, *il rāille*, *il rimāille*, etc.

AILLE. AILLER. Ils suivent la quantité de la terminaison précédente. Brefs dans *émăiller*, *travăiller*, etc. Longs dans tout le reste, *māiller*, *débrāiller*, *rāiller*, etc.

AILLET. AILLIR. Brefs : *măillet*, *păillet*, *jăillir*, *assăillir*. On n'entend que l'A dans les pénultièmes, et l'I n'y est que pour mouiller la consonne suivante : non que dans les trois articles précédens, et dans le suivant.

AILLON. Bref dans *médăillon*, *batăillon*, *nous émăillons*, *détăillons*, *travăillons*. Hors delà il est long : *hāillon*, *bāillon*, *penāillon*, *nous tāillons*, etc.

AIM. AIN. Douteux : *făim*, *păin*, *hautăin*. Mais longs, suivis d'une consonne, *crāint*, *sāint*, *crāinte*, *sāinte*, etc.

AINE. Long dans *hāine*, *chāine*, *gāine*, *je trāine*, et leurs dérivés. Hors delà il est douteux : *fontăine*, *plăine*, *capităine*, *hautăine*, *souverăine*, etc. Aussi la diphthongue AI se prononce-t-elle dans le premier cas, comme un E ouvert ; car il n'y a nulle différence pour le son entre *chaîne* et *chêne*. Mais dans le second cas, elle approche plus de l'E fermé.

AIR. AIRE. Le premier est douteux au singulier : l'*ăir*, *chāir*, *éclăirer*, etc. Long au pluriel : *les āirs*, etc. Le second est long : *une āire*, *une pāire*, *chāire*, *on m'éclāire*, etc.

AIS. AIX. AISE. AISSE. Tous longs : *Palāis*, *pāix*, *fournāise*, *qu'il plāise*, *cāisse*, *qu'il se repāisse*, etc.

Digitized by Google

AIT. AITE. Brefs, *lăit*, *attrăit*, *il făit*, *parfăite*, *retrăite*, etc. Il faut excepter, *il plāit*, *il nāît*, *il pāit*, et *fāte*, sommet. Les pluriels masculins, longs: *attrāits*, *parfāits*, etc..

AL. ALE. ALLE. Toujours brefs : *Royăl*, *măl*, *morăl*, *cigăle*, *scandăle*, *une măllе*, etc. Il en faut excepter (*a*) ces mots, *hāle*, *pāle*, *un māle*, *un rāle*, *il rāle*. Et quant la finale de ces mots est masculine, leur pénultième conserve sa longueur : *hālé*, *pāleur*, *rāler*.

AM. Toujours long, quand l'M est suivie d'une autre consonne : *chāmp*, *chāmbre*, *jāmbe*, *lāmpe*, *pāmpre*. Mais l'M étant redoublée dans *enflammer*, il est bref, selon la Règle qui veut que tout redoublement de l'M et de l'N, abrège la syllabe. Règle qui ne souffre d'exceptions, que *flamme* et *manne*, comme on le verra ci-dessous : et même, à bien peu de chose près, elle est générale pour toutes les consonnes redoublées.

AME. AMME. Toujours brefs : *Dăme*, *estăme*, *răme*, *épigrămme*, *on le diffăme*, *j'enflămme*, etc. Il en faut excepter *āme*, *infāme*, *blāme*, *flāme*.

Joignez-y les prétérits, en âmes : *nous aimāmes*, *nous chantāmes*, etc.

AN. Très bref dans *rubăn*, *turbăn*, *bouracăn*, *pélicăn*, *carcăn*, *encăn*, *ouragăn*, *relăn*, *ortolăn*, *merlăn*, *brelăn*, *talismăn*, *Păn*, *tympăn*, *trépăn*, *crăn*, *écrăn*, *cadrăn*, *safrăn*, *bougrăn*, *tăn*, *orviétăn*, *Parmésăn*. Un peu moins bref dans les mots suivants, parce que l'A y est plus ouvert : *ăn*, *băn*, *océăn*, *romăn*, *vétérăn*, *tyrăn*, *văn*, *faisăn*, *artisăn*, *courtisăn*, *partisăn*, *paysăn*, *alezăn*, *bilăn*, *plăn*, *charlatăn*. Tous les pluriels longs : *romāns*, *courtisāns*.

Au milieu d'un mot, il allonge la syllabe : *blānche*, *dānse*, *chānte*, etc.

ANE. ANNE. Toujours brefs, *cabăne*, *orgăne*, *păne*, etc. Il faut excepter, *āne*, *crāne*, *les Mānes*, de

(*a*) On y mettoit autrefois une S muette, *pasle*, *masle*, ou la voyelle s'y redoubloit, *raale*. Aujourd'hui un accent circonflexe.

Digitized by Google

la mãane, *une mãnne*, et *je dãnne*, *je çondãnne*, qu'il est plus régulier d'écrire, *damne* et *condamne*, non-seulement à cause de l'étymologie, mais de peur que la consonne redoublée ne donne lieu de prononcer mal.

ANT. Toujours long : *cependãnt*, *élégãnt*, *le Levãnt*, *en se levãnt*, *en chantãnt*, etc. Mais, dans ce mot *comptant*, il y a cette différence, qu'employé comme participe actif ou comme gérondif, il est long : *je me suis trompé en comptãnt de l'argent* ; et il est bref, quand on l'emploie substantivement, ou adverbialement : *il a comptãnt*, *j'aime à payer comptãnt*.

AP. Toujours bref, soit que le P se prononce, *cãp*, *hanãp*, soit qu'il ne se prononçe point, *drãp*.

APE. APPE. Toujours brefs : *Pãpe*, *sãppe*, *frãppe*. Exceptez *rãpe*, *rãpé*, et *rãper*, où l'A est ouvert et long.

APRE. Il n'y a sous cette terminaison que *câpre* et *âpre* qui sont longs.

AQUE. ACQUE. Toujours brefs, à l'exception de *Pãques* et *Jãcques*.

AR. Très bref, quand il est final, ou suivi d'un C : *nectãr*, *cãr*, *pãr*, *Césãr*, *ãrc*, *pãrc*. Un peu moins bref, quand il est suivi d'un D ou d'un T final : *ãrt*, *dãrd*, *pãrt*, etc. Tous pluriels longs : *Césãrs*, *ãrts*, *rempãrts*, etc.

Au commencement, et au milieu du mot, quelque syllabe qui suive, il est bref, *ãrche*, *mãrche*, *dãrder*, *fãrder*, *mãrtial*, *ãrtiste*, *mãrge*, *épãrgne*, *il pãrle*, *ãrme*, *cãrpe*, *chãrge*, *bãrque*, *cãrle*, etc.

ARE. ARRE. Toujours longs : *avãre*, *barbãre*, *je m'égãre*, *tiãre*, *bãrre*, *bizãrre*, etc. Mais le premier devient toujours bref, lorsqu'il n'est pas final, *avãrice*, *barbãrie*, *je m'égãrois*. Au lieu que l'autre conserve sa quantité : *bãrreau*, *bãrrière*, *je bãrrerai*, *lãrron*, *cãrrosse*, *cãrrière*, etc.

ARI. ARIE. Toujours brefs : *mãri*, *pãri*, *Mãrie*, *barbãrie*. Exceptez *hourvãri*, et *mãrri*, *mãrrie*.

AS. Ordinairement long, car il y a peu de mots où l'A ne soit très-ouvert, soit qu'on prononce l's,

Digitized by Google

comme dans *Pallās*, un *ās*, soit qu'on ne la prononce point, comme dans *ta*, *gras*, *tu as*, *tu joueras*. Quelquefois, dans la conversation surtout, l'A de certains mots est fermé, et alors la syllabe est brève : *du taffetās*, *cannevās*, *le brās*. Mais ces mêmes mots deviennent longs au pluriel, *de beaux taffetās*, *les deux brās*.

ASE. Toujours long : *hāse*, *Pégāse*, *emphāse*, *extāse*, *rāser*, etc.

ASQUE. Toujours long : *māsque*, *oāsque*, *fantāsque*, *bourrāsque*, etc.

ASSE. Toujours bref, excepté dans les substantifs, *bāsse*, *cāsse*, *clāssé*, *échāsse*, *pāsse*, *nāsse*, *tāsse*, *sçavantāsse*, *chāsse* de Saint, et *māsse*, terme de jeu ; dans les adjectifs féminins, *bāsse*, *grāsse*, *lāsse*, et dans ces verbes, *il amāsse*, *enchāsse*, *cāsse*, *pāsse*, *compāsse*, et *fāsse*, avec leurs composés.

Tous ces mots conservent leur quantité, lors même qu'au lieu de la terminaison muette, ils en prennent une masculine, *chāssia*, *cāsser*, *pāsser*, etc.

Joignez-y la première et la seconde personne du singulier, avec la troisième personne du pluriel, terminés en *âsse*, *âsses*, et *âssent*, au subjonctif : *Que j'aimāsse*, *que tu aimāsses*, *qu'ils aimāssent*. Mais dans ces autres personnes, *Que nous aimassions*, *que vous aimassiez*, la pénultième, au lieu d'être longue, est brève : le soutien de la voix étant transporté à la dernière, par des principes d'harmonie, qu'on expliquera ci-après, en parlant de l'E muet.

ASTE. ASTRE. Toujours brefs, *fāste*, *chāste*, *pilāstre*, etc.

AT. Long (*a*) dans ces substantifs : *bāt* de mulet, *māt*, *opāt*, *dégāt* ; et dans les troisièmes personnes du singulier au subjonctif. *Qu'il aimāt*, *qu'il chantāt*, etc. Bref dans tous les autres substantifs, dans les adjectifs, et au présent de l'indicatif : *avocāt*, *éclāt*, *plāt*, *chocolāt*, *on se bāt*, etc.

(*a*) Aussi ces syllabes, et celles de la terminaison suivante, prenoient-elles toutes autrefois une S muette, *bast*, *mats*, *qu'il aimast*, *vous aimastes*. On n'y doit pas oublier aujourd'hui l'accent circonflexe.

Digitized by Google

ATE. ATES. Toujours brefs, excepté dans *hâte*, *pâte*, *il apâte*, *il gâte*, *il mâte*, *il démâte*; et dans les secondes personnes du pluriel, terminées en *âtes*, à l'indicatif, *vous aimâtes*, *vous chantâtes*.

ATRE ATTRE. Brefs dans *quâtre*, et dans *bâttre*, avec ses dérivés. Hors delà toujours longs : *idolâtre*, *théâtre*, *opiniâtre*, etc.

AU, diphthongue. Quand il forme une syllabe suivie de la terminaison muette, il est long : *âuge*, *âutre*, *âune*, *âube*, *tâupe*. Il est long pareillement, lorsque dans la dernière syllabe du mot il est suivi d'une consonne, *hâut*, *châud*, *châux*, *fâux*. Mais il est douteux, quand il précède une syllabe masculine : *ăubade*, *ăudace*, *ăutomne*, *ăugmenter*, *ăuteur*; et quand il est final : *Joyău*, *coteău*, etc.

AVE. Long, *entrâve*, *grâve*, *conclâve*, *je pâve*, etc. Mais lorsqu'au lieu de la syllabe muette, il en fait une masculine, la précédente est brève, *grăvier*, *păveur*, *conclăviste*, *aggrăver*, etc.

AX. AXE. Toujours brefs : *Ajăx*, *thorăx*, *tăxe*, *par ăxe*, etc.

II. *De l'E.*

On distingue trois sortes d'E, qui expriment divers sons, et dont la différence est sensible dans *fermeté*, dans *honnêteté*. On appelle E *ouvert*, celui qui se présente le premier dans ces deux mots : E *muet*, celui du milieu; E *fermé*, celui qui est à la fin. On ne met point d'accent sur l'E muet : on met l'aigu sur le fermé; on met le grave ou le circonflexe sur l'E ouvert; et souvent on n'y en met point du tout, comme ici sur la première syllabe de fermeté.

Quand on dit E féminin, cela regarde uniquement l'E muet; et quand on dit E masculin, cela regarde indifféremment les deux autres.

A légard de l'E muet, il suffit d'en savoir deux choses. La première, qu'il ne commence jamais un mot. La seconde, qu'il ne se trouve jamais en deux syllabes consécutives : où que s'il s'y trouve, comme

Digitized by Google

dans quelques mots composés, tels que *revenir*, *remener*, *entretenir*, c'est du moins ce qui n'arrive jamais à la fin d'un mot. Ainsi les verbes, dont la pénultième est muette à l'infinitif, comme *appeler*, *peser*, *mener*, *devoir*, *concevoir*, prennent dans les temps qui finissent par l'E muet, ou un E masculin, ou la diphthongue *oi*. *J'appelle*, *il pèse*, *il mène*, *ils doivent*, *ils conçoivent*. *Prenez*, *ils prennent*. *Venez*, *qu'il vienne*. On dit *chapelain*, *chapelle*, *chandelier*, *chandelle*, *celui*, *celle*. Par la même raison, quoiqu'on dise, *j'aime*, *je chante*, nous disons, *aimé-je*, *chanté-je*? Tel est le génie de notre Langue; et l'on doit, ce me semble, conclure de son uniformité sur ce point, qu'elle gouverne nullement selon les lois d'un usage arbitraire et aveugle, mais qu'elle a, de temps immémorial, consulté les principes de l'harmonie, qui demandent, ou que la pénultième soit fortifiée, si la dernière est muette; ou que la pénultième soit foible, si la dernière est le siége où se trouve le soutien de la voix.

Il n'est donc plus question à présent que d'examiner nos deux autres sortes d'E, qui éprouvent aussi leurs variations, non moins fréquentes, mais moins régulières que celles de l'E muet. Car l'E peut être plus ou moins ouvert. Il l'est peu dans *fermeté*; il l'est tout-a-fait dans *procès*. Or le siége de l'E tout-à-fait ouvert, ne peut jamais être que dans la dernière syllabe masculine, *procès*, *succès*, *être*, *j'arrête*, *je m'apprête*. Mais si cette syllabe vient à être suivie d'une autre, qui soit aussi masculine, alors l'E devient entièrement fermé, comme dans *procéder*, *succéder*, *j'ai été*, ou il ne s'ouvre que foiblement, comme dans *procession*, *succession*, *arrêter*, *s'apprêter*: deux mots qu'il n'est pas aisé de bien accentuer, et que nos pères auroient sans doute écrit ainsi, *arretter*, *s'appretter*, s'ils n'avoient pas craint de nous exposer à en faire les pénultièmes trop brèves, par le redoublement de la consonne.

Aucun de nos mots, à l'exception d'*être*, ne commence par un E tout à fait ouvert. Aucun n'est

Digitized by Google

terminé ainsi. Dans tous nos autres mots, l'E initial, ou final non muet, est fermé, et toujours bref : à moins qu'on ne regarde comme un son mitoyen, *vous êtes*, dont je parlerai en son lieu.

EBLE. EBRE. EC. ECE. Toujours brefs : *hiĕble*, *funĕbre*, *bĕc*, *niĕce*. Les pluriels masculins, longs : *les Grēcs*, *les échēcs*, etc.

ECRE. Long, et très-ouvert dans *bēche*, *lēche*, *grīeche*, *pēche*, action de pêcher, *pēche*, fruit, *revēche*, *il empēche*, *il dépēche*, *il prēche* : bref et peu ouvert, dans *calĕche*, *flĕche*, *flammĕche*, *crĕche*, *sĕche*, *brĕche*, ou *pĕche*, lorsqu'il signifie, on fait un péché.

ECLE. ECT. ECTE. EDE. EDER. Tous brefs, *siĕcle*, *respĕct*, *insĕcte*, *tiĕde*, *remĕde*, *cĕder*, *possĕder*, etc.

EE. C'est une Règle générale, et qui regarde également les autres voyelles, que tous les mots qui finissent par un E muet immédiatement précédé d'une voyelle, ont leur pénultième longue : *pensēe*, *aimēe*, *je līe*, *je me fīe*, *jōie*, *j'envōie*, *je lōue*, *il jōue*, *je mūe*, *il mūe*.

Mais si dans tous ces mêmes mots, l'E muet se change en un E fermé, alors la pénultième, de longue qu'elle étoit, devient brève : *lier*, *jōyaux*, *lōuer*, *mūer*, etc.

EF. EFFE. Le premier est bref au singulier, *brĕf*, *chĕf*, et long au pluriel, *chēfs*. Le second est long : *grēffe*.

EFFLE. Il est long dans *nēffle*, et bref dans *trĕffle*.

EGE. EGLE. Le premier, long : *sacrilēge*, *collēge*, *siēge*, etc. L'autre, bref, *rēgle*, *sĕigle*, etc.

EGNE. EIGNE. Le premier est long : *rēgne*, *douēgne*. L'autre bref : *pĕigne*, *ensĕigne*, *qu'il fĕigne*, etc.

EGRE. EGUE. Brefs : *Nĕgre*, *intĕgre*, *bĕgue*, *collĕgue*, *il allĕgue*, etc.

EIL. EILLE. Brefs : *Solĕil*, *sommĕil*, *abĕille*, *vermĕille*.

Digitized by Google

Il n'y a d'excepté que *vieille*, *vieillard*, *vieillesse*.

EIN. EINT. Douteux au singulier : *dessein*, *serein*, *atteint*, *dépeint*. Long au pluriel, *sereins*, *dépeints*.

EINE. Douteux : *veine*, *peine*, etc. Ce seul mot, *Reine*, est long.

EINTE. Toujours long : *atteinte*, *dépeinte*, *feinte*, etc.

EITRE. Nous n'avons qu'un mot ainsi terminé *Reitre*, long.

EL. Toujours bref, *sel*, *autel*, *cruel*. Les pluriels sont longs.

ELÉ. ELLE. Longs, et très-ouverts, (*a*) dans *zele*; *poele*, *frele*, *pele-mele*, *grele*, *il mele*, *il se fele*. Hors delà, brefs, et presque fermés : *modele*, *fidele*, *rebelle*, *immortelle*, etc.

Mais cela n'empêche pas que dans le chant, et dans la déclamation soutenue, on n'allonge quelquefois ces finales. Ainsi on dira bien *des amours eternelles*, quoiqu'on doive toujours dire *d'éternelles amours*. Voyez sous la terminaison OTRE, ci-après.

EM. EN. Au milieu du mot, ils allongent la syllabe, quand ils sont suivis d'une consonne autre que la leur : *temple*, *exemple*, *prendre*, *gendre*, *décadence*, *évidence*, *tenter*, *cimenter*, etc. Mais si leur consonne est redoublée, ils suivent la Règle générale, dont il a été parlé sous la terminaison AM, ci-dessus.

A la fin du mot, ils sont brefs, *item*, *Bethlem*, *amen*, *hymen*, *examen*, etc.

EME. Douteux dans *crème*. Bref dans *je seme*, *il seme*. Long partout ailleurs : *baptême*, *chrême*, *même*, *diadême*, *apozème*, etc.

ENE. ENNE. Long dans *chêne*, *cene*, *scène*, *gêne*, *alène*, *rêne*, *frêne*, *arène*, *pêne*. Bref dans *phénomène*, *ébenne*, *étrenne*, *qu'il prenne*, *apprenne*, etc. Douteux dans les noms propres : *Athènes*, *Diogène*, *Mécène*, etc.

(*a*) Voilà pourquoi anciennement toutes ces longues prononoient une S muette, *poesle*, *mesle*, etc. Excepté *sele*, qui a toujours suivi l'étimologie.

Digitized by Google

ENT. Il est bref dans *accidĕnt*, *dĕnt*, *argĕnt*, *arpĕnt*, *parĕnt*, *serpĕnt*, *torrĕnt*, *présĕnt*, *vĕnt*, *momĕnt*, *jolimĕnt*, etc. Mais douteux, quand il se prononce comme un A ouvert : *violĕnt*, *ardĕnt*, *opulĕnt*, *Présidĕnt*, etc.

EP. EPRE. Toujours longs, *guēpe*, *crēpe*, *Vēpres*. Excepté, *lĕpre*.

EPTE. EPTRE. Toujours brefs : *précĕpte*, *il accĕpte*, *scĕptre*, *spĕctre*.

EQUE. ECQUE. Longs dans *Evēque*, et *Archevēque*. Brefs hors delà : *Grĕcque*, *bibliothĕque*, *obsĕques*, etc.

ER. Il est bref dans *Jupitĕr*, *Lucifĕr*, *éthĕr*, *chĕr*, *clĕr*, *cancĕr*, *patĕr*, *magistĕr*, *fratĕr*, et quelques autres, ou noms propres, ou noms étrangers. Il est bien plus ouvert long dans *fēr*, *enfēr*, *légēr*, *mēr*, *amēr*, *vēr*, *hivēr*. Il est douteux dans les infinitifs; car si l'R est muette, il est bref : *Aimĕr Dieu*, mais si l'R sonne avec la voyelle suivante, comme il le faut dans le vers, il est long.

Mais je sais peu louēr, et ma Muse tremblante, etc.

ERBE. ERCE. ERSE. ERCHE. ERCLE. ERDE. ERDRE. Tous brefs : *hĕrbe*, *commĕrce*, *travĕrse*, *chĕrche*, *cĕrcle*, *pĕrde*, *pĕrdre*, etc.

ERD. ERT. Douteux au singulier : *vĕrd*, *concĕrt*, *ouvĕrt*, *désĕrt*, etc.

ERE. Long, et l'E fermé : *chimēre*, *pēre*, *sincēre*, *il espēre*, etc.

ERGE. ERGUE. ERLE. ERME. ERNE. ERPE. Tous brefs : *aspĕrge*, *exĕrgue*, *pĕrle*, *fĕrme*, *cavĕrne*, *Eutĕrpe*, *sĕrpe*, etc.

ERR. Dans *ĕrreur*, *tĕrreur*, *ĕrrant*, *ĕrronné*, *ĕrrata*, l'E est presque fermé et berf : Dans *tērre*, *guērre*, *tonnērre*, *il ērre*, *pērruque*, *fērrer*, *tērrain*, *nous vērrons*, il est très-ouvert, et long. Dans *guĕrrier*, *tĕrroir*, *tĕrrible*, *attĕrrer*, *dĕrrière*, *fĕrrière*, c'est un son mitoyen, qui rond la syllabe douteuse.

EXS. Long, ou à cause de l'E ouvert, *univērs*,

Digitized by Google

pervērs ; ou par la nature du pluriel, *dangērs*, *passagērs*.

ERTE. ERTRE. ERVE. Tous brefs : *pĕrte*, *alĕrte*, *tĕrtre*, *vĕrve*, etc.

ES. Longs : *tu ēs*, *procēs* ; *ēs*, *dēs*, prépositions ; *lēs*, *dēs*, *mēs*, *sēs*, *tēs*, *cēs* pronoms et articles.

Remarquons que la simple conversation altère souvent la quantité de ces pronons et articles. Car quelquefois l'E ouvert devient un E fermé devant les consonnes : *lés Rois*, *lés Dames* ; et quelquefois un E muet, devant les voyelles : *le-s hommes*, *le-s Anges*. Mais ces libertés ne regardent que le discours familier, hors duquel il faut toujours ouvrir l'E : *lès Rois*, *lès Dames*, *lès hommes lès Anges*.

Quelques-uns écrivent ainsi les pluriels, *beautés*, *vous chantés*, etc. Mais l'ancienne orthographe paroît plus raisonnable, et plus commode, (*a*) en ce qu'elle réserve l's pour les pluriels qui finissent par un E ouvert, et le Z pour ceux qui finissent par un E fermé. Quoi qu'il en soit, et de quelque manière qu'on écrive ces pluriels, leur finale est longue : *beautēz*, *vous chantēz*, etc.

ESE. Long ; *diocēse*, *thēse*, *Genēse*, *voilà ce qu'il pēse*. Mais la pénultième de ce verbe devient brève, lorsqu'il est immédiatement suivi de son pronom : *combien pĕse-t-il ?*

ESQUE. Bref : *romanĕsque*, *burlĕsque*, *gigantĕsque*, *prĕsque*, etc.

ESSE. Long dans *Abbēsse*, *profēsse*, *confēsse*, *prēsse*, *comprēsse*, *exprēsse*, *cēsse*, *lēsse*, *on s'emprēsse*, *il profēsse*. Hors delà bref : *tendrĕsse*, *parĕsse*, *carĕsse*, etc.

Voyez par rapport au chant et à la déclamation, ce qui a été dit sous la terminaison ELLE, ci-dessus.

ESTE. ESTRE. Brefs : *medĕste*, *lĕste*, *terrĕstre*, *trimĕstre*, etc.

(*a*) On a pourtant suivi la nouvelle dans cette Edition, parce qu'en la commençant, on n'avoit point fait attention à ce que l'Auteur dit ici.

Digitized by Google

ET. Long (*a*) dans *arrēt*, *benēt*, *forēt*, *genēt*, *prēt*, substantif, *prēt*, adjectif *apprēt*, *acquēt*, *intérēt*, *tēt*, *protēt*, *il ēst*. Hors delà, bref, *cadĕt*, *bidĕt*, *ĕt* conjonction, *sujĕt*, *hochĕt*, etc. Tous les pluriels, longs, *arrēts*, *sujēts*, *bidēts*, etc.

ETE. Long dans *bēte*, *fēte*, *honnēte*, *boēte*, *tempēte*, *quēte*, *conquēte*, *enquēte*, *requēte*, *arrēte*, *crēte*, *tēte*. Bref partout ailleurs, et le T s'y redouble, à moins que l'étymologie ne le défende: *prophĕte*, *poĕte*, *comĕte*, *tablĕtte houlĕtte*, *il tĕtte*, *il crochĕtte*, etc.

Vous êtes, seconde personne du verbe *être*, au présent de l'indicatif, approche plus de l'E fermé, que de l'E ouvert, et il est bref: *vous ĕtes*.

ETRE. Long dans *ētre*, *salpētre*, *ancētre*, *fenētre*, *prētre*, *champētre*, *hētre*, *chevētre*, *guētre*, *je me dépētre*. Bref partout ailleurs, et le T s'y redouble, à moins que l'étymologie ne le défende, *diamĕtre*, *il pénĕtre*, *lĕttre*, *mĕttre*, etc.

EU, diphthongue, mais qui ne forme qu'un son unique. Bref au singulier: *fĕu*, *blĕu*, *jĕu*, etc. Long au pluriel, et devant X: *crēux*, *je vēux*.

EVE. Long dans *trēve*, *grēve*, *il rēve*; et la pénultième de ce verbe demeure longue dans tous ses temps: *rēver*, *je rēvois*. Douteux dans *fēve*, *brēve*, *il achēve*, *il se lēve*: et la pénultième de ces verbes, suivie d'une syllabe masculine, devient muette, *achever*, *il se levoit*.

EUF. EUIL. EUL. Tous brefs: *nĕuf*, *fautĕuil*, *tillĕul*. Les pluriels, longs.

EULE. Long dans *mēule*, et *vēule*. Hors delà, bref: *sĕule*, *guĕule*, etc.

EUNE. Il est long dans *jēune*, abstinence, et bref dans *jĕune*, qui n'est pas vieux.

EUR. EURE. Le premier est bref au singulier: *odĕur*, *pĕur*, *majĕur*; et long au pluriel: *odēurs*,

(*a*) Tout ce qu'il y a de long dans cet article, et dans les deux suivants, s'écrivoit autrefois avec une S muette, qui ne s'est conservée que dans *est*, troisième personne du verbe *être*, au présent de l'indicatif.

Digitized by Google

etc. Mais le second est douteux ; car si le mot en fait nécessairement attendre un autre, la syllabe est brève : *une hĕure entière*, *la majĕure part* ; et s'il ne fait rien attendre, elle est longue : *cette fille est majēure*, *j'attends depuis une hēure.*

EVRE. Long, soit que l'E s'ouvre fort, comme dans *orfēvre*, *lēvre* ; soit qu'il ne s'ouvre que foiblement, comme dans *chēvre*, *liēvre.*

EUX. EUSE. Long : *dēux*, *présiēux*, *psécīēuse*, *quêtēuse*, *crēuser.*

EX. Toujours bref au commencement, au milieu et à la fin du mot : *ĕxemple*, *ĕxtirper*, *sĕxe*, *perplĕx.*

III. *De l'I.*

Une observation, que l'on a déjà pu faire, mais qui deviendroit encore plus sensible dans les trois voyelles dont il reste à parler, c'est que le nombre des brèves l'emporte de beaucoup sur celui des longues.

Pour abréger donc, je supprimerai désormais toutes les terminaisons, sous lesquelles il ne se trouve que des brèves ; car il suffira de se ressouvenir que tout ce qui n'est pas indiqué ici comme long, ou comme douteux, est bref.

IDRE. Long : *Hīdre*, *cīdre.* On écrit *Hydre*, à cause de l'étymologie ; et alors l'Y n'a précisément que le son d'un I simple ; car il n'y fait pas l'office de deux I, comme devant les syllabes mouillées, dont nous parlons sous la terminaison, ALE, ci-dessus.

IE, diphthongue. Douteux : *mĭel*, *fĭel*, *fĭer*, *mĕtĭer*, *amitĭé*, *moitĭé*, *carrĭère*, *tĭen*, *mĭen*, *Dĭeu*, etc.

IE, dissyllabe. Long : *vīe*, *saisīe*, *il prīe*, *il crīe*, etc. Mais bref, quand l'E devient fermé, *crĭer*, *prĭer.*

Voyez la Règle générale, sous la terminaison EE, ci-dessus.

IGE. Long : *tīge*, *prodīge*, *litīge*, *vestīge*, *je mĭoblīge*, *il s'afflīge*, etc. Mais brefs dans les temps de

Digitized by Google

ces verbes, qui ne finissent point par un E muet : *s'obliger*, *s'affliger*, etc.

ILE. Long dans *île*, *presqu'île*, bref partout ailleurs. Mais voyez sous la terminaison ELLE, ce qui a été dit pour le chant.

IM. IN. Au milieu du mot, et devant une consonne autre que la leur, ils allongent la syllabe, *tīmbre*, *sīmple*, *pīnte*, etc. Mais quand leur consonne se redouble, ils suivent la règle générale, rapportée sous la terminaison AM, ci-dessus.

IME. Long dans *abīme*, et *dixme*. Joignez-y ces premières personnes du pluriel, au prétérit indéfini de l'indicatif : *nous vīmes*, *nous répondīmes*, etc.

IRE. Long : *empīre*, *Sīre*, *écrīre*, *il soupīre*, et au prétérit, *ils punīrent*, *ils fīrent*, etc. Mais bref devant le masculin : *soupīrer*, *désīrer*.

ISE. Long : *remīse*, *surprīse*, *j'épuīse*, *qu'ils līsent*, *ils līsent*.

ISSE. Toujours bref, excepté dans les premières personnes du singulier, et dans les troisièmes du pluriel, au subjonctif : *Que je fīsse*, *que j'écrivīsse*, *qu'ils fīssent*, *etc.*

IT. Il n'est (a) long qu'au subjonctif : *Qu'ildīt*, *qu'il fīt*.

ITE. Long dans *bénīte*, *gīte*, *vīte*, et dans ces secondes personnes du pluriel, au pétérit indéfini de l'indicatif : *vous fītes*, *vous vītes*.

ITRE. Douteux : *mĭtre*, *arbĭtre*, *tĭtre*, *regĭstre*, etc. Quand ces mots terminent la phrase, on appuie sur la pénultième, à cause que la finale est muette. Mais si la syllabe où l'I domine, est suivie d'un son masculin, on l'abrège : *mĭtré*, *tĭtré*, *arbĭtrage*.

IVE. Long dans les adjectifs féminins, dont les masculins se terminent en IF : *tardīve*, *captīve*, *Juīve*, etc.

IVRE. *Vīvre*, substantif, long.

IV. *De l'O.*

Quand il commence le mot, il est fermé, et bref,

(a) Autrefois on mettoit ici, et dans l'article suivant, une S muette, aujourd'hui remplacée par un accent circonflexe.

Digitized by Google

excepté dans *ōs*, *ōsier* et *ōter*, où il est ouvert et long, aussi-bien que dans *hōte*, quoiqu'on dise *hŏtel* et *hŏtellerie*.

OBE. Long, et ouvert dans *glōbe*, et *lōbe*. Bref et fermé ailleurs.

ODE. Long dans *je rōde*. Bref partout ailleurs : *mŏde*, *antipŏde*, etc.

OGE. Long dans ce seul mot, *le Dōge*, et bref hors delà : *élŏge*, *horlŏge*, *on dérŏge*.

OGNE. Long dans *je rōgne*. Bref partout ailleurs, *Bourgŏne*, etc.

OI, diphthongue. Douteux à la fin du mot : *Rŏi*, *mŏi*, *emplŏi*, etc.

OIE. Long : *jōie*, *qu'il vōie*, etc. Voyez sous la terminaison EE, la Règle générale pour ce qui regarde la quantité : et voyez sous la terminaison IDRE, ce qui fait que l'I du mot *joie*, se change en Y dans *joyeux*.

OIENT. Terminaison des troisiémes personnes du pluriel, dans les imparfaits des verbes ; *ils avōient*, *ils chantōient*, au lieu que le singulier est bref : *il avŏit*, *il chantŏit*.

OIN. Douteux, quand il est final : *lŏin*, *besŏin*. Long, quand il est suivi d'une consonne : *ōint*, *mōins*, *besōin*, *jōindre*, *pōinte*, etc.

OIR. OIRE. Le premier, douteux : *espŏir*, *terrŏir*, etc. L'autre, long : *bōire*, *glōire*, *mémōire*, etc.

OIS. Toujours long, soit que la diphthongue s'y fasse sentir, comme dans *fōis*, *bourgeōis*, *Danōis* : soit qu'elle n'y rende que le son de l'E ouvert comme dans (*a*) certains temps de verbes : *j'étōis*, *je chanterōis*, et dans certains noms de nation : *un Françōis*, *les Anglōis*.

(*a*) Par la Grammaire de Ramus, qui vouloit conformer son orthographe à la prononciation de son temps, nous voyons qu'alors on prononçoit *j'étoès*, *je chanteroès*, *Polonoès*, *Angloès* ; car voilà comme Ramus écrit ces mots. Mais à mesure que certains mots viennent à être plus maniés, le Public les adoucit. Il n'y a pas vingt ans, que Paris et la Cour disoient encore, *Mademoiselle de Charloès* comme en effet on prononce ainsi dans le Pays nommé le *Charlois* ; et aujourd'hui tout le monde dit, *Mademoiselle de Charloès*.

Digitized by Google

OISE. OISSE. OITRE. OIVRE. Tous longs, *frambōise*, *parōisse*, substantif, *clōître*, *pōivre*.

De ces quatre terminaisons, la seconde et la troisième ne sonnent que comme l'E ouvert, dans ces deux verbes, *paroître* et *connoître*, avec leurs dérivés.

OIT. Long dans *il parōit*, *il connōit*, et *il crōit*, venant de *croître*.

OLE. Toujours bref, excepté dans ces mots *drōle*, *geōle*, *mōle*, *rōle*, *contrōle*, *il enjōle*, *il enrōle*.

Pour mettre de la différence entre *il vole*, il vole en l'air, et il *vole*, il dérobe, plusieurs le font long dans le dernier sens.

OM. ON. Au milieu du mot, ils allongent la syllabe devant une consonne autre que la leur : *sōmbre*, *bōmbe*, *pōmpe*, *Cōmte*, *cōmpte*, *cōnte*, *mōnde*, *sōnge*. Mais si leur propre consonne est redoublée, ils suivent la Règle générale, rapportée sous la terminaison AM, ci-dessus.

OME. ONE. Longs : *atōme*, *axiōme*, *fantōme*, *matrōne*, *Amazōne*, *trōne*, *prōne*, *aumōne*, etc. Mais les mots où la consonne est redoublée, suivent la Règle générale, *sōmme*, *pōmme*, *consōnne*, *courōnne*.

ONS. Toujours long : *nous aimōns*, *fōnds*, *pōnts*, *actiōns*, *secōnds*, etc.

OR. Très bref ordinairement, l'O fermé tout-à-fait : *castōr*, *butōr*, *encōr*, etc. Un peu moins fermé, mais bref, dans *ōr*, *essōr*, *trésōr*, *sonner du cōr*. Et de même, quand il est suivi d'un D ou d'un T : *bōrd*, *effōrt*. Mais suivi d'une S, il est long : *hōrs*, *alōrs*, *trésōrs*, *le cōrps*, etc.

ORE. ORRE. Longs : *encōre*, *pécōre*, *aurōre*, *éclōrre*. Mais avec cette différence, que les pénultièmes des verbes où il n'y a qu'une R, et qui sont longues au présent de l'indicatif, *je décōre*, *elle s'évapōre*, deviennent brèves, quand elles sont suivies d'une terminaison masculine, *décōré*, *évapōré* ; au lieu que l'R étant redoublée, ces pénultièmes demeurent longues : *j'éclōrrois*, *j'éclōrrai*.

Os.

Digitized by Google

Os. Osé. Long : *ōs*, *propōs*, *repōs*, *grōs*, *hérōs*, *dōse*, *chōse*, *il ōse*.

Osse. Long dans *grōsse*, *fōsse*, *endōsse*, *il désōsse*, *il engrōsse* ; et si la suivante devient masculine, ces mots gardent leur quantité : *fōssé*, *endōsser*, *grōsseur*, *grōssesse*, etc.

Ot. Long (*a*) dans *impōt*, *tōt*, *dépōt*, *entrepōt*, *suppōt*, *rōt*, *prévōt*.

De ces mots il n'y a que les deux derniers, dont la finale se conserve en entier devant une terminaison masculine ; mais elle est brève dans *rōti*, et longue dans *prévōté*.

Ote. Long dans *hōte*, *cōte*, *maltōte*, *j'ōte*. Et la quantité des trois derniers est la même devant une finale masculine : *cōté*, *maltōtier*, etc.

Otre. Nous n'avons que trois mots ainsi terminés, *apōtre*, *nôtre*, et *vôtre*. Quant au premier, il est toujours long. Pour les deux autres, ils sont douteux : non que leur brièveté ou leur longueur soit arbitraire, car elle dépend de la place qu'ils occupent. Ils sont brefs, quand ils précèdent leur substantif ; et longs, quand ils suivent l'article. On dit : *je suis vōtre serviteur*. On répond : *Et moi le vōtre. C'est là vōtre avis, mais le nōtre est que*, etc. *Les nōtres sont excellentes, mais les vōtres ne valent rien.*

Quand on voudra étudier d'où vient cette différente prononciation du même mot, il ne sera pas difficile de voir que cela dépend des principes établis ci-dessus, au sujet de l'E muet. Si la finale est muette, comme dans cette phrase, *je suis le vôtre*, après laquelle mon oreille n'attend plus rien, alors la voix a besoin d'un soutien ; et ne le trouvant pas dans la finale, elle le prend dans la pénultième. Mais dans cette autre phrase, *je suis votre serviteur*, où j'attends nécessairement le substantif de *vôtre*, ce substantif est destiné à soutenir ma voix, parce

(*a*) Pour marquer la longueur de ces mots, et de ceux qui sont dans l'article suivant, autrefois on y mettoit une S muette : *impost*, *tost*, *suppost*, *hoste*, *coste*. Et dans les brefs on a toujours redoublé la consonne : *botte*, *cotte*, etc.

Digitized by Google

qu'il ne m'est pas permis de mettre le moindre intervalle entre *votre* et *serviteur*.

Peut-être n'y a-t-il point de principe qui ait plus d'étendue que celui-là dans notre Prosodie. On en a déja vu beaucoup d'autres applications. Une syllabe douteuse, et qu'on abrège dans le cours de la phrase, est allongée, si elle se trouve à la fin. Quelquefois même, dans le discours ordinaire, aussi-bien que dans la déclamation, une longue devient brève par la transposition du mot, car on dit : *un homme honnête*, *un homme brāve*, mais on dit, *un brăve homme*, *un honnĕte homme*.

OUDRE. OUE. Longs : *pōudre*, *mōudre*, *résōudre*, etc. *bōue*, *jōue*, *il lōue*, etc. Mais suivis d'une terminaison masculine, ils deviennent brefs : *pŏudré*, *mŏulu*, *rŏué*, *lŏué*.

OUILLE. Long dans *rōuille*, *il dérōuille*, *j'embrōuille*, *il débrōuille*. Mais bref, quand la terminaison devient masculine : *rŏuiller*, *brŏuillon*.

OULE. Long dans *mōule*, *elle est saōule*, *il se saōule*, *il fōule*, *la fōule*, *il rōule*, *écrōule*.

OURE. OURRE. Le premier est douteux : *brăvŏure*, *ils cŏurent*. Le second est long : *de la bōurre*, *il bōurre*, *il fōurre*, *qu'il cōurre*. Mais la syllabe féminine devenant masculine, alors la précédente est brève : *cŏurrier*, *bŏurrade*, *rembŏurré*, etc.

OUSE. Toujours long : *épōuse*, *jalōuse*, *qu'elle cōuse*, etc.

OUSSE. Long dans *je pōusse*, bref dans tout le reste; aussi-bien que dans les terminaisons qui en sont formées, comme *tŏusser*, *cŏussin*, etc.

OUT. Long dans *Aŏût*, *cŏût*, substantif, *gŏût* et ses dérivés.

OUTE. Long dans *absōute*, *jōûte*, *crōûte*, *vōûte*, *il cōûte*, *je gōûte*, *j'ajōute*. Mais bref au masculin : *ajŏuter*, *couter*.

Digitized by Google

OUTRE. Long dans *pōutre*, et dans *cŏutre* : bref partout ailleurs.

V. *De l'U.*

Il ne s'agit ici que de l'U voyelle ; car l'V consonne, par lui-même, ne produit aucun son, qui puisse être l'objet de la quantité.

UCHE. Dans *būche*, *embūche*, *on débūche*, l'U est long. Mais il devient bref dans *bŭcher*, *débŭcher*, etc.

UE, diphthongue, qui ne se trouve que dans ce seul mot, *écuelle*, où elle est aussi brève que peut l'être une vraie diphthongue.

UE dissyllabe. Toujours long : *vūe*, *tortūe*, *cohūe*, *je distribūe*, etc.

Voyez la Règle générale sous la terminaison ÉE, ci-dessus.

UGE. Douteux : *délūge*, *refūge*, *jūge*, *ils jūgent* ; et absolument bref, quand la syllabe devient masculine ; *jŭger*, *réfŭgier*, etc.

UI, diphthongue. Douteux : *cŭir*, *cŭisine*, *fŭir*, *lŭir*, etc.

UIE. Long : *plūie*, *trūie*, *il s'ennūie*, etc. Voyez la Règle générale, sous la terminaison ÉE, ci-dessus.

ULE. Long dans *je brūle*, *brūler*, *on brūlera*, etc.

UM. UN. Longs au milieu du mot : *hūmble*, *j'emprūnte*. Mais à la fin, brefs, si c'est au singulier : *parfŭm*, *brŭn* ; et longs si c'est au pluriel.

UMES. Toujours long dans les premières personnes du prétérit au pluriel : *nous reçūmes*, *nous ne pūmes*, etc.

URE. Toujours long : *augūre*, *verdūre*, *parjūre*, *on assūre*, etc. Mais la finale devenant masculine, la pénultième s'abrège : *augŭrer*, *parjŭrer*, etc.

Digitized by Google

USE. Toujours long : *Mūse*, *excūse*, *inclūse*, *rūse*, *je récūse*, etc. On dit pareillement *rūsé*. Mais on dit, *excŭser*, *refŭser*, *récŭser*.

USSE. Au lieu que la terminaison UCE, réservée pour des substantifs, est toujours brève: *pŭce*, *aumŭce*, *astŭce*; celle-ci, à l'exception de quelques noms propres, comme *la Prūsse*, n'a lieu que dans les verbes, où elle est toujours longue : *Que je pūsse*, *que je connūsse*, *qu'ils accourūssent*.

UT. Bref dans tous les substantifs, excepté *fūt*. Bref aussi dans tous les verbes à l'indicatif, *il fŭt*, *il vécŭt*, etc. Mais long au subjonctif, *qu'il fūt*, *qu'il mourūt*.

UTE. UTES. Brefs dans tous les substantifs, excepté, *flūte*. Mais toujours longs dans les verbes : *vous lūtes*, *vous fūtes*, etc.

VI. *Des Homonymes.*

Plusieurs de nos mots, et c'est la même chose dans toutes les Langues, ont beaucoup de ressemblance l'un avec l'autre, soit dans l'orthographe, soit dans la prononciation.

Quoique ceux que leur quantité différencie, se trouvent presque tous à leur place sous les terminaisons précédentes, il m'a paru qu'une liste alphabétique, qui les mettroit vis-à-vis l'un de l'autre, pourroit avoir son utilité.

alēne	*haleĭne.*
avānt	*avĕnt.*
bāt de mulet	on se *bāt.*
bāteleur	*bātelier.*
bēte brute.	*bĕtte.*
bōēte	il *boĭte.*
bōnd	*bŏn.*
chāir	*chĕr.*
clāir	*clĕrc.*
cōrps	*cŏr.*
cōurs	la *Cŏur.*

Digitized by Google

il *crāint*	*crĭn.*
il *dégōûte*	il *dégoûtte.*
dōnt	*dŏn.*
étēint	*étăim.*
faīte / *fēte*	*faĭte.*
faīs / tu *fāis*	il *făit.*
profēsser	*fĕsser.*
fōis	*fŏi.*
nous *fūmes*	il *fŭme.*
je *gōûte*	*goutte.*
hāle	*hălle.*
hōte / *j'ōte*	*hŏtte.*
jāis	*jĕt.*
jēûne, abstinence . .	*jĕûne* d'âge.
lācs, lacet	*lăc.*
lēgs	*lăit.* / *lăid.*
je *lāisse*	*lĕsse.*
līs, fleur	*lĭt.*
māître	*mĕttre.*
māis / un *mēts*	il *mĕt.*
māsse, au jeu . . .	*măsse*, amas.
mātin, chien	*mătin*, matinée.
mōis	*mŏi.*
mōnt	*mŏn.*
pāte	*pătte.*
pāume	*pŏmme.*
pēcher, pêcher . . .	*pĕcher*, pécher.
pēne de serrure . . .	*pĕine.*
plāine	*plĕine.*
je *pōusse*	*pŏuce.*
je *rōgne*	la *rŏgne.*
rōt, roti	*rŏt*, vent.
Sāint	*sĕint.* / *cĕint.* / *sĕing.*

Digitized by Google

sās, tamis	*çä*, adverbe. *sä*, pronom.
sāut	*sŏt*.
scēne *Cēne* *sāine*	*Sĕine*, rivière,
tāche, effort	*tăche*, souillure.
tēte, tête	*tĕte*.
trēs, très	*trăit*.
vāine	*vĕine*.
vēr *vērre* *vērs*	*vĕrd*.
vōix tu *vōis*.	il *vŏit*.
vōler, dérober . . .	*vŏler* en lair.

Qui voudra se donner la peine de combiner les observations faites ci-dessus, reconnoîtra que notre Langue a ses principes, dont l'uniformité ne sauroit être l'effet du caprice, ni du hasard. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'examiner sous chaque terminaison, en quoi s'accordent, et en quoi diffèrent nos cinq voyelles, placées devant les mêmes consonnes. On verra clairement par-là, que nous pourrions nous faire des règles de Quantité aussi sûres, et réduites à un aussi petit nombre, que celles du Grec et du Latin.

ARTICLE CINQUIÈME.

Utilité de la Prosodie.

PUISQUE la Prosodie nous enseigne la juste mesure des syllabes, elle est donc utile, et nécessaire pour bien parler. Mais ce seroit parler très-mal, que d'en

Digitized by Google

observer les règles avec une exactitude qui laisseroit entrevoir de l'affectation, ou de la contrainte. Tout respire une aimable liberté dans la conversation des honnêtes gens. Vivacité et douceur, c'est ce qui fait le caractère du Français : et il faut que son caractère se retrouve dans son langage. Aussi ceux qui jetèrent les fondemens de notre Langue, se proposèrent-ils évidemment des fins. Pour la rendre vive, ou ils ont abrégé les mots empruntés du Latin ; ou, lorsqu'ils n'ont pu diminuer le nombre des syllabes, du moins ils en ont diminué la valeur, en faisant brèves la plupart de celles qui étoient longues. Pour la rendre douce, ils ont imaginé l'E muet, qui rend nos élisions coulantes : et comme les articles et les pronons reviennent souvent, ils en ont banni (*a*) l'*hiatus*, jugeant une cacophonie pire qu'une irrégularité.

Toutes les syllabes paroissent brèves dans la conversation. Cependant, si l'oreille se rend attentive, elle sent que la Prosodie est observée par les personnes qui parlent bien. Les femmes, ordinairement, parlent mieux que les hommes. Si l'on en croit Cicéron, cela vient de ce qu'étant (*b*) moins répandues, elles conservent plus fidèlement l'accent d'une bonne éducation, et risquent moins de le corrompre par un accent étranger. Cette raison pouvoit être bonne pour les Dames Romaines ; mais il y en a une meilleure pour celles de la Cour et de Paris ; c'est qu'elles ont les organes plus délicats que nous, et plus d'habitude à discerner ce qui plaît, ou ne plaît point.

Plus la prononçiation est lente, plus la Prosodie devient sensible. On lit plus lentement qu'on ne parle ; ainsi la Prosodie doit être plus marquée dans la lecture. Mais elle l'est bien plus encore au Barreau, dans la Chaire, et sur le Théâtre. C'est là,

(*a*) *L'épée*, pour *la épée*. *Mon amité*, pour *ma amitié*, Impetratum est à consuetudine, ut peccare, suavitatis causâ, liceret. *Orat.* 47.

(*b*) *De Orat.* liv. III, chap. 21.

Digitized by Google

particulièrement, qu'elle doit se déployer. Et quoiqu'il ne soit permis de chanter, ni en lisant, ni en prononçant un discours, ni en récitant, ou déclamant des vers, il y a cependant je ne sais quelle modulation, que ces différentes fonctions de la voix amènent nécessairement, et qui en font toute la grâce. Je tâcherai de marquer en quoi cette modulation diffère de ce que j'ai appelé l'accent *oratoire*, s'il n'étoit comme impossible de s'expliquer, lorsqu'on veut pousser trop loin l'anatomie des sons.

Pour laisser donc ici tout ce que les préceptes enseignent imparfaitement, et que l'on peut beaucoup mieux apprendre de l'Usage, j'abandonne ce qui regarde la conversation, la lecture, la déclamation, et je ne considère l'utilité de la Prosodie, que par rapport à la Poésie et à l'Eloquence.

I.

Quand j'ai parlé de nos vers mesurés à la manière des Grecs et des Latins, j'ai seulement voulu en conclure que notre Prosodie avoit été fort connue dès le temps de Charles IX. Je n'ai prétendu dire, ni que cette sorte de versification fût possible en notre Langue, ni en la supposant possible, qu'elle nous convînt.

Premièrement, elle ne me paroît pas possible. Car, quoique notre Langue nous fournisse des longues et des brèves, ce n'est pas avec le pouvoir de les placer à notre gré. Telle est la construction de nos phrases, que l'ordre naturel y doit être toujours observé en vers comme en prose. On fait marcher le nominatif devant le verbe; il faut que l'adjectif touche immédiatement le substantif, devant ou après; lors même qu'en faveur de la netteté, ou de l'énergie, nous faisons de légères inversions; elles ont aussi leur règles, qui nous ôtent la liberté de les glisser où il nous plaît. Un de nos Poètes n'est donc pas maître d'arranger ses paroles comme bon lui semble, pour attraper la mesure dont il a besoin: et quand, par hasard, il auroit rencontré la mesure d'un vers Saphique, ou Alcaïque, ce n'est

Digitized by Google

pas dire qu'il pût en faire un second, ni, à plus forte raison, une Ode entière, comme les Poètes du seizième siècle l'avoient entrepris. Parmi plus de mille vers mesurés, que j'ai eu la curiosité de lire, je n'en ai pas trouvé un seul de bon, ni même de supportable.

Mais, en second lieu, quand même les vers mesurés seroient pour nous quelque chose de possible et, si l'on veut, de facile : où Jodelle et Baïf avoient-ils pris que cette espèce d'harmonie nous convint, à l'exclusion de la Rime? D'ailleurs, quand notre Langue nous permettroit de faire des vers mesurés, sur quel fondement a-t-on voulu que les mesures des Grecs (*a*) fussent aussi les nôtres? Il est aisé de voir que nos Français, il y a cent cinquante ans, n'étoient point encore assez en garde contre les abus de l'érudition, qui ne faisoit proprement que de naître chez eux. L'érudition, sans doute, est nécessaire pour former et pour assurer le goût : mais le goût, à son tour, est nécessaire pour diriger l'érudition, si j'ose ainsi parler, et pour empêcher que l'esprit ne convertisse en poison ce qui est destiné à être sa plus saine nourriture. On doit également craindre, et l'ignorance et le pédantisme. Ceux qui négligent de s'instruire avec l'Antiquité, risquent d'être bien neufs toute leur vie : et ceux qui ne veulent connoître que l'Antiquité, ne sont jamais ni de leur temps, ni de leur nation.

Voyons en quoi et jusqu'à quel point nous pouvons tourner à nos usages les secours que les Anciens tiroient de leur Prosodie. Il est clair que sa vertu consiste dans ce qu'ils appeloient le *Rythme*, c'est-à-dire, *l'assemblage de plusieurs temps, qui gardent entr'eux certain ordre, ou certaines* (*b*) *pro-*

(*a*) Vers *coriambique-dimètre-hypercatalectique*. Vers *dactylotrochaïque-tétramètre-brachycatalectique*. Termes employés par Baïf. Peut-on rien s'imaginer de plus burlesque dans la bouche d'un Français?

(*b*) C'est la définition de l'Aristide-Quintillien, rapportée dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tome V. page 152.

Digitized by Google

portions. Or il y a ici deux choses à distinguer : la première, *Que c'est un assemblage de plusieurs temps;* la seconde, *Que ces temps gardent entr'eux certaines proportions.* Quant à la première, nous sommes tout-à-fait de niveau avec les Anciens, puisque nous avons, comme eux, nos temps syllabiques. Quant à la seconde, distinguons tout de nouveau. Car il ne faut point confondre cet arrangement régulier des syllabes, avec l'effet qu'il produit, ou doit produire.

A le considérer sans relation à l'effet qu'il doit produire, ce n'est rien qui fasse honneur à l'esprit : et de tous les arrangemens possibles, l'un n'ayant pas plus de mérite que l'autre, il s'ensuit de là qu'il n'importe point de mesurer les vers, ou par le nombre des syllabes, comme nous faisons, ou par leur valeur, comme faisoient les Anciens : et qu'ainsi ce n'est pas un mal pour nous de ne pouvoir les imiter à cet égard.

On ne sauroit en conclure que la versification française soit dépourvue de nombre, puisque nos Poètes se trouvent précisément dans le cas où étoient les Orateurs, et Grecs et Latins. Ils n'avoient point de règles fixes pour la distribution des longues et des brèves dans leur prose ; mais ils ne laissoient pas de les distribuer avec art ; et nos Poètes ont la même facilité, d'où résultent les mêmes avantages.

Arrêtons-nous donc à l'effet que le Rythme est capable de produire. Or son effet propre et unique, c'est de rendre le discours, ou plus lent, ou plus vif. Plus lent, si l'on multiplie les pieds où dominent les longues. Plus vif, si l'on multiplie les pieds où dominent les brèves. Car les pieds sont dans les vers, ce que sont les pas dans la danse. Il est vrai que les Anciens pouvoient faire tout de suite autant de vers qu'ils vouloient, composés des mêmes pieds. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ; et nous ne ne leur disputons pas cet avantage, si c'en est un. Peut-être, au fond, que ce retour uniforme de la même cadence, quelque régulière qu'elle soit, ne fait qu'une sorte de beauté, qui tient de l'arbitraire,

Digitized by Google

et qui dans notre Langue est composée par la Rime. Quoi qu'il en soit, l'utilité réelle de leur Prosodie, c'est de pouvoir donner au discours, ou de la vivacité, ou de la lenteur; et nous le pouvons aussi-bien qu'eux. J'irois même jusqu'à dire que nous le pouvons plus aisément, puisque nous ne sommes pas obligés, comme eux, de former, et d'assembler des pieds; mais qu'il nous suffit de mettre ensemble, ou un peu plus de brèves, ou un peu plus longues, suivant le besoin.

Pour plus grand éclaircissement, je vais essayer sur Despréaux ce que Scaliger et beaucoup d'autres ont fait sur Homère et sur Virgile. Prenons au hasard les quatre vers par où finit le second Chant du Lutrin.

Du moins, ne permets pas... La Mollesse opressée
Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée;
Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort.

Quel est ici l'objet du Poète? D'achever le portrait de la Mollesse. Et comment peindroit-il mieux, qu'en la supposant hors d'état de finir la phrase? Des cinq derniers mots qu'elle articule, il y en a quatre monosyllabes, *Du moins ne* permet *pas*, et si peu de chose suffit pour épuiser ce qu'il lui reste de force.

Opressée, est moins un mot qu'une image. Car l'O sourd est plutôt un râlement, qu'une lettre: surtout étant suivi d'un P, et d'une R, qui, parce qu'ils sont difficiles à prononcer, font encore mieux sentir le poids dont la Mollesse est accablée. Deux syllabes traînantes, et une dernière qui s'entend à peine, *pressée*, ne sont-ce pas ces symptômes d'opression?

Tant de monosyllabes dans le vers suivant, continuent à me peindre l'état de la Mollesse, et je vois effectivement *sa langue glacée*, je le vois par l'embarras que cause la rencontre des monosyllabes, *sa*, *ce*, *sent*, *sa*, qui augmente encore par *langue glacée*, où *gue-gla* me fait presque à moi-même l'effet qu'on dépeint.

Digitized by Google

Je pourrois dans le troisième vers, à l'occasion de *succombant*, répéter les observations faites sur le *procumbit* de Virgile. Mais je me contenterai de remarquer avec quel art le Poète a coupé son vers en deux membres, dont le premier ne donne point droit d'attendre le second, et qui ne sont nullement liés l'un avec l'autre, *Et lasse de parler* (*succombant sous l'effort.*) Qu'on fasse là une phrase continue, et les proportions du tableau seront manquées.

Quant au dernier vers, commençons par en marquer la quantité.

Soŭpire, étĕnd lēs brās, fĕrme l'œĭl, ĕt s'ĕndōrt.

Assurément, si des syllabes peuvent tracer l'image d'un soupir, c'est une longue précédée d'une brève, et suivie d'une muette, *soŭpire.* Dans l'action d'étendre les bras, le commencement va par degrés, mais le progrès demande une lenteur continuée, *étĕnd lēs brās.* Voici qu'enfin la Mollesse parvient où elle vouloit, *fĕrme l'œĭl.* Avec quelle vîtesse elle y court! Ce sont trois brèves. Et de-là, par un monosyllabe bref, *ĕt s'ĕndōrt*, elle se précipite dans un long et profond assoupissement.

Je ne prétends point que Despréaux ait eu de pareilles attentions. Je n'en soupçonne pas plus Homère ni Virgile, quoique leurs Interprêtes soient en possession de le dire. Mais ce que je croirois volontiers, c'est que la Nature, quand elle a formé un grand Poète, un grand Orateur, le dirige par des ressorts cachés, qui le rendent docile à un art, dont lui même il ne se doute pas; comme elle apprend au petit enfant d'un Laboureur, sur quel ton il doit prier, appeler, caresser, se plaindre.

Quelque vraisemblance qu'il y ait dans ces observations, je suis bien éloigné de croire que tout le monde les trouve incontestables. Mais en voici deux qui le sont certainement, et dont l'une regarde la Rime, l'autre la Musique.

Pour ce qui est de la Rime, elle ne dispense personne d'observer inviolablement les règles de la Pro-

Digitized by Google

sodie. Ceux même qui ont vieilli dans l'opinion que nous n'avons ni longues ni brèves, seront forcés d'en revenir, s'ils considèrent qu'on ne peut (*a*) pas rimer les unes avec les autres ; et qu'ainsi ces deux vers :

Un Auteur, à genoux dans une humble préfăce,
Au lecteur, qu'il ennuie, a beau demander grăce,

sont inexcusables. Une brève, à la rigueur, ne doit rimer qu'avec une brève, ni une longue qu'avec une longue. Toute la licence qu'on peut prendre, ne regarde que les syllabes douteuses. Je n'entrerai point ici dans un détail qui déplairoit à nos Poètes. Mais enfin, s'ils trouvent qu'on les gêne trop, je les conjure de faire attention à leurs propres intérêts, qui leur défendent sévèrement de se relâcher sur la Rime. Car ne croyons point que ce soit, comme quelques-uns l'on dit, une invention de nos siècles barbares, puisqu'elle se trouve usitée parmi les plus anciens (*b*) peuples de l'Asie, de l'Afrique, et de l'Amérique même. Tout le mal qu'on dit d'elle, n'est vrai qu'entre les mains d'un homme sans génie, où qui plaint sa peine. Elle a enfanté mille et mille beaux vers. Souvent elle est au Poète comme un génie étranger, qui vient au secours du sien. Je comprends qu'elle se fait quelquefois acheter ; mais ceux qui joignent un grand courage à un grand talent, ces hommes rares que la Renommée divinise, quelquefois même pendant leur vie, doivent être charmés que leur art soit entouré de grandes difficultés, qui le rendent inaccessible aux esprits médiocres, et qui

(*a*) Joachim du Bellay, chap. 7. de sa *Défense et illustration de la Langue française*, imprimée dès l'année 1549. *Garde-toi*, dit-il, *de rimer les mots manifestement brefs avec les manifestement longs, comme* passe, trace, maître, mettre, etc.

(*b*) *Consuetudinem hanc servant, non Arabes tantùm et Persæ; sed et Tartari, et Sinenses, et complures quoque Americanæ gentes ; ut dubitari vix possit, quin ipsa natura unà cum cantu hanc poeseos rationem moralibus tradiderit.* II. Vossius, de Poematum cantu, et viribus Rythmi. page 25.

Digitized by Google

maintiennent la Poésie dans la possession où elle est depuis l'origine des Arts, d'être le langage des Dieux.

Venons aux Musiciens. Je leur citerai une autre autorité, qui n'est pas moins respectable pour eux qu'elle l'est pour les Savans. « Quoique notre Poésie, » dit M. Burette, ne se mesure point suivant les » longues et les brèves, cela n'empêche pas que le » chant ne doive faire sentir exactement, par la du- » rée des sons, la quantité de chaque syllabe : et » c'est ignorance ou négligence au Musicien d'en » violer les règles. Il est vrai que cette quantité ne » s'évalue pas dans notre Langue aussi scrupuleuse- » ment, que dans les Langues Grecque et Latine, » où une syllabe brève répond toujours à un temps, » et une syllabe longue à deux. En François, sur- » tout par rapport au chant, les brèves et les lon- » gues peuvent avoir une plus grande latitude, (s'il » est permis de s'exprimer ainsi) c'est-à-dire, qu'une » brève répondra quelquefois à deux temps de ceux » des Anciens, une longue à trois ou quatre. Mais » quelque liberté que se donne là-dessus le Musicien, » il doit si bien ménager la durée des sons, les uns » à l'égard des autres, qu'ils fassent toujours aper- » cevoir la différence qui distingue une syllabe lon- » gue d'avec une brève : et quiconque se dispense » de cette règle, doit passer pour mauvais (*a*) Mu- » sicien. »

Aussi chez les anciens Grecs, tout Poète étoit-il nécessairement Musicien : « et cette liaison intime de » la Musique et de la Poésie, dit ailleurs M. Bu- » rette, étoit due principalement au rythme ou à la » cadence, qui étoit commune à l'une et à l'autre. » C'est-à-dire que la Poésie seulement prononcée fai- » sait sentir précisément la même cadence, que lors- » qu'on la chantoit après l'avoir mise en Musique. » Celle-ci ne faisoit donc qu'ajouter à celle-là des » sons convenables à l'expression des vers ; et com- » me le Poète connoissoit mieux que tout autre,

(*a*) Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tome V. page 164.

Digitized by Google

» quelle étoit la force de cette expression, surtout
» dans une Poésie dont il étoit l'auteur, personne n'é-
» toit plus capable que lui d'y joindre les sons les
» plus propres et les plus énergiques. De-là vient
» qu'alors toute Poésie n'étoit faite que pour être
» chantée : ce qui doit s'entendre, non-seulement de
» la Poésie lyrique, mais encore de l'épique, de l'é-
» légiaque, etc. »

Il n'en est pas de même parmi nous, ajoute M. Burette. « Toute Poésie ne comporte pas Musique.
» La versification qui paroît la plus lyrique, n'obéit
» pas toujours à la mélodie. La cadence musicale
» estropie souvent celle des vers, laquelle ne con-
» siste plus que dans les prononciations régulières
» des mots, qui fasse sentir les brèves et les longues
» où elles se rencontrent fortuitement ; la structure
» du vers ne mettant dans ces syllabes aucun arran-
» gement uniforme, comme l'y mettoient les An-
» ciens. En un mot, ces deux talens, qui font le
» Poète et le Musicien, se trouvent aujourd'hui si ra-
» rement réunis, que dans ces magnifiques specta-
» cles, à la perfection desquels ces deux Arts sem-
» blent concourir à l'envi, mais souvent avec très-
» peu de succès, le Poète accuse de cette disgrâce
» la Musique, et le Musicien s'en prend à la mau-
» vaise (*a*) Poésie. »

Une plus exacte connoissance de notre Prosodie mettroit, ce me semble, les Poètes et les Musiciens hors d'état de faire des fautes qui ne leur fussent communes. Peut-être aussi ne leur seroit-il pas difficile, s'ils vouloient s'entendre, de concilier en quelque sorte l'ancienne Musique avec la nouvelle. *On peut*, dit positivement le Père Mersenne, *transporter dans nos vers rimés toute la richesse, la variété, et la beauté des mouvemens, qui sont dans les Poésies des Grecs, sans qu'il soit nécessaire* (b) *de pratiquer les*

(a) M. Burette : *Dialogue de Plutarque sur la Musique.* Remarque XVII.

(*b*) *Harmonie Univ.* Liv. VI. Propos. 27.

Digitized by Google

vers mesurés. Un aveu si formel est glorieux à notre Langue; car le Père Mersenne paroît d'ailleurs l'homme du monde le plus entêté du rythme ancien, soit dans son Traité de l'*Harmonie Universelle*, soit dans ses Commentaires sur la Genèse, où il rapporte, avec des éloges infinis, quelques morceaux de la Musique faite sur les vers de Baïf. *Tels vers*, dit le Sieur d'Aubigné, *de peu de grâce à les lire et prononcer, en ont beaucoup à être chantés : comme j'ai vu en de grands concerts faits par les Musiciens* (a) *du Roi.* Un Auteur que Sauval (*b*) ne cite point, et qui étoit, dit-il, contemporain de Baïf, nous donne encore une grande idée de ces vers mesurés, et des effets admirables qu'ils produisoient, accompagnés du chant. Vossius (*c*) nous invite à en reprendre la méthode. Que s'ils ont échoué autrefois, c'est parce que de mauvais Poètes s'en mêloient; mais qu'aujourd'hui nous en aurions de plus habiles. Je conclus de toutes ces autorités, non pas que nous fassions des vers mesurés, car la chose est démontrée impossible; mais qu'on pourroit quelquefois rendre nos Airs plus conformes qu'ils ne sont ordinairement à la Prosodie. On est content du Musicien, lorsque son Air exprime le sens des paroles; peut-être qu'en même temps il pourroit répondre à la Prosodie, et ce seroit une nouvelle source d'agrémens. Pourquoi le Musicien ne le pourroit-il pas, puisque le Poète le peut parfaitement, comme le P. Mersenne l'avoue, et comme je crois l'avoir prouvé? Quoi qu'il en soit, l'utilité que le Poète peut tirer de la Prosodie, ne se borne pas à cela seul, et il me reste à faire d'autres observations, qui lui sont communes avec l'Orateur.

(a) Dans l'ouvrage que j'ai cité, page 16.

(*b*) *Antiquités de Paris*, Tome II. page 493.

(*c*) *De viribus Rythmi*, page 13.

Digitized by Google

II.

Avant de chercher en quoi la Prosodie est utile à l'Orateur, pour qu'il donne de l'harmonie au discours, c'est une nécessité de faire voir, mais en peu de mots, que cette harmonie est quelque chose de réel.

Personne, je crois, ne peut nier que les trente plus méchans vers de Chapelain, et les trente meilleurs vers de Racine ou de Despréaux, ne fassent à l'oreille un effet bien différent. On juge ceux-ci plus harmonieux que ceux-là. Or est-il que tout jugement qui se fait par comparaison, suppose qu'on a de quoi former un jugement absolu. Par conséquent il porte sur des principes, lesquels nous fussent-ils entièrement inconnus, ou même impénétrables, n'en seroient pas moins certains, et n'en prouveroient pas moins la réalité (*a*) de l'harmonie dans le discours.

Mais bien loin que ce soit un mystère difficile à pénétrer, Aristote et Cicéron en ont parlé très-clairement. Tous les deux adoptent les mêmes principes; et s'ils n'en font pas toujours la même application, c'est que leurs Langues ne sont pas les mêmes. Voyons, à leur exemple, ce que la nôtre demande, ce qu'elle défend. Je m'attacherai à Cicéron qui est ici (*b*) plus étendu, plus méthodique même qu'Aristote. On apprend de lui, premièrement, à qui sont dues les plus anciennes observations que l'on ait faites sur l'harmonie de la prose; en second lieu, sur quel fondement, et à quelle occasion elles

(*a*) *Essé igitur in oratione numerum quemdam, non est difficile cognoscere. Judicat enim sensus. In quo iniquum est, quod accidit, non agnoscere, si cur id accidat, reperire nequeamus.* Orat. LV.

(*b*) Voyez le dernier livre *de Oratore*, depuis le Chap. XLIX, et *Orator*, depuis le Chap. LII, jusqu'à la fin.

Digitized by Google

ce firent ; troisièmement, en quoi cette harmonie consiste, et enfin, comment on doit en user. Voici donc, sur ces quatre points, le précis de sa doctrine, mais dépouillé de ce qui n'a rapport qu'au Latin, et accompagné de ce qui regarde le Français.

Premièrement, il est certain que le nombre oratoire n'a été trouvé, ou du moins réduit en Art, que long-temps après la mesure du vers. Cicéron en reconnoît Isocrtae pour le principal auteur, et Isocrate n'a vécu que plus de six cents ans après Homère. Pour ce qui est des Romains, il paroît que Cicéron, à cet égard, fut leur Isocrate. Quoi qu'il en soit, les Romains n'ont jamais su ce qu'ils apprirent des Grecs. Aujourd'hui encore, quoique tous les siècles et tous les peuples nous soient connus, il faut convenir qu'en ce qui concerne les Beaux-Arts, les Grecs du bon siècle, qui fut celui de Philippe et d'Alexandre, sont toujours eux seuls, ou du moins préférablement à tous autres, les précepteurs du genre humain. Puisqu'une Nation, si attentive d'ailleurs aux grâces du langage, tarda si long-temps à trouver le nombre oratoire, c'est une consolation pour nous, qui ne connoissons ce genre d'harmonie, que depuis Malherbe dans les vers, et depuis Balzac dans la prose. Je parle de Malherbe, parce qu'en effet le *nombre* dont il s'agit ici, n'est nullement la *mesure* du vers : et au reste je dis indifféremment, *nombre*, *harmonie*, *cadence*, pour exprimer la même idée, qui dans un moment se débrouillera tout-à-fait.

Mais, en second lieu, comment le nombre oratoire fut-il observé, et sur quel fondement ? Rien de plus simple, dit Cicéron : et je m'étonne, ajoute-t-il, que cette découverte ait été faite si tard, puisqu'il suffiroit pour cela de remarquer une chose toute naturelle : Qu'une phrase bien cadencée, comme le hasard en produit souvent, est plus agréable qu'une autre, dont le tour n'aura rien d'harmonieux. Telle

Digitized by Google

est, en effet la justesse de l'oreille, ou plutôt de l'esprit, à qui l'oreille fait son rapport, qu'ayant la mesure des mots en nous-mêmes, d'abord nous sentons s'il y a dans la phrase du trop, ou du trop peu, quelque chose d'excédant, ou de tronqué. Voilà par où l'on parvint (*a*) à déterminer la mesure des vers : ce ne fut point par des démonstrations mathématiques, ni par de grands efforts de raisonnement : l'oreille jugea : et de même qu'elle avoit elle seule trouvé la juste mesure du vers, elle fit aussi, quoique long-temps après, observer le nombre oratoire, par la comparaison d'une phrase bien cadancée, avec une phrase sans cadence et sans tour.

Qu'est-ce donc précisément que cette cadence ? Troisième point à examiner dans l'ordre de Cicéron, et sur lequel, ni lui, ni Aristote n'ont jugé à propos de rien dire de formel, parce qu'une définition sèche est souvent plus capable d'embrouiller que d'éclaircir les idées, qui tiennent immédiatement au goût et au sentiment. Quelque danger qu'il y ait à vouloir faire ce que ces grands Maîtres n'ont point voulu, il me semble pourtant qu'on peut, en rapprochant leurs principes, définir le nombre oratoire, *Une sorte de modulation qui résulte non-seulement de la valeur syllabique, mais encore de la qualité et de l'arrangement des mots.* Pesons tous ces termes.

Je dis *une sorte de modulation*, parce que c'est une suite de plusieurs mouvemens, qui ne sont point arbitrairement distribués : mais où il doit se trouver de certaines proportions, sans lesquelles ce ne seroit que des sons indépendans les uns des autres, et dont l'assemblage confus ne formeroit rien de flatteur pour l'oreille.

Je donne pour première cause de cette modulation, *la valeur syllabique* des mots, dont une phrase est

(*a*) *Neque enim ipse versus ratione est cognitus, sed naturâ, atque sensu.* Orat. LV.

Digitized by Google

composée : c'est-à-dire, leurs longues et leurs brèves, non point assemblées fortuitement, mais assorties de manière qu'elles précipitent, ou ralentissent la prononciation, au gré de l'oreille.

J'ajoute qu'il faut avoir égard à la *qualité* des mots. Et par-là je n'entends point ce qui caractérise la noblesse, la bassesse, l'énergie, la foiblesse : c'est l'affaire de la Rhétorique. Quant à la Prosodie, elle ne les considère que matériellement, et comme des sons, ou éclatans, ou sourds, ou lents, ou rapides, ou rudes, ou doux. Or, nous ne créons pas les mots: c'est une nécessité de les employer tels qu'ils sont: et il y auroit même de la bizarrerie à vouloir en rejeter quelques-uns, sous prétexe que notre oreille ne s'en accommode pas. Un des plus importans secrets de la Prosodie, c'est de tempérer les sons l'un par l'autre. Il n'y a point de si rude syllabe, qui ne puisse être adoucie ; il n'y en a point de si foible qui ne puisse être fortifiée : tout cela dépend des syllabes qui précèdent, ou qui suivent celle dont l'oreille se plaint.

J'ai donné (*a*) pour dernière cause de l'harmonie, l'*arrangement* des mots. Car quoique notre Langue aime un arrangement simple, naturel et régulier, cela n'exclut que les inversions, qui sont violentes : et souvent on est obligé de transposer, ou des mots, ou même des membres de phrase, non-seulement pour être plus clair ou plus énergique, mais encore pour attraper un tour harmonieux. Je ne finirois point, si j'en voulois rapporter des exemples. Qu'on prenne au hasard quelque période un peu sonore, ou dans Fléchier, ou dans Bossuet : que l'on en conserve toutes les paroles, mais qu'on les dérange seulement : le sens demeurera le même, et l'harmonie disparoîtra.

Une phrase bien cadencée est donc un tissu de syllabes bien choisies, et mises dans un tel ordre, que les organes, soit de celui qui parle, soit de celui qui écoute, sont agréablement flattés par une sorte de

(*a*) *Non numero solùm numerosa oratio, sed et compositione sit.* Orat. LXV.

Digitized by Google

modulation, qui fait que le discours n'a rien de dur, ni de lâche; rien de trop long, ni de trop court; rien de pesant, ni de sautillant.

Quatrième et dernier point à éclaircir : l'usage qu'on doit faire du nombre oratoire, c'est-à-dire, quelle est sa véritable place; s'il doit être varié, et comment; en quoi il s'éloigne du nombre poétique, et jusqu'où il peut en approcher.

Que la véritable place du nombre oratoire, ce soit le commencement et la fin d'une période, j'avoue que Cicéron en fait une loi d'autant plus sensée, qu'en effet l'attention de l'auditeur est plus vive au commencement de la phrase, et que l'oreille, si d'abord on ne la contente pas, veut bien suspendre un peu son jugement, dans l'espérance qu'on ne finira point sans la contenter. Mais en notre Langue ce n'est pas tout-à-fait la même chose. On ne sauroit exiger de nous que nous gardions pour la fin de la phrase les termes les plus sonores, car nous sommes forcés de suivre l'ordre naturel; et comme l'oreille du Français ne s'attend point qu'on la dédommage à la fin de la période, aussi ne permet-elle pas d'en négliger le milieu.

Toutes nos phrases, d'un bout à l'autre, doivent donc être nombreuses. Mais la cadence doit perpétuellement varier : car d'être uniforme dans son harmonie, ou de n'en avoir point, ce sont deux extrémités aussi vicieuses l'une que l'autre. Tantôt la période sera de deux membres, tantôt de trois, tantôt de quatre. Quelquefois elle ira même plus loin; car il faut de toute nécessité, que la marche du discours se proportionne à celle de l'esprit, qui peut de temps en temps avoir besoin d'un plus grand espace pour se déployer. Quelquefois aussi, et plus souvent encore, il lui arrive de se renfermer dans l'espace le plus court. Un mot lui suffit; un mot doit donc faire toute la phrase. Jamais l'oreille ne se fâche, quand l'esprit est content.

On voudroit inférer de là, que tout est donc arbi-

Digitized by Google

traire dans le style, puisque, suivant les Maîtres de l'art, il nous est permis de faire nos phrases et aussi longues et aussi courtes qu'il nous plaît, puisque nous pouvons y faire entrer toutes sortes de mots, et les plus rudes aussi-bien que les plus coulans, puisqu'enfin la distribution des longues et des brèves n'a rien, ni de borné quant au nombre, ni de fixe quant au lieu.

Je conviens des principes. Aristote et Cicéron les reçoivent, les établissent. Je nie seulement les conséquences qu'on en veut tirer. Rien n'est déterminé, ni prescrit; cela est vrai. Tout est donc arbitraire; cela est faux. Ici nos Métaphysiciens auroient beau se récrier : ils ont affaire à un Juge qui en sait plus qu'eux, et qui même (*a*) pousse l'orgueil encore plus loin qu'eux. Quel est-il? l'oreille Juge, en effet, le plus orgueilleux qu'on puisse imaginer; car il prend son parti dans l'instant, et sans daigner ni écouter aucune remontrance, ni rendre aucune raison de ses arrêts.

Pour obéir à l'oreille, ne négligeons jamais le nombre, mais varions-le souvent. Elle demande qu'on soit attentif à lui plaire, sans que cette attention se fasse remarquer. Une suite de périodes, toutes de la même étendue, dont les membres seroient également partagés, et qui produiroient un nombre uniforme, ne manqueroit pas de fatiguer, et décéleroit un art odieux. Il faut couper nos phrases à propos. Mais il y a une manière de les couper, qui, bien loin d'interrompre l'harmonie, sert à la continuer, et la rend plus agréable. Car ne confondons pas le style qui n'est pas périodique, avec le style qui n'est point lié. On peut n'être pas toujours périodique, il y a même plus de grâce à ne l'être pas toujours : mais on doit toujours lier ses phrases, de manière qu'elles soient enchaînées l'une avec l'autre. Je porte envie aux Grecs, dont la

(*a*) *Aures, quarum est judicium superbissimum.* Orat. XLIV.

Digitized by Google

Langue étoit si abondante en conjonctions : au lieu que la nôtre n'en conserve que très-peu ; encore voudroit-on nous en priver. Rien de plus contraire à l'harmonie, que des repos trop fréquens, et qui ne gardent nulle proportion entr'eux. Aujourd'hui pourtant c'est le style qu'on voudroit mettre à la mode. On aime un tissu de petites phrases isolées, décousues, hachées, déchiquetées. Il semble que la valeur d'une ligne soit une immense carrière, qui suffise pour épuiser les forces de l'Auteur ; et qu'ensuite, tout hors d'haleine, il ait besoin de faire une pause, qui le remette en état de recommencer à penser. Ordinairement ces sortes de gens ont des idées aussi bornées, et aussi peu liées que leurs phrases. Vraies copies de cet Hégésias, dont Cicéron (*a*) dit, que si quelqu'un cherche un *sot* Ecrivain, il n'a qu'à prendre celui-là.

Par tout ce qu'on vient de lire, il est aisé de voir en quoi les lois de l'harmonie sont les mêmes pour le Poète et pour l'Orateur ; en quoi elles sont différentes. L'un doit comme l'autre, donner à son discours cette sorte de modulation, *qui résulte non-seulement de la valeur syllabique, mais encore de la qualité et de l'arrangement des mots.* L'un doit, comme l'autre, varier toujours son harmonie, et de manière que jamais elle ne soit interrompue. Jusques-là l'Orateur et le Poète Français marchent de compagnie. Mais deux choses aisées à remarquer, la Mesure et la Rime, distinguent essentiellement le Poète, et lui font une espèce particulière d'harmonie, qui n'a plus rien de commun avec celle de l'Orateur. Aussi est-il permis au Poète, il lui est même ordonné, de faire bien sentir son harmonie : tandis que l'Orateur, s'il est prudent, ne fait guère moins d'effort pour déguiser,

(*a*) *Quam* (numerosam comprehensionem) *perversè fugiens Hegesias. . . saltat, incidens particulas ; et is quidem non minùs sententiis peccat quàm verbis : ut non quæras quem appellet ineptum, qui illum cognoverit.* Orat. LXVII.

Digitized by Google

que pour saisir celle qui lui est propre. De-là vient qu'en faveur de ces sons mélodieux, que le Poëte seul a droit de nous faire entendre, non-seulement nous lui pardonnons des inversions plus fortes et plus fréquentes; mais pour le rendre inexcusable, s'il manque à nous flatter l'oreille, nous lui accordons, et plus de liberté dans le choix des mots, et moins de contrainte dans la structure de ses phrases, et plus de hardiesse dans ses tours.

Je reviens donc aux Orateurs. Peut-être la plupart regarderont-ils comme insupportable, et comme indigne d'eux, le joug de la Prosodie. Voilà pourquoi dans un discours que j'eus occasion (*a*) de prononcer l'année dernière, le jour que l'Académie française distribue ses Prix, je me contentai de faire observer que la désinence de tous mots français étoit de deux sortes: l'une féminine, qui est celle où se trouve l'E muet; l'autre masculine, qui renferme généralement toute désinence, où l'E muet ne se trouve point. « J'en conclus que ces deux sons très-différens, l'un » masculin, qui est soutenu, l'autre féminin qui » est foible, faisoient en notre Langue l'effet des » longues et des brèves; et que le mêlange de ces » deux sons, qui pouvoit se varier à l'infini, et for- » mer toute sorte de cadence, étoit par conséquent » le principe de notre harmonie. » Ainsi, *sans* distinguer exactement nos temps syllabiques, je n'osai d'abord en montrer que deux, pour ne point effrayer ceux de nos jeunes Ecrivains, à qui cette doctrine paroîtroit nouvelle. On n'a besoin, en effet, que d'une légère attention, pour ne point confondre ces deux désinences, et il ne faut qu'un art médiocre, pour les placer à propos. Mais après tout ce que j'ai établi ci-dessus, on voit clairement que l'Orateur trouve dans notre Prosodie des resources bien plus amples, pourvu qu'il ne manque pas de génie, et qu'il soit laborieux.

(*a*) Ce Discours est imprimé à la tête de ma Traduction des *Philippiques de Demosthène*, etc.

Toutes

Digitized by Google

Toutes ces ressources, pourtant, ne peuvent que fournir le matériel de l'harmonie. Ce qui en fait l'ame, c'est la pensée. Une phrase parfaitement sonore, mais destituée de sens, est un corps sans ame, et si le sens qu'elle présente est méprisable, c'est une vilaine ame dans un beau corps. De la pensée dépend l'expression. Qu'est-ce que beauté dans la pensée? Conformité avec un objet capable de plaire. Qu'est-ce que beauté dans l'expression? Conformité avec la pensée. Or l'esprit voit en même temps, et par une action indivisible, la pensée et l'expression. Du parfait accord qu'il y a entre l'une et l'autre, naît une harmonie intellectuelle, sans quoi la vocale n'est rien. Comme aussi, sans la vocale, il manquera l'une des parties essentielles pour former un concert, où l'esprit n'ait rien à désirer.

Que ceux qui croient ces petits soins indignes d'eux, écoutent comment parle Denys d'Halicarnasse, à la fin d'un excellent (*a*) Traité, où il a fait pour sa Langue à peu près ce que je tâche de faire ici pour la nôtre.

« On auroit tort, dit-il, de trouver mauvais qu'un » aussi grand homme que Démosthène, dont le » mérite a obscurci la gloire de tous ceux qui s'étoient » montrés avant lui dans la carrière de l'Eloquence, » voulant composer des Ecrits immortels, et ayant » le courage de se livrer à l'examen (*b*) de l'*Envie* et » du *Temps*, Juges formidables, il ait apporté une » attention si scrupuleuse, non-seulement à la so- » lidité et l'ordre des pensées, mais encore au choix » et à l'arrangement des mots. On ne trouvera rien

(*a*) *De l'Arrangement des mots*, Chapitre 25.

(*b*) De ces deux Juges, l'un est à mépriser pour un honnête-homme. Mais plus un Auteur sera honnête-homme, plus il fera d'efforts pour se concilier l'autre. *Servi igitur, iis etiam Judicibus, qui multis post seculis de te judicabunt: et quidem haud scio, an incorruptius quàm nos. Nam et sine amore, et sine cupiditate, et rursus sine odio, et sine invidia judicabunt.* Cic. pro Marcello. Cap. IX.

Digitized by Google

» là d'étonnant, si l'on considère que les Auteurs de
» son temps sepiquoient, non pas simplement d'écrire,
» mais de buriner et de sculpter leurs ouvrages. Iso-
» crate employa dix années, au moins, à composer
» son (*a*) panégyrique. Platon, à l'âge de quatre-
» vingts ans retouchoit encore ses Dialogues, et sans
» cesse y travailloit à y mettre de l'élégance. Quoi!
» ne loue-t-on pas un Peintre, un Graveur, de
» retoucher leurs ouvrages avec la dernière exacti-
» tude? Un Orateur doit, à bien plus forte raison,
» se donner les même soins. Outre que ses soins ne
» sont ni pénibles, ni ingrats, du moment que l'ex-
» périence les rend familiers; et surtout lorsqu'à
» l'exemple de Démosthène, une jeunesse studieuse
» aura bien fait tout ce qu'il faut pour se former le
» goût et l'oreille. »

Ainsi parle Denys d'Halicarnasse; et assurément les sages réflexions de ce savant Critique pourroient n'être pas inutiles dans le siècle où nous sommes, bien différent de ce siècle où l'on ne souffroit que des ouvrages *sculptés et burinés*. On veut trop écrire aujourd'hui; on ne veut prendre ni le temps, ni les soins nécessaires pour produire du bon; et parce qu'on lit peu les Originaux, peu de gens ont l'idée du parfait. Au moins ne devroit-on pas négliger ce qui résulte plutôt de l'art, que du génie. On n'est pas maître de se donner des talens; on est maître de se donner des connoissances, qui toutes seules, à la vérité, ne feront pas un bon Ecrivain, mais sans lesquelles aussi on ne sauroit bien écrire. Telle est la Science de la Prosodie : la plus facile est la moindre des Sciences pour qui veut l'acquérir, mais aussi une de celles dont l'ignorance peut le plus nuire. Quatre ou cinq de nos Poëtes nous ont fait sentir parfaitement, que notre Langue se prêtoit à l'har-

(*a*) On sait que le *Panégyrique d'Isocrate* n'est pas l'éloge de cet Orateur, mais le titre d'une de ses plus fameuses Oraisons : et c'est un terme consacré en notre Langue, comme l'a remarqué M. Despréaux sur le Chapitre III. de Longin.

Digitized by Google

monie : quelques morceaux choisis de nos Orateurs ne laissent pas lieu d'en douter. Pourquoi donc ne pas étudier les moyens de perfectionner un Art, dont nous connoissons le prix, et dont nous voyons que les progrès ont été déjà si heureux ?

Voilà ce que je m'étois proposé de dire, tant sur notre Prosodie, que sur les matières qui en dépendent. Peut-être me suis-je trompé dans quelques-unes de mes observations ; peut-être en ai-je omis d'essentielles. Mais un Traité de cette nature ne pouvoit être qu'ébauché par un particulier. Pour l'achever, il faut un Grammairien, un Orateur, un Poète, un Musicien, et j'ajoute un Géomètre : car tout ce qui demande arrangement et combinaison de principes, a besoin de sa méthode.

Digitized by Google

AVIS.

Cette Dissertation toute nouvelle, ayant été mise à la tête du Dictionnaire Anglois et François de Boyer, dernière Édition in-4.° Londres, 1748, *nous ne doutons pas qu'elle ne convienne et qu'elle ne soit très-bien reçue à la suite du* Traité de M. D'OLIVET. C'est la BIBLIOTHÈQUE RAISONNÉE qui l'attribue à M. DURAND.

Digitized by Google

DISSERTATION

EN FORME D'ENTRETIEN

SUR LA PROSODIE

FRANÇAISE.

A. « Il me semble que vous avez articulé la *Prosodie* comme une partie de la Grammaire ; qu'est-ce » que c'est ? »

B. La Prosodie est *une espèce de modulation qu'il faut observer dans la prononciation des mots, par rapport aux diverses syllabes qui les composent, et aux divers accens qui les distinguent :* car, comme dans la Musique il y a divers tons, plus ou moins hauts, plus ou moins rapides, et toujours combinés dans une grande variété, il y a aussi dans toutes nos paroles, de certains *ports*, ou de certains *abaissemens* de voix, beaucoup moins sensibles, il est vrai, que dans le chant, mais cependant très-réels.

A. « J'avois cru jusqu'ici que les *Grecs* et les *Latins*, » qui distinguoient leurs voyelles en *longues*, *brèves* » ou *ambiguës*, et ne composoient leurs vers que d'un » certain nombre de *pieds* assez différens des nôtres, » devoient quelque application à un art si essentiel à » leur poésie : mais par rapport à nous, chez qui les » syllabes ne sont guère que comptées en fait de ver- » sification, je m'imaginois qu'elles étoient toutes à » peu près de même valeur, et qu'insi la Prosodie, » ou ne nous regardoit point, ou ne concernoit tout » au plus que les oreilles délicates, dont le nombre » est fort petit. »

B. Je conviens que notre Poésie compte les syllabes et ne les pèse pas toujours ; mais sans toucher ici aux défauts de notre Parnasse, dont on parlera en son lieu, vous tomberez d'accord que la distinction qui

Digitized by Google

s'y est introduite entre nos Rimes *Masculines* et nos rimes *Feminines*, en tant qu'elles se succèdent ou s'entrelacent dans nos vers, prouvent déjà qu'il y a une harmonie réelle dans notre Langue : et pour ce qui est de la Prose, vous n'ignorez pas qu'elle a aussi son nombre et sa cadence, comme le Latin. Ajoutez à cela que la rime même, qui passe pour une beauté essentielle à notre poésie, devient un vice dans le discours ordinaire, ou rien ne doit paroître affecté. Mais pour venir plus directement au fait, dites-moi, d'où vient que l'autre jour un GASCON du voisinage s'étant avisé de lire tout haut dans une compagnie où nous étions, vous détournâtes la tête presque à chaque période, et que moi-même, tout grave que je suis, je ne pus m'empêcher de vous sourire ? Nous avons nos *iambes* en Français, aussi-bien que les Latins, nos *spondées*, nos *dactyles* ; nous avons des syllabes *longues*, des *brèves*, des *moyennes ;* tout cela étoit confondu dans sa bouche : les syllabes longues devenoient courtes, les courtes devenoient longues, les accens graves se changeoient en aigus, les aigus en graves ; il prononçoit *tête* comme *tette*, l'*ame* comme *lame*, *heure* comme *hure*, et ainsi du reste. Quelques momens après, un BAS-NORMAND, qui se trouvoit là, eut aussi envie de nous régaler de sa lecture, et nous articula très-pesamment une Prosodie toute contraire, moins vicieuse dans le fond, mais peut-être plus désagréable. Enfin un ANGLAIS survint, fraîchement émancipé de l'Académie, qui voulut à son tour nous prouver qu'il n'avoit pas perdu son argent dans les leçons qu'il avoit prises de son Maître de langues. Ce fut le plus divertissant de tous : car avec sa *cantillation*, qu'il croyoit aussi nécessaire à notre poésie qu'à la sienne, et les dactyles fréquens qu'il y introduisoit de sa pure grâce, au moins il nous réjouit, et nous convainquit d'une chose que j'avois souvent ouï dire, avant même de mettre le pied en Angleterre, savoir, que *l'accent Français, dans une bouche Anglaise, est infiniment plus supportable qu'aucun de Dialectes Provinciaux.*

Digitized by Google

A. « La remarque est singulière ! »

B. Si donc vous aviez à lire ou à parler en public, lequel de ces trois accens choisiriez-vous, ou celui du *Gascon*, qui est encore assez commun dans notre Refuge ; ou celui du *Bas-Normand*, qui l'est encore davantage; ou enfin celui de l'*Etudiant* de Cambridge?

A. « Quels *modèles* vous me proposez là, comme » si nous étions tout-à-fait dépourvus à cet égard ! »

B. Vous convenez donc qu'il y a une *vraie* Prosodie dans notre langue, puisqu'il y en a tant de fausses. Et s'il y en a une vraie, il faut la chercher et la trouver. Elle n'est ni à *Oxford*, ni à *Cambridge*, ni à *Londres*, ni à *Dieppe*, ni à *Montpellier*, ni à *Toulouse* ; elle est à PARIS, au centre de la lumière et du bon goût, parmi les *Dames* qui se piquent de génie et d'élocution, parmi les *Savans* et les *Ecclésiastiques* de la Cour, parmi les *Académiciens* et les *Avocats* du premier ordre, qui la cultivent sans fin et sans cesse ; d'où elle se répand plus ou moins dans le voisinage, si elle n'en vient pas originairement, comme on l'assure, de quelques villes de la *Loire*. C'est là, nous dit-on, qu'il faut chercher l'*Attique* de la France, parce que le bon accent s'y est conservé depuis plusieurs siècles ; vous savez que la Cour y fixa en quelque sorte son asyle durant les guerres *Anglaises*. Ne seroit-ce point une des raisons de la douceur et de la pureté de son accent ? Je n'en sais rien ; et je ne vous donne cette conjecture que pour ce qu'elle vaut.

A. « Je ne suis pas assez instruit dans nos *Antiquités* » pour en juger : mais puisque vous m'avez convaincu » qu'il y a en Français une *véritable* Prosodie, il me » semble que vous êtes engagé à m'en communiquer » les *principes* ; à moins que vous ne preniez plaisir » à me laisser dans mon ignorance. »

B. Vous avez là-dessus les ouvertures d'un (*a*) *Académicien* célèbre, qui a fait toute sa vie une étude

(*a*) L'Abbé d'Olivet, *Traité de la Pros. Franç.* à Paris, 1738.

Digitized by Google

particulière de sa langue, et qui, se trouvant aux sources de la bonne prononciation, ne sauroit vous égarer. Pour moi, qui ne suis qu'un Réfugié et un Provincial, le ton de Maître ne me convient point, et encore moins sur un article où je vois tant de gens qui se mécomptent.

A. « Hé bien, point de décisions ; dites-moi » seulement votre pensée sur ce sujet : je ne souhaite » pas d'en savoir plus que vous. »

B. J'y consens, mais à condition que vous ne prendrez point ceci pour une *Critique* de M. l'*Abbé* d'*Olivet*. J'ai toujours fait beaucoup de cas de toutes ses productions, et celle dont il s'agit n'est pas la moins travaillée. Peut-être a-t-il oublié quelques marques essentielles qui ne m'ont point échappé : j'avois fait mon plan avant qu'il eût publié le sien ; mais comme il est le premier en date, il aura toujours la gloire de l'invention. Entrons en matière.

D'abord je n'ai rien à vous dire sur l'*Aspiration*. M. *La Touche* et le P. *Buffier*, pour les nommer selon l'ordre des temps, on épuisé la matière, et M. *Restaut* on a profité, quoi qu'il n'ait pas voulu toucher à la Prosodie, lui qui a si bien pénétré dans les vrais principes de notre langue. Je me borne donc à ces trois articles, l'*Accent prosodique*, l'*Accent imprimé*, et la *Quantité*.

I. De l'*Accent prosodique*.

L'Accent Prosodique n'a aucune marque pour les yeux, ni en Latin, ni en Français, ni en Anglais ; mais on le fait sentir dans la prononciation des mots ; ou par une certaine *vibration* de la voix qui rend la syllabe plus rapide, ou par un certain *appui* qui la rend plus longue : cette espèce de vibration de la voix, les Grecs l'ont nommée Αρσις, élévation, et les Latins *Ictus*, le coup, parce qu'en déclamant leurs vers sur le Théâtre, le Directeur de l'Orchestre frappoit du pied précisément à la syllabe sur laquelle l'Acteur devoit appuyer lui-même, à peu près comme

Digitized by Google

sont aujourd'hui nos Symphonistes à l'Opéra, par rapport à la mesure ; et comme leurs vers étoient communément composés de six pieds, ils les nommoient *Senarii*, et les distinguoient en trois mesures principales, chacune desquelles avoit son coup :

Sed ter feritur ; hinc Timetrus *dicitur.*

Ainsi dans le même temps que le Directeur de l'Orchestre *abaissoit* le pied, pour ainsi dire, et frappoit son coup, l'Acteur *élevoit* la voix et frappoit le sien.

Notre Prosodie française n'est pas si marquée, il s'en faut beaucoup; cependant, si vous y prenez garde, nous n'avons aucun mot qui n'ait son coup ou son appui, plus ou moins, quelquefois deux et même davantage lorsqu'ils sont un peu longs.

Déjà nos *Monosyllabes* ont certainement leur coup ou leur appui ; leur *coup*, lorsque la syllabe est brève ou rapide, et leur *appui* lorsqu'elle se trouve longue. Ainsi, par exemple, *bánc*, *bác*, *búe*, *món*, *mién*, *mát*, *mét*, et une infinité d'autres, où la syllabe est brève, ne sauroient être prononcés sans un petit effort de voix, que j'ai nommé *vibration* pour me faire entendre, et qui répond en quelque sorte à l'*ictus* des Latins. Mais si la syllabe est longue, ou qu'elle se devienne dans le pluriel, comme dans *peaux*, *beaux*, *eaux*, *dos*, *fauts*, *goths*, *hauts*, *maux*, *saults*, et autres semblables, le coup n'est pas si rapide, il dégénère en *appui*, et au lieu d'un temps, il en prend deux, ce qui est le propre d'une syllabe *longue* dans toutes les langues connues.

A. « Comprenez-vous dans vos Monosyllabes ces » articles ou demi mots qui n'ont d'autre voyelle » qu'un *e* muet, comme *ce*, *de*, *le*, *me*, *je*, *se*, *ne*, » ou quelques-uns de leurs féminins, *la*, *ma*, *sa*, » *ta*, etc ? »

B. On peut les nommer *Monosyllabes*, si l'on veut, mais je ne les renferme pas dans ma règle, parce que ne formant pas par eux-mêmes d'idées distinctes, notre esprit, ou plutôt notre organe qui en est l'interprète, réserve son coup ou son appui pour le mot

Digitized by Google

même qui les suit et qui en détermine l'idée. Ainsi quand je dis, *le Roi*, *au Roi*, *je dónne*, *te dónne*, *se dónne*, ou *ma táble*, *ta táble*, *sa táble*, le coup ne tombe proprement que là où je l'ai marqué, c'est-à-dire, sur la syllabe suivante, rapide si elle est brève, comme *le sót*, *le pót*, *le trót*, et appuyée si elle est longue, le *Pô*, le *sault*, le *rôt*. Mais le cas change si l'article ou le pronom acquièrent une consonne, et que cette consonne soit suivie d'une autre, comme dans *dès coqs*, *dès ducs*, *dès flots*; car alors il arrive à nos articles, et généralement à nos mots Français, ce qui arrive aux mots Grecs et Latins dans leurs Poésies, savoir que leurs syllabes brèves terminées par une consonne, comme Θεος, καλος, λογος, *Deus*, *bonus*, *malus*, et un infinité d'autres deviennent longues, si le mot qui les suit commence par une consonne. J'avoue qu'en Français la dernière lettre de ces articles, *lès*, *dès*, *cès*, *tès*, ne s'y prononce pas toujours, mais la syllabe n'est point muette, elle prend une espèce d'appui. Ainsi nous prononçons, *lès Rois*, *dès Rois*, *cès Rois*, en appuyant sur l'*ès*: ce qui n'arrive point, s'il suit une voyelle, et que cette voyelle soit longue, comme dans *les ànges*, *des ànges*, *les àmes*, *des àmes*; auquel cas l'*s* se prononce, et c'est le mot même et non pas l'article ou le pronom qui reçoit l'appui.

A. « Je ne savois pas que notre Prosodie eût » quelque affinité avec la Grecque. »

B. Vous qui aimez tant le Grec, n'avez-vous pas remarqué que leurs particules les plus simples, celles même qui ne sont terminées par aucune consonne, comme leur δε et leur τε, par exemple, deviennent longues en poésie, si le mot qui suit commence par une double consonne? C'est qu'alors cette syllabe simple, ou foible, ou obscure, comme il vous plaira de l'appeler, se fortifie de la consonne double qui suit et en reçoit le coup. A l'ouverture de votre Homère vous en trouverez divers exemples. Les Poètes Latins ne se sont pas donné tant de carrière: cependant ils ont senti l'effet de la

Digitized by Google

double consonne. Voyez *Virgile* dès sa troisième Eglogue.

An mihi ; cantando victus, non redderet ille,
Quem mea carminibus meruisset, fistula caprum?

Vous voyez qu'il est long à cause des deux consonnes : mais ôtez une des consonnes de ce dernier mot, et mettez-le au nominatif, et la même syllabe deviendra courte, parce qu'il n'y a plus de double consonne :

Si nescis, meus ille caper fuit.

Le Dr. *Bentely*, dont la perte ne se sépare point, nous a fait voir dans Horace des *Hellénismes* encore plus forts, et entr'autres celui-ci, qu'un mot qui commence par une double consonne, rend longue la dernière voyelle du mot qui précède, de brève qu'elle étoit naturellement. C'est une licence Grecque, fondée sur la Nature même ; car il est naturel de prêter un peu de force à ceux qui en manquent, lorsqu'il nous en reste suffisamment pour nous-mêmes. En ouvrant Homère, je tombe par hasard sur ce vers de l'Illiade.

Ἦ, κὶ ἀκόντια σῆρι σίων βάλε σὴ πρόσον ἄ σίσα.

Si vous ne liez pas ce σὴ avec le ρ qui suit, pour n'en faire qu'une syllabe, et une syllabe forte, vous gâtez ce vers et vous écorchez ce Poète favori. Je suis fort trompé, si nous n'avons quelque chose d'analogue dans notre Prosodie. Prenez-y garde; que notre article *la*, par exemple, ne soit suivi que d'une simple consonne, le coup ne tombera que sur le mot, comme dans *la Réine*, *la fémme*, *la sótte*, *la búse*, *la símple* : mais si le mot débute par deux consonnes, l'accent recule et tombe sur l'article même, comme dans *lá statue*, *lá spécieuse*, *lá spirale*, *lá première*, *lá troisième*, et même dans *lá seconde*, où l'e muet se mange, en prononçant *la sgonde*.

A. « Je vous entends : mais si nos Monosyllabes » croissent d'un *e* muet, comme dans *banque*, *plante*, » *blocque*, *lucque*, *mienne*, *matte*, *nette*, *sotte*, *trotte* l'»

B. En ce cas là le mot s'allonge d'une espèce de demi-syllabe ; mais le coup reste toujours sur la

Digitized by Google

première, parce que la seconde n'en est pas susceptible, et que d'ailleurs c'est une règle générale, *Que dans tous les mots qui finissent par un* e *féminin, la voix se dédommage sur la syllabe précédente*, qui peut être formée d'un *a*, ou d'un *é* fermé, ou d'un *i*, ou d'un *o*, ou d'un *u*, ou d'une diphthongue, quelle qu'elle soit, mais qui ne sauroit être un *é* féminin; parce qu'alors il y en auroit deux de suite, ce qui feroit une espèce d'*hiatus*, aussi désagréable que difficile à nos organes. Et voilà pourquoi nous mettons un accent sur les *é* qui en précèdent un autre, ou quelqu'autres voyelles que ce soit. Ainsi nous écrivons et nous prononçons, *Océan*, *Créance*, *Néréide*, *Néoptoleme*, *Néophyte*, *Créole*, *Créuse*, et surtout dans les finales qui demandent le plus d'appui, comme *aimée*, *née*, *Fée*, *Rhée*; ce qui est si véritable, que nous mettons un accent, même sur notre *e* muet, lorsqu'il est suivi d'un *je*, comme dans *parlé-je*, *dussé-je*, et quelques autres, pour éviter la cacophonie des deux *e* féminins contigus.

Pour revenir à nos Monosyllabes allongés d'un *e* muet, comme *rade*, *reve*, *ride*; *rode*, *rude*, et une infinité d'autres, le coup ou l'appui ne sauroit tomber que sur la syllabe entière, soit qu'elle soit longue, ou brève, ou moyenne, il n'importe, il faut que le plus fort se charge, pour ainsi dire, du point d'appui. Ainsi, qu'il s'agisse de *jeune*, juvenis, qui est bref, ou de *jeûne*, inedia, qui est long; de *tâche*, pensum, qui est long, ou de *tache*, macula, qui est bref; *hotte*, sporta, qui est bref, ou de *haute*, alta, qui est long; de *goutte*, gutta, qui est bref, ou de *goûte*, gusta à l'impératif, qui est long, il y a toujours un coup, ou un appui, plus ou moins fort, plus ou moins long. Avez-vous quelqu'autre difficulté sur nos Monosyllabes?

A. « Non: et je comprends que si nous n'avions » en Français que de ces sortes de mots, notre pro- » nonciation auroit peu de difficultés. »

B. Les mots de deux syllabes sont de trois sortes par rappart à notre sujet. Ou ils *commencent*, ou ils

Digitized by Google

finissent par le coup, ou ils le reçoivent dans *chaque* syllabe : *Non datur quartum.* Ils commencent par le coup, lorsque la première est plus forte que la seconde, c'est-à-dire, qu'elle porte sur deux consonnes qui le suivent, comme dans *bálli*, *bándeau*, *bárbier*, *báteau*, *bállot*, *bárbot*, *cárré*, *cárde*, *cádran*, *dárdé*, *dánser*, *dúrcir*, *fárdeau*, *fállot*, *márgot*, *mónceau*, *mórceau*, *mócqué*, *márqué*, *trótter*, *frótter*, *fróncer*, et généralement dans tous les mots armés de deux consonnes, dont la première termine la première syllabe, et la seconde commence l'autre. Cette règle est commune à toutes les langues, parce que la Nature nous y mène et que la double consonne l'exige. C'est aussi une des grandes beautés de la Poésie Grecque, comme on peut le voir dans Homère, et un des principaux agrémens de la nôtre. C'est par-là que *Racine* et *Despréaux* commencent à donner à notre Langue ce ton plein et harmonieux, qui n'est pas autrement fort commun à notre Poésie. Je suis charmé, par exemple, de ce commencement de *Bérénice.*

Arrêtons un moment ; la pómpe de ces lieux,
Je le vois bien, Arsace, est nouvelle à tes yeux.

Mais si la première syllabe se termine par une voyelle, la seconde comme finale reçoit le coup, surtout si elle se trouve armée d'une consonne finale. Ainsi dans *Agént*, *amànt*, *avànt*, *Emiér*, *Emìr*, *émail*, *ony'x*, *garànt*, *manànt*, *Lahòrs*, *Cahòrs*, *Damin*, *Faquin*, *Jaquin*, *rivàl*, *ruràl*, le coup tombe sur la seconde, parce que notre esprit, qui dirige nos organes, ayant devant soi deux syllabes à franchir, réserve l'effort de la voix pour celle qui en demande le plus, parce qu'elle a plus de quantité.

A plus forte raison, si la première n'a pour voyelle qu'un *e* féminin : auquel cas la dernière, qui ne peut être que masculine, et par conséquent plus forte, doit naturellement se charger du coup, ou de l'appui. C'est ce qu'on peut essayer dans les mots suivans, que j'allègue, pour exemples entre mille, *bédéau*, *géméau*, *levain*, *levier*, *refréin*, *rebórd*, *retóur*, *Nemóurs*,

Digitized by Google

dedáns, *demáin*, *dehórs*, où le coup ne peut tomber que sur la syllabe la plus mâle et la plus pleine, c'est-à-dire sur la dernière.

Et supposé même que la première eût un *e* fermé, il n'auroit pas droit pour cela à la préférence, à moins que la seconde ne fut un *e* muet, ce qui est contre la supposition. Hors de là, toute autre syllabe masculine lui disputera le coup, comme dans *Gérard*, par exemple, *Léon*, *néant*, *Félix*, *Féron*, *Féret*, *Pécour*, *Fléaux*, *Préaux*, et une infinité d'autres. Ce qui vous montre, pour le dire en passant, que l'accent prosodique n'est pas proprement l'accent imprimé. Un autre en a fait la remarque avant moi; mais à présent vous en voyez la démonstration; car dans tous les mots que je viens d'énoncer, l'accent imprimé se trouve sur la première syllabe et doit s'y faire sentir, *mais* l'accent prosodique est sur la seconde, qui, comme finale, demande plus d'appui, quoique je ne l'aie pas marqué.

A. « Mais ne peut-il pas arriver que les deux » syllabes d'un mot se trouvent, ou les mêmes, ou » si semblables dans leur teneur, qu'il ne soit pas » possible d'y mettre de la différence, comme, par » exemple, dans *Méré*, *géré*, *lézé*, etc. »

B. Je vous loue de votre attention. En ce cas-là, il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, et se partager également entre les deux syllabes, puisqu'aussi-bien nous en sommes avertis par l'égalité des lettres, et par l'uniformité de l'accent. Ainsi il n'y aura point de mal de peser également sur l'une et sur l'autre, surtout dans le discours ordinaire. Car il faut avouer que dans une prose soutenue, et dans les vers principalement, il faut donner quelque chose à la finale. Mais si les accens varient, ce n'est plus la même chose, comme dans les participes *gêné*, *fêté*, *pêché*, où vous voyez bien que le circonflexe demande nécessairement plus d'appui.

A. « Passons, pour abréger, aux mots de deux syl- » labes, augmentés d'un *e* muet, comme sont presque » tous nos féminins, *Amante*, *Courante*, *distante*,

Digitized by Google

» *aimée*, *vengée*, *rangée*, et quelques masculins, » *Monarque*, *Gendarme*, *Pilote*, *Créole*, etc. »

B. Déjà vous devez savoir, sans que je vous le dise, que le coup et encore moins l'appui, dans ces sortes de mots, ne sauroit tomber sur la dernière syllabe, qui est féminine, ou plutôt muette : il faut donc nécessairement que ce soit l'une des précédentes. Mais comme nous avons déjà remarqué que la finale se trouve muette, la voix se dédommage sur celle qui précède, qui est la seconde, c'est celle par conséquent qui doit recevoir le coup, si elle est brève, et l'appui, si elle est longue ; voici quelques exemples des unes et des autres : *babille*, *ballotte*, *dorlotte*, *gargotte*, *commode*, *Camarde*, *langarde*, *Aubonne*, *Savonne*, *colonne*, *vendue*, *vêtue*, *tortue*, *Tenare*, *Horace*, *Homere*, *Virgile*, *Ovide*, etc.

Et à plus forte raison, si la première est foible, c'est-à-dire, féminine, comme dans *belette*, *besogne*, *cerise*, *devine*, *femelle*, *semelle*, *Geneve*, *Genese*, *genisse*, *relève*, *reluise*, *retombe*, *pesante*, *pesée*, *pelée*, *revue revienne*, *devienne*, *retienne*, *retarde*, *repousse*, *secrette* ; parce que les deux extrêmes étant courtes, il faut bien que celle du milieu soutienne la voix.

Et supposé même que la première eût un *é* fermé, si la seconde est d'une construction plus forte, elle revendiquera l'accent prosodique, et comme pénultième, et comme plus forte que la précédente. C'est ce que vous allez sentir dans les exemples suivans, que je multiplierai à dessein, pour vous accoutumer à une prononciation correcte : *aimée*, *aiguë*, *émane*, *échange*, *étrange*, *mésange*, *éloigne*, *détourne*, *détrempe*, *défonce*, *défaite*, *détruite*, *Genoise*, *hérisse*, *féroce*, *féconde*, *mémoire*, *Néaume*, *pécante*, *périsse*, *croupisse*, *sévere*, *sépare*, *céleste*, *réserve*, *détérre*, *réale*, *Zéphyre*, *médire*, etc. où vous voyez l'accent aigu sur la première, et aussi le prosodique sur la seconde, que j'ai marqué exprès.

Avouons pourtant qu'il y a certains mots ou la première syllabe est si forte par le concours des consonnes, qu'elle le dispute à la seconde, et souvent

Digitized by Google

l'emporte, surtout si la seconde est moins armée de consonnes, comme dans *Persée*, *Percée*, *Pompée*, *Poppée*, *Barlée*, *gonflée*, *soufflée*, *bandée*, *dardée*, *bardée*, *fardée*, *gercée*, *lancée*, *tournée*, *fournée*, *versée*, *frappée*, *flanquée*, *tronquée*, *empire*, *respire*, *transpire*. Dans tous ces mots l'accent prosodique est sur la première, parce que la double consonne qu'elle rencontre, nous oblige à un plus grand effort de voix, ce qui n'arrive point si la consonne est simple, ou ne se prononce que simplement, comme dans *volée*, *ramée*, *vallée*, *flattée*, *vanille*, *troquée*, et où par conséquent la pénultième reprend ses droits, principalement en Poésie. *Empire*, par exemple, et *réspire*, ont certainement le coup sur la première, mais à la fin d'un vers, l'appui tombe sur la seconde, qui demande un certain repos, relatif au *spondée* des Latins, comme dans ces vers:

Alexandre Sévère *après lui tint l'Empire ;*
Sous son gouvernement l'Etat enfin respire :

Car comme les vers graves, et surtout les *Alexandrins* doivent être soutenus, et que la voyelle n'est pas des plus pleines, on y supplée par l'appui de la voix. A tout prendre, ces sortes de vers, où la première des finales est forte par elle-même, et la seconde par le lieu qu'elle occupe, peuvent nous rappeler les *Spondées* des Latins, et font un très-bon effet dans notre Poésie, pourvu, prenez-y garde, que les sons n'en soient pas uniformes et que la rime ne soit pas trop riche. Car *Empire*, par exemple, nom substantif, et *empire*, verbe neutre, ne seroient pas, à mon gré, une excellente rime, quoique *Marot* en eût fait; la raison en est que la variété est l'ame de la Poésie : mais *empire* et *respire* riment fort bien à cause des deux premières syllabes qui y contrastent également, sans préjudice de la finale ; ce qui soit dit en passant.

A. « Je suis charmé de l'éloge que vous venez de
» faire de la *variété*, à propos de la rime. On pourroit
» bien s'entendre là dessus : mais revenons à notre
» sujet; il me semble que nous sommes parvenus aux
» mots de trois syllabes complettes. »

Digitized by Google

B. C'est ici où notre Prosodie commence à devenir un peu scabreuse pour les Etrangers, aussi-bien que pour nos Provinciaux; je parle de nos termes qui ont trois syllabes sans *e* muet à la fin, comme *emmené*, *raisonné*, *redonné*, *réfléchi*, etc.

D'abord la dernière syllabe est ici hors de cour et de procès, parce que, d'une manière ou d'autre, étant finale, elle a besoin de quelque appui qui la distingue des féminins; à faute de quoi elle n'auroit qu'un son foible, dont notre Langue ne s'accommode point. Et ne m'objectez pas que nous avons une infinité de mots qui, en prose et en vers, finissent par un *e* muet: ce cas-là est hors la supposition; et d'ailleurs, si vous y prenez garde, ces sortes de syllabes ne sont presque pas comptées, puisqu'à la lettre elles sont surnuméraires dans nos vers et ne font qu'allonger la précédente, en lui donnant un appui un peu plus long qu'aux rimes masculines, ce qui en fait toute la différence. Ainsi la finale masculine *simple*, est une vibration, et la finale féminine *simple*, un véritable appui. Donnons-en quelques exemples.

Ne cherchant dans les vers ni cadence, ni són,
Il s'en aille admirer le savoir de Pradón.

Voilà le *coup* pour la masculine simple, et voici l'*appui* pour la féminine simple:

Grand Roi, si jusqu'ici par un trait de prudence,
J'ai demeuré pour Toi dans un humble silénce.

Vous avez trop d'oreille pour ne pas sentir combien ces deux sortes de rimes diffèrent. Il est vrai qu'il y a aussi des rimes masculines qui sont *longues*, différentes de celles que j'ai nommés *simples*, comme celles-ci, par exemple:

Et bien loin des Sergens, des Clers et du Palais,
Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais.

Ou celles-ci:

De mes Sonnets flatteurs lasser tout l'Univers,
Et vendre au plus offrant mon encens et mes vers.

Et de ces deux pluriels:

Si vous êtes sortis de ces Héros fameux.
Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux.

Digitized by Google

Ces finales sont longues, quoique masculines, plus belles que les masculines simples, *cæteris paribus*, et elles diffèrent peu, à mon sens, des féminines, à moins que celles-ci ne l'emportent encore sur les féminines simples, par cette même lettre qui fait leur pluriel et qui les rend encore plus longues, comme dans la Satyre contre l'*équivoque* :

Fit en plus d'un pays aux Villes désolées
Sous l'herbe en vain chercher leurs Eglises brûlées.

Car *désolée* est long; mais *désolées* est encore plus long; ce qu'il faut bien observer, si vous avez dessein de vous former l'oreille et de parler un jour en public. Tout cela étant bien compris, venons maintenant à nos trissyllabes.

On ne sauroit se dispenser de leur accorder quelque accent au moins pour la finale, quand ce seroit dans les plus doux, ou les plus simples de nos mots. Qu'ils finissent par une consonne, ou par une voyelle, substantif, adjectif, ou participe, il faut toujours quelque chose qui marque, quoique sans affectation. Ainsi nous prononçons *Cabarét*, *tabourét*, *fenouillét*, *amené*, *promené*, *ramené*. Où vous voyez que notre accent imprimé est venu au secours de l'accent prosodique; car nos Pères n'y mettoient rien, et les prononçoient pourtant comme nous. Ils écrivoient encore sous *Louis* XII et *François* I, *donne* pour *donné*, et *donnee* pour *donnée*, comme on voit dans nos vieilles Editions. A peine y a-t-il deux cents ans, qu'on crut, et avec raison sans doute, qu'il falloit distinguer pour les yeux sur le papier, ce qu'on distinguoit pour l'oreille dans la prononciation. Ainsi notre *é* final masculin n'a reçu par grâce son accent prosodique bien marqué, que pour n'être pas confondu avec l'*é* féminin. Mais cela n'empêche pas que dans les autres terminaisons, le même accent ne soit sous-entendu; c'est-à-dire, qu'il n'y ait une espèce de coup, de vibration, ou d'appui, selon les diverses finales que nous avons indiquées, quoiqu'il ne soit pas marqué. Seulement prenez garde aux *s*, et aux *x*, qui font le même effet; car ils allongent la dernière

Digitized by Google

syllabe, et changent le *coup* en *appui*. Ainsi mettez quelque différence entre *Cabarét* et *Cabarêts*, *tabourét* et *tabourêts*, *boutefeû* et *boutefeux*, *Matelót* et *Matelòts*; c'est une grande illusion chez les étrangers que de s'imaginer, comme ils font, que la plupart de nos lettres sont inutiles : ils jugent de ce qu'ils n'entendent point.

A. « Mais ce n'est pas là où gît la plus grande » difficulté : on demande si l'accent prosodique ne » tombe que sur la dernière syllabe ; et s'il tombe » ailleurs, sur laquelle des deux précédentes ? »

B. La réponse est fort aisée. Ou *les deux premières sont foibles*, c'est-à-dire féminines, comme dans les suivans, *Gĕnĕral*, *gĕnĕreux*, *rĕlĕvé*, *rĕtĕnu*, *rĕvĕnu*, *thĕvĕlu* ; auquel cas il est évident qu'il n'y a que la dernière qui soit susceptible de vibration.

Ou *la seconde prend* un *i* bref, comme dans *rĕtĭré*, *rĕvĭré*, *rĕfilé*, *rĕlĭé*, *rĕprĭé* ; ce qui ne change rien dans la prosodie.

Ou *la première est plus forte que la seconde*, comme dans ces mots, *emmené*, *rámené*, *prómené*, *málmonté*, *páppelard*, *pórtefaix*, *pátelin*, *rávelin*, *échevin*, *Chárlemont*, *Bárlemont*, *Roúgemont*, *Bélle-court*, *Tánneguy*, *Bánneret*, *Róndelet*, *Foúrneret*, *Tómbereau*, *párvenu*, *máintenu*, *soútenu*, *dénué*, *súbstitut*, *institut*, *ábstenu*, *cóntenu*, *prévenu*, *súbvenir*, et une infinité d'autres, où il est visible que la première syllabe reçoit le coup, aussi-bien que la dernière.

Ou *la première est foible en comparaison de la seconde*, qui se trouve armée d'une consonne, comme dans ces mots : *'Alénçon*, *Valéntin*, *Drelincourt*, *Agincourt*, *aguérri*, *avancé*, *agéncé*, *ajoúrné*, *enfóncé*, *déménti*, *désempli*, *accómpli*, *efflánqué*, *effrónté*, *épérdu*, *repérdu*, *écárté*, *échappé*, *éclipsé*, où il est aisé de sentir que ce n'est que la force des consonnes qui attire le coup sur la seconde. Car si la première est plus pleine, ou plus robuste, elle a toujours *cæteris paribus*, le premier droit à l'accent prosodique. Ainsi nous prononçons *'Abraham*, *'Absa-*

Digitized by Google

lon, *'Adoam*, *'Alidor*, *'Alicant*, *'Alcoran*, *'Artaban*, *Cadogan* (quoiqu'il y ait des Anglais qui prononcent *Cádogan*) *Málboroug*, *Scárborourg*, *Pámpadour*, *énvoyé*, *éngagé*, *énfumé*, *foúragé*, *foúrgonné*, *tránslaté*, *tránsigé*, *Bálaam*, *Bálaguier*, *Báratier*, *Cábaret*, *Tábouret*, *Sánsonnet* ; où vous voyez dans plusieurs de ces exemples que la première syllabe n'a d'autre avantage sur la seconde que d'exiger le *premier* effort, à peu près comme à l'égard d'un premier fossé qu'il faut franchir par un saut, sans préjudice d'un second, où l'effort n'est plus si sensible, d'autant plus que la Nature ne multiplie pas les êtres sans nécessité.

A. « Mais si le mot est de trois syllabes et demie, » c'est-à-dire, qu'il soit augmenté d'un *e* féminin, » comme dans *Allemande*, *Rosemonde*, *Rossinante*, » ou dans les participes, *avancée*, *agencée*, *éprouvée*, » etc. que faut-il faire ? »

B. L'inflexion du féminin ne change point essentiellement la Prosodie ; le coup ou l'appui reste toujours sur la troisième, sans préjudice des précédentes. Et pour ce qui est des deux premières, les principes ci-dessus vous dirigent suffisamment. Dans *Allemande*, par exemple, vous jugez bien que des deux premières, *Al* et *le*, c'est que la première exige le plus d'effort, et comme première et comme plus forte, et que la seconde n'est qu'un *e* féminin presque imperceptible. Il n'en est pas de même d'*Amaranthe*, où les deux premières sont à peu près égales, si ce n'est que l'une qui commence le mot, a plus de droit que l'autre à recevoir le coup. Mais la vérité est que la voix se réserve pour la troisième, qui, outre qu'elle a une consonne de plus, est la pénultième, dont je vous ai si souvent répété les droits. Mais si la seconde avoit sur la première l'avantage d'une double consonne, comme dans *Alexandre*, par exemple, il ne faudroit pas lui contester le coup : car dans *A*, il n'y a qu'une simple voyelle, qui par elle-même ne demande pas grand effort ; mais dans *lex* il y a trois consonnes, celle qui commence la syllabe et l'*x* qui

Digitized by Google

la termine qui vaut deux consonnes, et par conséquent cette seconde doit l'emporter sur la première; et la troisième sur la seconde, parce qu'elle est pénultième d'un *e* féminin, et outre cela armée de trois consonnes. Je dis la même chose des autres noms propres qui ont la même terminaison, *Polexandre*, *Periandre*, *Anaxandre*, *Aristandre*. Mais s'il n'y a que la seconde qui ait l'avantage de la duplicité dont il s'agit, elle a aussi le droit de fixer le coup, comme dans *préservée*, *réservée*, *regorgée*, *modestie*, *Pery'stile*, *Théonville*, *horóscope*, *téléscope*, et autres semblables.

A. « Mais n'y a-t-il pas des mots, dont les trois » syllabes sont également fortes, comme, par » exemple, *Constantin*, *argentin*, *serpentin*; et au » féminin, *Constantine*, *argentine*, *serpentine* ? »

B. Tous ces mots, et autres semblables, ne doivent point vous embarrasser; leurs syllabes sont toutes *fortes* : vous voyez la raison qui les rend égales; et ainsi quand vous leur donnerez à chacune un pareil effort de voix, vous ne pécherez point contre la prononciation.

Seulement il faut prendre garde, vous qui avez été élevé en Angleterre, que la prononciation des Anglais ne vous en impose. On peut dire, sans les offenser, qu'elle est un peu brusque. Ils aiment fort les *Dactyles*; leur langue en est toute pleine, et leur Poésie, méchaniquement parlant, ne se soutient guère que par-là : joignez-y l'*élision* et souvent la *suppression* des articles, lesquels énervent et embarrassent si fort la nôtre. Je ne dis rien de leurs monosyllabes, source de tant de beautés.

A « A vous entendre, leur langue seroit plus » *poétique* que la Française. »

B. La nôtre a ses avantages, elle a de la douceur, de la clarté et de l'harmonie; mais la leur est plus forte et plus vive, plus dactylienne, si vous me permettez l'expression, plus débarrassée, et plus en état par conséquent de se passer de la *Rime*, dont la nôtre est comme enchaînée de telle sorte, que nous

Digitized by Google

ne saurions nous en affranchir, sans retomber dans la prose. Au lieu que les Anglais, en ayant secoué le joug, à la faveur de leurs avantages, ont plus approché que nous, à cet égard, de la liberté *Grecque* et *Romaine*. Je vous dis ma pensée sans prévention.

Pour revenir à leurs *Dactyles*, avez-vous pris garde qu'ils placent ordinairement le coup sur la première syllabe, lors même qu'il ne s'agit d'aucun effort consonnal? Ainsi ils prononcent *Hérétic*, *Dómestic*, *cháritable*, *góuvernable*, *Próvidence*. Vous voyez que leur Prosodie est assez différente de la nôtre, puisqu'elle en viole les premières règles; et voilà pourquoi je vous ai averti d'être sur vos gardes, quand vous tomberez sur certains mots qu'ils ne prononcent pas comme nous: car ils dactylisent *Cónstantine*, *Sérpentine*, *Térpentine*, *Nórmandy*, etc. ce qui fait que bien souvent, quoique nous prononcions les mots, nous ne nous entendons pas les uns les autres.

Voilà en général ce que je pense sur l'*Accent prosodique*, fondé, comme vous voyez, sur la nature de nos organes par rapport à le variété des sons, et au plus ou moins d'effort que demandent nos syllabes fortes ou foibles. Ce peu de principes vous mèneront loin pour toutes sortes de mots. Je vous ai ennuyé, je le sais bien; mais enfin vous l'avez voulu.

A. « Ennuyez-moi toujours de même, et ne » m'épargnez pas, je vous prie, ni sur l'*Accent im-* » *primé*, ni sur la *Quantité prosodique*. »

II. De l'*Accent imprimé*.

B. Les *Accens* n'ont été inventés et ensuite mis en usage, que pour faciliter la Prosodie, ou aux Enfans, ou aux Etrangers. Nos plus anciens monumens, tant Hébreux que Grecs et Latins, n'en ont point. L'inscription de *Sigée*, qu'on dit être la plus ancienne de toutes, et qui va alternativement de la droite à la gauche, et de la gauche à la droite, n'en a aucune trace. Les Marbres d'*Arundell*, maintenant à Oxford,

Digitized by Google

si antérieurs à notre Ere Chrétienne, sont tous gravés en lettres capitales, et je n'ai point remarqué qu'une main téméraire ait osé y en mettre. Le fameux Ms. d'*Alexandre*, qui contient la Bible des LXX, le Nouveau Testament, et les deux (*a*) Clémentines, le tout en lettres carrées, n'a pas été à l'abri de cet attentat. Un certain Bibliothécaire, dont je tairai le nom, s'avisa de les y ajouter en quelques endroits; mais heureusement on ne le laissa pas achever. Nos vieux papiers de la Tour, tant Latins qu'Anglais et Français, n'ont point d'accens. Rien n'est plus curieux que les *Lois Normandes* de *Guillaume* le Conquérant, publiées par le Dr. *Wilkin;* elles n'en ont pas plus que le reste. Enfin, pour venir au temps des premières impressions françaises, les *Cent Nouvelles*, *imprimées* in-4.° à Paris, et dédiées à *Louis* XI, ou à *Louis* XII, mais sans date et en lettres gothiques, n'ont pas la moindre trace d'accent. J'en ai remarqué quelques-uns dans les premières éditions de *Marot* et de *Plutarque*, mais tous les participes et les adjectifs féminins, comme *donnee*, *amenee*, *empoisonnee*, n'en ont point; ce ne fut, comme je l'ai dit, que vers le milieu du XVI.e siècle qu'on commença à distinguer sur le papier l'*é* fermé de l'*e* muet: et ce n'est que peu à peu qu'on est venu enfin à en admettre jusqu'à trois, l'*aigu*, le *grave*, le *circonflexe*.

L'*Aigu*, pour marquer le coup sur tous ces *é* qui terminent la plupart de nos participes passifs, *aimé*, *loué*, *flatté*, et plusieurs substantifs, *thé*, *café*, *poiré*, *bonté*, *santé*, *piété*, etc.

Le *Grave*, sur les *è* ouverts, parce qu'ils demandent une ouverture de bouche un peu plus grande, comme dans *après*, *succès*, *procès*, *abcès*, *décès*, etc.

Et enfin le *Circonflexe*, que nous n'avons admis

(*a*) Les deux Lettres de *S. Clément.*

Digitized by Google

que pour allonger la prononciation au défaut de l'*s* employée par nos Pères dans *Pasques*, *tasche*, *lasche*, *teste*, *feste*, *tempeste*, *closture*, *giste*, *fluste*; mais que nous avons supprimée par complaisance pour les Étrangers et aussi pour nos enfans même, à condition d'y conserver la quantité prosodique par un Circonflexe, qui y produit le même effet, sans induction à erreur. Ainsi nous écrivons assez généralement aujourd'hui, *Pâque*, *tâche*, *lâche*, *tête*, *fête*, *tempête*, *gîte*, *flûte*, et autres semblables : ce qui est d'un secours infini pour toutes sortes de personnes et surtout pour les Étrangers ; car enfini la *Peine* n'est rien par elle-même, et le *Temps* est quelque chose de précieux. Pourquoi dans certaines *Grammaires* (*a*), ces longues listes de mots où l'*s* se prononce, et ensuite de ceux où elle ne se prononce point ? Faudra-t-il qu'un pauvre Provincial, ou un Étranger d'ingrate mémoire, passent une partie de leur jeunesse à apprendre par cœur toutes ces différences, qui ne sauroient être qu'ennuyeuses à la mort ? Ne vaut-il pas mieux les délivrer une bonne fois de cette embarras, en supprimant l'*s* dans tous les mots où elle est parfaitement inutile, pour la laisser seulement où elle est d'une absolue nécessité ?

A. « Pourquoi donc, en déclinant vos *Noms* et » en conjuguant vos *Verbes*, laissez-vous des *s* qui » ne se prononcent point ? »

B. Il y a bien de la différence : l'*s* dans les Noms est la marque du pluriel, et souvent elle se prononce ; et dans la conjugaison des verbes elle est caractéristique de la seconde personne. Ainsi, quand je conjugue, J'*aime*, tu *aimes*, il *aime*, l'*s* montre à l'Enfant et à l'Étranger qu'elle est essentielle à cette seconde personne ; et aussi il y a des cas où elle se prononce, et dans les *Noms* et dans les *Verbes*, savoir, lorsqu'il suit une voyelle, au

(a) Celle de notre *Boyer*, par exemple.

moins

Digitized by Google

moins dans les vers et dans toute prose un peu soutenue. Écoutez Racine dans sa *Thébaïde*.

Nous étions ennemis dès notre tendre enfance;
Que dis-je, nous l'étions avant notre naissance : et plus bas :

Le trône vous est dû, je n'en saurois douter,
Mais vous le renversez en voulant y monter.

Si vous ne faites pas sentir l'*s* dans *étions*, et le *z* dans *renversez*, vous y mettez un *hiatus* des plus désagréables. Mais une *s* qui ne se prolonge jamais, de quelle utilité peut-elle être ? En ferons-nous en Grammaire ce qu'on fait à la Cour d'un *Page de présence*, toujours colloqué dans son coin, et morfondu d'oisiveté ?

Ainsi vous venez dans le bon temps ; notre Langue est à peu près *formée* ; nos *accens* sont bien distingués et jouent leur personnage très-à-propos ; nos lettres *superflues* et *embarrassantes* sont à peu près bannies. Si vous avez quelques difficultés sur ces *accens*, il est temps de les proposer.

A. « Si j'ai bien compris votre pensée, nos accens ne sont qu'une espèce d'*aide* à la véritable » Prosodie. »

B. Juste. La Prosodie est une chose réelle en elle-même, indépendamment de tout accent, et elle étend ses droits sur toutes sortes de syllabes; mais l'accent ne tombe que sur certaines voyelles, où les Lecteurs pourroient se méprendre, faute d'attention, et donner dans un faux sens, en confondant, par exemple, *donne* avec *donné* ; *cree* avec *créé*, *aveuglement*, qui est un nom, avec *aveuglément*, qui est un adverbe ; *repeter*, qui est un mot bas, avec *répéter* ; *différent*, qui est un nom, avec *différent*, qui est un verbe. Car du reste l'accent prosodique reste toujours, quoiqu'il ne soit pas marqué. Prononcez, par exemple, *Cábaret*, *Tábouret*, *bágnolet*, vous faite sentir le coup sur la première, et cependant sur le papier il n'y a point d'accent ; si j'y en ai mis, ce n'est qu'un signe de ma façon pour vous faire entendre ma pensée. Dans *Infini*, encore, *In-*

Digitized by Google

dien, *indolent*, et généralement dans tous nos dactyles, nulle trace d'accent, comme vous le voyez; cependant, selon la Prosodie, le coup tombe sur la première, sous peine de se rendre ridicule autrement. Dans *modeste*, *moderne*, *terrestre*, nulle apparence d'accent; cependant l'oreille veut que le coup tombe sur la seconde, qui est la plus consonnale, et tout Docteur qui le feroit tomber sur la première, ne sauroit se justifier d'*Anglicisme*. Ainsi la Prosodie n'est pas l'accent imprimé; mais voici le fait : c'est que notre *e* ayant été reconnu à la longue avoir quatre sons assez différens, *de*, *dé*, *dè*, *dê*, on a jugé à propos de les distinguer dans l'écriture, comme on les distingue dans la prononciation; et comme l'accent aigu sur nos *é* fermés, produit peu à peu le même effet que le coup de la Prosodie, on a confondu souvent les deux choses. D'autant plus que nous avons quantité de mots, et entr'autres plusieurs *Dactyles*, où l'accent et la Prosodie coïncident naturellement sur la première, comme *émeric*, *écureuil*, *élevé*; mais ce n'est que par accident, et l'on pourroit même se dispenser d'y mettre un aigu, comme on s'en dispense dans les Capitales, *Etat*, *Eté*, æstas, *Erasme*, *Elie*, *Etoile*, par la raison qu'on ne sauroit les prononcer autrement sans faire violence à nos organes; et voilà pourquoi nous pouvons et nous devons même l'omettre partout où ce premier *e* est suivi d'un *x*, comme dans *exempt*, *exil*, *exilé*, *exclus*, *exemple*, et autres semblables. Nous avons encore d'autres Dactyles, où cet *é* se trouve, mais précédé d'une consonne, comme *détaché*, *dérobé*, *dérogé*, *décoché*, où l'accent est plus nécessaire, je l'avoue, mais ce n'est pas en faveur de la Prosodie que nous l'y mettons; car sur ce pied-là il faudroit le mettre sur la plupart des initiales, à la manière des Grecs, mais uniquement pour le distinguer aux yeux de certains Lecteurs, de l'*é* féminin. Car il peut fort bien arriver que cette première syllabe, en une infinité de mots non Dactyles, aura un aigu sur l'*é*, et ne sera

Digitized by Google

pourtant pas le point d'appui, parce que la syllabe suivante en demandera un plus fort. *Défaite*, par exemple, a un aigu sur la première, et cependant c'est la seconde qui demande l'accent prosodique, qu'on ne marque point: *détourne*, *dégorge*, *démene*, *décrasse*, *déchire*, *dépece*, et une infinité d'autres, sont de ce genre. Vous voyez donc, encore une fois, que la Prosodie n'est pas proprement l'accent; mais que l'accent, tel que nous l'avons établi pour distinguer nos *e* les uns des autres, coïncide quelquefois avec la Prosodie, et quelquefois non.

A. « Mais en faveur des Etrangers et de nos » Enfans même, dont on a tant de peine à former » la bouche, ne pourroit-on pas, avec le secours de » l'accent, marquer la vraie Prosodie sur toutes nos » voyelles embarrassantes, comme nous avons fait » sur nos *é*? il me semble qu'un habile homme, » un Accadémicien d'une oreille délicate et éclairée, » pourroit se charger de la commission, fixer notre » langue, et la garantir d'un abâtardissement que » les Grecs et les Latins n'ont que trop éprouvé. » Les Anglais, plus sages que nous à cet égard, ne l'ont-ils pas déjà fait; et M. Bayle entr'autres ne s'est-il pas immortalisé, en fixant dans son Dictionnaire la prononciation de toutes les syllabes ambiguës qui pourroient arrêter les Lecteurs? Les Français seroient-ils moins jaloux de la gloire de leur langue?

B. C'est une affaire à proposer à MM. de l'Académie, et non pas à moi qui ne suis rien. Je vous dirai seulement, que s'ils ne le font pas à présent, que la langue est dans sa perfection, on le fera peut-être pour eux dans quelques siècles, lorsque leur empire sera déchu ou inondé de nations étrangères. Car enfin ils n'ont point de Prophétie authentique qui leur en garantisse la stabilité. Les Poëtes ont beau amener *Jupiter* sur la scène, et lui faire dire avec emphase, comme dans Virgile:

Imperium sine fine dedi....

Digitized by Google

263409R

des Nations aguerries et irritées ne respectent guère ces sortes d'oracles. L'Empire Romain, qui s'est vu autrefois n'avoir pour bornes que l'Océan, le Danube et l'Euphrate, est réduit maintenant à une espèce d'Evêché, où l'on a perdu jusqu'à la véritable prononciation d'une langue, que les femmes du temps de Cicéron y prononçoient avec tant d'urbanité. Et pour ce qui est des *Grecs*, qui ont tant brillé, en leur temps, par le talent de la parole, et par celui de l'oreille, vous savez ce qui leur est arrivé. Après avoir été subjugués par les Romains, ils ont perdu peu à peu la vraie prononciation de l'ancien Grec, et depuis quelques siècles qu'ils sont devenus tout à fait esclaves, ils en ont fait un jargon à faire pitié.

A. « Comment ! n'ont-ils pas comme nous leurs » livres Grecs, bien moulés et bien accentués ? » Ne trouve-t-on pas dans leurs Bibliothèques, com- » me dans les nôtres, des MSS. où il ne manque » ni le moindre *esprit*, ni le moindre *accent* ? »

B. J'en conviens ; mais si dans la prononciation vous les suivez, ces misérables accens, vous estropierez la plupart des mots. On ne voit point d'accent sur les plus anciens MSS. que nous ayons. On n'en voit point dans nos médailles les plus antiques : on n'en voit pas même sur les monumens qui nous restent du VII.e siècle. C'est une preuve que c'est une invention du moyen-âge, *medii ævi*, lorsque la véritable prononciation étoit déjà fort altérée, si elle n'étoit pas tout-à-fait perdue. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Prosodie de ces accens trouble et dérange tout-à-fait la plus belle Poésie Grecque, de quelle espèce qu'elle soit. Prenez un *Homère*, par exemple, et lisez-en trois ou quatre vers conformément à ces tristes accens, si vous avez tant soit peu d'oreille, vous n'y pourrez pas tenir. J'en dis autant de leurs autres Poètes et d'*Aristophane* en particulier. On ne sauroit le lire avec ces accens ; il y a plus de deux siècles que

Digitized by Google

son premier Commentateur (*a*) s'en est plaint. *Deinde certum est*, dit-il, *Atticos communem accentuum formam* FASTIDIRE. Mais ôtez-les, ces malheureux accens, et scandez l'*Iliade*, comme vous faites l'*Enéide*, et vous serez tout surpris d'y voir renaître l'harmonie. S'il en faut croire les deux *Bentley*, l'oncle et le neveu, qui avoient tant de goût et tant d'oreille, ces insipides accens ont déguisé jusqu'à *Démosthène*, et nos plus grands Auteurs. Il n'y a pas même jusqu'aux *Apôtres*, qui n'aient sujet de s'en plaindre, puisque quantité de leurs expressions, dont la Prosodie est terminée par l'autorité de Sophocle et d'Aristophane, se trouvent affoiblies et énervées par ces téméraires accens. Après cela fiez-vous à des Grammairiens du bas empire, qui s'avisent de fixer la prononciation dix ou douze siècles après qu'elle a fleuri. Il faut régler ces sortes de choses dans le bon temps, et ce temps pour les Grecs étoit le siècle d'*Alexandre*; pour les Romains, celui d'*Auguste*; pour la France, celui de *Louis XVI*, et pour l'Angleterre, le règne d'aprésent, qui l'emporte évidemment sur tous les autres, par la multitude d'expressions naturelles ou empruntées qu'elle a acquises, et qui ont toutes leur vraie Prosodie dans un *Dictionnaire* bien accentué.

A. « Mais d'où vient, je vous prie, que sans le » secours des accens, nous avons aujourd'hui la vraie » Prosodie des Romains, et qu'avec des accens ad- » mis depuis tant de siècles, nous n'avons plus celle « des *Grecs?* »

B. Par la raison que les *Romains* se sont contentés

(*a*) *Charles Girard de Bourges*, dans son Commentaire sur le *Plutus* d'Aristophane : *Aristophanis Poetæ Comici Plutus, jam nunc et Latinus factus et Commentariis insuper sanè quam utiliss. recens illustratus*, in-8.° Parisiis, apud Weckel, 1549. Le livre et assez singulier en son genre; il est dédié à la Reine *Jeanne de Navare*, fille de *Marguerite de Valois* et mère d'*Henry IV*. Dans la Dédicade, qui est jolie, il la loue de son amour pour les *Lettres*, pour le *Latin*, et surtout pour le *Grec*.

Digitized by Google

de l'harmonie de leur versification ; au lieu que les *Grecs* du moyen-âge, répandus qu'ils étoient dans les Provinces de l'Empire, se sont vus dans la triste nécessité d'y gagner leur vie, en enseignant leur langue à des Etrangers, et pour la leur rendre plus accessible, d'avoir recours à ces infidèles accens, dans un temps où ils en avoient déjà perdu en grande partie le véritable usage, au lieu de le chercher dans les anciens Poètes, qu'ils avoient encore en bon nombre, et qui nous servent à présent pour nous diriger dans l'*admission* des véritables accens, comme aussi dans la *rejection* des mauvais ; car il faut convenir de bonne foi qu'il y en a de l'une et de l'autre sorte : la *Nature* même nous indique les plus forts.

A. « Je vous entends ; vous conjecturez que dans » quelques siècles, des Grammairiens *barbares*, » n'ayant d'autre guide que la prononciation de » leur temps, pourroient bien nous donner, comme » certaine, une Prosodie aussi absurde de la langue » française, que celle qui nous reste aujourd'hui » des Grecs, et qui a passé des MSS. jusques dans » nos imprimés ; et voilà pourquoi vous ne rejetez » pas absolument l'idée qui m'est venue dans l'es- » prit, de la nécessité de *fixer* la nôtre dès à présent, » de peur de pis. »

B. La chose est d'autant plus facile que nous sommes encore dans le bon temps, que L'ACADÉMIE FRANÇAISE est dans son lustre, qu'elle a des Membres très-éclairés, et pleins de zèle pour la correction et pour la noblesse de leur langue. Et il ne faut pas m'objecter, que comme les bons Poètes du siècle d'*Auguste* nous ont conservé la vraie Prosodie des Latins, les poésies immortelles du siècle de *Louis le Grand*, nous conserveront aussi, dans tous les âges, la vraie Prosodie française : le raisonnement seroit bon, si les vers Latins et les vers Français avoient entr'eux le même rapport, qu'ont effectivement les vers Latins avec les vers Grecs. Les nôtres sont composés d'un certain nombre de syllabes que l'on compte, mais que l'on ne pèse pas ;

Digitized by Google

au lieu que ceux des Grecs et des Latins consistent en un certain nombre de pieds tous différens, dont on pèse les syllabes plutôt qu'on ne les compte : ce qui est proprement le fond de l'essence de leur versification; ensorte que tout homme de Lettres, passablement instruit de leur Prosodie, peu scander leurs différens vers : mais en Français vous m'excuserez; vous compterez les syllabes, mais dès qu'il sera question de les peser et de les accentuer à la rigueur, je doute qu'il y ait beaucoup d'Etrangers et même de Provinciaux qui y réussissent. Si la chose étoit si facile, vous qui aimez notre langue et qui l'entendez si bien, vous ne m'auriez pas fait tant de questions sur l'article de la Prosodie.

A. « Je me félicite de vous avoir jeté dans cette » digression. Mais ayez la bonté de m'expliquer » encore plus nettement ce que vous appelez *compter* » et *peser* en fait de Poésie. »

B. Rien au monde de plus aisé. Si je vous remets entre les mains la valeur de six livres sterling, en quelles espèces que ce soit, je puis nommer cela une valeur *pesée*, *fixe* et *réglée*; mais si au lieu de cette valeur, je me contente de vous remettre entre les mains *six* pièces d'or ou d'argent, sans faire attention à leur poids, c'est ce que j'appelle *compter*; or, il peut arriver que ces pièces-là, quoiqu'au nombre de six, se trouveront fort au-dessous de la valeur précédente de six livres sterling. Voilà une image de la Poésie ancienne comparée avec la nôtre. La Poésie Latine, que je ne distingue pas ici de la Grecque, est une valeur fixe, régulière, uniforme, toujours la même. Prenons, par exemple, les vers *Alexandrins*. Ils contiennent la valeur de six *spondées*. Le dernier en est un de commande; le précédent un *Dactyle*, qui, étant composé d'une longue et de deux brèves, est de même valeur, et les quatre premiers peuvent être indistinctement ou spondées ou dactyles : ce qui, pour le dire en passant, est une source de *combinaisons* différentes, et par conséquent de *variété* et de *beauté* presque

Digitized by Google

infinie : mais enfin la valeur intrinsèque est toujours ; c'est ce que j'appelle *peser*. En Français, votre serviteur : on vous promet six pieds, je l'avoue, et en un sens on vous les donne; vous n'avez qu'à les compter, le nombre y est; mais le poids n'y est pas, et par conséquent la valeur y manque. Si vous y mettez un *dactyle*, par exemple, vous le faites valoir trois syllabes, c'est-à-dire, un pied et demi. Un *iambe*, qui ne vaut qu'une brève et une longue, vous l'y faites valoir pour un spondée; tous nos articles feminins et masculins *le*, *ce*, *de*, *ne*, *se*, *la*, *ma*, *na*, *sa*, *ta*, y valent chacun une longue, c'est-à-dire, la moitié d'un spondée : ainsi nulle valeur complette, régulière, uniforme; le plus beau vers a toujours quelque endroit foible, et le second bien souvent trahit le premier : je ne dis rien de la *Rime*, de peur de vous rappeler le *Fastidire* du Commentateur d'Aristophane. Comment voulez-vous donc qu'un Etranger scande des vers qui n'ont aucun poids certain, aucune régularité ?

A. « Quelques *exemples* pourroient achever de me » convaincre. »

B. Des exemples; il n'y a qu'à ouvrir le premier Poëte Français qui se présentera sous vos yeux : voici un *Boileau*; je tombe sur la Satyre IX qui commence ainsi :

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler,

Vous avez des défauts que l'on ne peut céler;

à qui je, sont trois syllabes brèves, qui ne sauroient valoir un *dactyle*, ni un *spondée*, et cependant on vous les donne pour un pied et demi, parce qu'on les compte et qu'on ne les pèse pas; ou est l'évaluation ? Mais le second vers est encore plus foible, QUE NE CE *ler* sont trois autres brèves qui ne valent pas un pied réel, et qu'on vous donne pourtant pour un pied et demi. Mais ce qu'il y a de plus singulier dans cette Poésie, c'est que le dernier pied, au moins, devroit soutenir le reste; car il est établi dans *Homère*,

Digitized by Google

dans *Virgile* et dans *Horace*, ajoutons même dans nos Poètes Français presque généralement, que le dernier pied des Alexandrins soit un *spondée*, qui soutiennent la cadance : et à cet égard il faut rendre cette justice à *Boileau*, qu'il a été assez attentif à nous donner des vers bien remplis, comme il les nomme lui-même; et cependant en voici un qui finit par un *iambe*, c'est-à-dire, une courte et une longue, car *cĕler* est bref dans la première, et la suivante n'est longue que comme finale. Je ne dis pas que ce soit une faute dans le Poète, il s'est servi d'une liberté que lui donnoit la Poésie de sa langue ; *utere concessis* : mais je suis fort trompé, si ce n'est pas un défaut, ou du moins une imperfection dans la Poésie de son siècle.

Racine, de même dans *Bérénice*, Act. 1. Sc. 4.

Enfin, après un siége aussi cruel que lent,

el quĕ lĕnt, qui finit le vers, fait un vrai *dactyle*, qui ne vaut qu'un pied, et ici on vous le donne pour un pied et demi, sans spondée. A la bonne heure, si c'étoit un pluriel, on y trouveroit quelque espèce de dédommagement. Encore une fois, je n'en veux point à l'Auteur, j'en veux uniquement à notre Poésie. Dans l'*Andromaque*, Act. II. Sc. 2. je trouve deux *iambes* qui tiennent la place de deux spondées :

Ou ne dois-je imputer qu'à votre seul dĕvoir

L'heureux empressement qui vous porte à mĕ voir !

je pourrois multiplier ces exemples à l'infini ; mais cela suffit pour vous indiquer les défauts de notre Parnasse, et pour vous prouver ce que j'ai avancé, que nos syllabes y sont comptées et nullement pesées. Quel est celui de nos *accens* français qui vous embarrasse le plus ?

A. « La grande difficulté qui me reste, ne regarde » que l'*é* fermé : le grave et le circonflexe ne tom- » bant que sur la dernière, ou sur la pénultième,

Digitized by Google

» il est aisé de s'en apercevoir ; d'ailleurs on ne
» manque guère à le placer où il faut ; mais à l'égard
» de l'*e* feminin et du masculin, comme nos Livres
» sont presque tous fautifs là-dessus, comment ferai-
» je, moi, qui n'ai point vécu à *Paris*, ni sur les
» bords de la *Loire*, pour les distinguer ? Je vois
» tous les jours d'habiles gens qui en disputent.
» Ne vous ai-je pas oui dire à vous-même, que feu
» M. *La Touche*, votre illustre Maître, quoique
» vous ne l'ayez jamais vu, fut obligé d'écrire à
» Paris pour consulter des Académiciens sur quel-
» ques *é* difficiles, qu'on prétendoit qu'il n'avoit pas
» bien accentués ? »

B. J'ai eu quelque temps entre les mains l'original de cette consulte grammaticale, avec la réponse, *regione* de MM. les Abbés de *Dangeau* et *Tallement*, tous deux de l'Académie, et j'ai eu soin d'en tirer un extrait pour mon instruction particulière, que je communiquerai en temps et lieu. Le meilleur conseil que je puisse vous donner, en attendant, sur cet article, c'est de vous attacher aux Auteurs qui ont veillé à la ponctuation et à la correction de leurs Ouvrages. Et entre ceux-là je ne puis me dispenser de vous nommer ce même M. *La Touche*, dont la science grammaticale n'a été contestée de personne, et néanmoins c'étoit le moindre des attributs de ce vertueux exilé. Sa Grammaire (*a*) s'est imprimée si souvent et répandue avec tant de succès, que le P. *Buffier* lui-même, tout habile qu'il étoit, n'a pu lui refuser de justes éloges. Je joins à M. *La Touche* son généreux *Approbateur*. Ajoutez-y M. *Restaut*, qui vient de nous donner la cinquième édition de son exacte Grammaire. Ne négligez pas non plus le nouveau Testament de Berlin. Mais surtout n'oubliez pas l'excellent Abbé d'*Olivet* : moquez-vous des railleries dont le caustique *des Fontaines* a prétendu abîmer ses remarques sur Racine. Il s'agit

(*a*) *L'Art de bien parler Français*, en deux tomes, cinquième édition à Amsterdam.

Digitized by Google

ici des Accens ; or, dans toutes les productions de l'Académicien, qui ne sont pas en petit nombre, il n'y a pas un accent, à mon avis, qui soit marqué de travers. Ses *Philippiques* et ses *Catilinaires* de la dernière Edition, entr'autres, sont un bijou en ce genre, que vous ne devez pas vous refuser. Mais comme vous pourriez m'objecter que ces livres ne contiennent pas tous nos mots, en voici un qui vous servira de Répertoire complet à cet égard. C'est le *Dictionnaire* de *Danet*, *Français-Latin*, Livre d'ailleurs si nécessaire, où vous trouverez la décision de tous les cas, puisqu'il renferme universellement tous nos termes bien accentués. Il est vrai que l'ayant composé pour le temps où il vivoit et pour les Enfans, il n'a pas cru devoir supprimer les *s* inutiles, mais à chaque mot tant soit peu scabreux, il avertit de la vraie prononciation ; ce qui suffit à vos besoins.

A. « J'entends ; mais la *Quantité* qui a tant de » rapport à la Prosodie, comment la règlerons-» nous ? »

B. M. l'Abbé d'Olivet a déjà traité cette matière, et parcouru avec beaucoup d'exactitude les différentes terminaisons de nos syllabes, en assignant à chacune ou la *longueur*, ou la *brièveté*, ou l'*entre-deux* qui leur convient : vous n'attendez pas de moi que je vous transcrive ici tout cela ?

A. « Non ; mais comme sur la *Prosodie* vous m'avez » communiqué des ouvertures qui me sont nouvelles, » donnez-moi aussi sur la *Quantité* quelques idées » générales, que je puisse retenir facilement. »

B. Les *Latins* et les *Grecs* ont partagé leurs syllabes en *longues* et *brèves*, selon le besoin qu'ils en avoient dans leur Poésie ; mais pour nous, qui ne pesons pas les nôtres, nous pouvons les envisager sous une répartition plus nombreuse.

Il me semble donc que nous avons quatre ou cinq sortes de syllabes ; des syllabes *simples* et des syllabes *composées* ; des syllabes *longues* et des syllabes *brèves*, et enfin des syllabes qu'on me permettra de

Digitized by Google

nommer *brévissimes ;* ce sont nos *e* féminins, lorsqu'ils terminent le mot.

Je nomme ici prosodiquement une syllabe *simple*, celle qui, par sa nature ou par sa construction, n'exige aucun effort de voix, et telles sont toutes celles qui sont terminées par la voyelle même qui en modifie le son, sans accent grave ou circonflexe, comme par exemple, *ba*, *bé*, *bi*, *bo*, *bu*, *ga*, *gué*, *gui*, *go*, *gu*, et autres semblables, soit qu'elles commencent par une consonne, ou par deux consonnes, ou par une simple voyelle, comme *a-yant*, *a-yez*, *avoir*, *l'avoir*, *razoir*, *manoir*, *néant*, *tirant*, *logeant*, *créant*, *préaux*, *prévient*, *frier*, *trier*, *broyer ;* je les nomme *simples* par la construction, parce que la voyelle unique qui les forme dans plusieurs mots, ou la consonne, ou les deux consonnes qui les commencent, ne les rendent ni plus longues, ni plus courtes. Ainsi je compte comme *simples* toutes ces premières syllabes qui n'exigent ni effort de voix, ni appui sensible, comme *Ado*-am, *Ama*-leck, *Abimé*-leck, *Ama*-ranthe, *Rava*-nel, *ana*-thême, *étudi*-er, *péné*-trer, *ga*-rantir, *lou*-voyer, *gué*-rir, *gé*-rer, *fa*-né, *tou*-ché, et une infinité d'autres semblables. Généralement toutes ces syllabes sont assez courtes, excepté celles qui sont marquées d'un accent aigu, desquelles on peut faire une classe particulière, et les considérer, si l'on veut, comme moyennes, c'est-à-dire, ni trop longues, ni trop brèves. Car si elles étoient *longues*, elles seroient égales à nos *è* graves et à nos *ê* circonflexes, ce qui confondroit deux quantités très-distinctes; et si elles étoient *courtes*, elles ne différeroient pas de nos *e* féminins, et il n'y auroit nulle différence entre les deux syllabes de chacun de ces mots, *levé*, *semé*, *gelé*, *pelé*, *çelé*, ce qui est absurde.

Je nomme syllabe *composée*, celle qui, par sa nature, par sa construction, exige un plus grand effort de voix que les précédentes; et telles sont toutes celles qui sont terminées par une consonne,

Digitized by Google

lorsqu'il en suit une autre pour la syllabe suivante, comme *poste*, *leste*, *pompe*, *modeste*, *Evandre*, *Anaxandre*, *Ange*, *range*, *fange*, *trompe*, *rompre*; et ici je ne répéterai point ce que j'en ai dit. Il suffit de remarquer que ces syllabes composées sont les plus *fortes* que nous ayons dans toutes sortes de langues, parce que nos organes y sont chargées non-seulement d'exprimer la voyelle qui forme la syllabe, mais encore la consonne qui suit. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à faire prononcer à un homme qui bégaie, les mots de *pompe*, de *Constantin*, d'*Apostolique* et autres semblables, et vous verrez qu'ordinairement il hésitera aux expressions les plus *consonnales*. Qu'on me pardonne ce terme; je m'en sers pour abréger, et non par affectation. Mais c'est l'effort de nos organes, qui remplit la bouche, qui flatte l'oreille, et qui donne à notre Poésie ce ton mâle et sonore dont elle a tant de besoin. C'est ici où *Homère* a véritablement triomphé, et où *Virgile* a laissé bien loin derrière lui tous ses foibles Imitateurs. J'ose dire qu'il a imité jusqu'à la *danse* même, dans sa poésie, lorsqu'il en a parlé; je me souviens qu'un de mes Elèves, dès l'âge de sept ans, ne pouvoit se lasser d'admirer ce vers:

Saltantes Satyros imitabitur Alphesibœus.

Pour revenir à notre sujet, toutes ces syllabes *fortes* reçoivent *l'accent prosodique* et sont censées *longues* chez les Grecs et les Romains, parce qu'on suppose, ce qui est très-naturel, que l'addition de la consonne qui les termine, leur donne plus de poids et par conséquent plus de quantité. Cependant en Français elles ne sauroient, à la rigueur, être qualifiées *longues*, parce que nos organes, ayant à surmonter l'opposition de leurs consonnes, imitent en quelque sorte le coursier généreux, qui franchit le fossé où la barrière qu'on lui oppose, avec une impétuosité suffisante pour s'en tirer avec honneur. Ainsi nous prononçons *ärbre*, *märbre*, *färce*, *förce*.

Digitized by Google

encore, *pompe*, *trompe*, *rompe*, *lëste*, *vëste*, *modëste*, *burlësque*, *schisme*, *prime*, *mosquée*, *trocquée*, *fondue*, *tondue*, *bëlle*, *nouvëlle*, *cervëlle*, *haridëlle*, avec une espèce de rapidité qui réveille l'esprit et la voix. Mais il ne faut rien affecter : car notre langue est ennemi de toute espèce d'affectation, cantillation, pesanteur ou monotonie lassante.

Il y a seulement une petite observation à faire pour les Commençans, à l'égard de certains mots où deux consonnes se suivent, comme dans *table*, *rable*, *fable*, *foible*, *poutre*, *coudre*, *moudre*, *soudre*, *foudre*, *hydre*, *fibre*; c'est que tous ces mots et autres semblables, dont on trouvera la quantité dans la *Prosodie* de M. d'Olivet, ne sont point compris dans ma règle, je parle des syllabes qui finissent par une consonne; et ici, dans tous ces mots, c'est une voyelle ou une diphthongue qui termine la première syllabe; ce qui les met hors de notre cas.

Une autre observation plus essentielle, c'est que les deux consonnes que je suppose dans un mot, dont l'une termine la première syllabe et l'autre en commence une autre, peuvent être différentes, ou les mêmes; elles sont *différentes* dans tous les exemples qu'on a allégués, comme *faste*, *leste*, *tordre*, *fondre*, *juste*; mais elles sont les mêmes dans *marre*, *terre*, *torride*, *fusse*, *froisse*, *lisse*, *messe*, et une infinité d'autres. Dans les mots où ces consonnes *diffèrent*, je m'imagine que l'expression en est toujours prompte, comme on en peut juger par les exemples ci-dessus : mais dans les mots où elles sont les mêmes, il faut distinguer. Si ce sont deux *rr*, par exemple, comme cette consonne est fort traînante, la syllabe est longue : Ainsi nous prononçons *Mārrons*, *amārrer*, *ārre*, *tārre*, *attārre*, *guārre*, *partārre*, *fārre*, *sārre*, *ressārre*, *ensārre*, *dessārre*, *entārre*, *détārre* : je ne sache pas d'exceptions à cette règle. Si ce sont deux *tt*, c'est tout le contraire; la syllabe est toujours rapide, comme dans *tĕtte*, *pŭtte*, *nĕtte*, *bŏtte*, *bŭtte*, *jĕtte*,

Digitized by Google

guëtte, *lancëtte*, *sonnëtte*, *grötte*, *mötte*, *frötte*; nulle exception à cet égard. Mais si ce sont deux *ss*, il faut convenir que la rapidité n'y est pas toujours. Dans *Princesse*, par exemple, la seconde est courte, et dans *Déesse*, elle est longue, ou pour donner plus de poids au caractère que le mot exprime, ou pour mieux distinguer la seconde voyelle de la première, qui autrement se mangeroit. *Grässe*, encore, féminin de *grās*, est rapide pour le distinguer de *Grāce*, qui est long; mais *grāisse*, nom substantif, est long, pour le distinguer de la *Grèce*, qui est rapide. *Fesser*, encore, est bref et même féminin, mais la même syllabe est longue dans *confēsser*, conformément à la gravité du mot et de la chose même. On peut voir les autres dans la *Prosodie* de l'excellent Académicien que j'ai tant de fois cité. Ici je me contente de vous indiquer les principes généraux que je vous crois nécessaires. Souvenez-vous donc que toutes ces voyelles consonnales, dont il s'agit, sont fortes et rapides pour la plupart, excepté les deux *rr*, qui sont toujours longues, et quelques *ss*, doubles qui le sont aussi, mais rarement.

Je dis, en second lieu, que nous avons des syllabes *longues*, et des syllabes *brèves* : *longues*, lors même qu'il n'y a ni composition, ni consonnalité. Vous comprenez ce que je veux dire, savoir lorsqu'il n'y a ni accent grave, ni circonflexe, ni double consonne qui y mette de la longueur. Car à l'égard de l'accent grave sur nos *è*, il est manifeste qu'il les rend longs, et encore plus le circonflexe, dont toutes nos voyelles sont susceptibles. Car en écrivant *âne*, *gêne*, *cône*, *gîte*, *flûte*, il est manifeste que tous cela est allongé, aussi-bien que tous ces mots où nous mettons un grave, comme, *près*, *après*, *auprès*, *exprès excès*, *procès*, *décès*, *succès*, *progrès*, *abcès* : vous m'avez déjà dit que vous n'aviez aucune difficulté là dessus.

Restent dont ces sortes de syllabes qui demandent un appui par elles-mêmes, sans concurrence

Digitized by Google

d'accent ou de consonne subséquente. Sur quoi je vous dirai ma pensée naïvement : c'est qu'il y en a *peu* de ce caractère. Généralement parlant, nos syllabes simples ne sont ni longues, ni fortes.

Nos voyelles, lorsqu'elles forment une syllabe par elles-mêmes, ont très-peu de quantité : *ayant*, *amant*, *amour*, *adroit*, *ami*, *amaranthe* : ou lorsqu'elles sont précédées d'une consonne, comme *badin*, *badaut*, *bidet*, *béant*, *dodu*, *divers*, *duvet*, *Pradon*, *Cotin*, *Baif*, *manant*, *talent*, *volant*, *véritable*. Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'elles ont quelque teneur, qu'elles ne sont point obscures, et que par la variété de leurs adjointes elle sont assez susceptibles d'harmonie : *Alidor*, *Alesées*, *Aléxandre*, *Aléxis*, *Aloès*, etc.

Cependant il y en a de *longues* : mais comment le sont-elles devenues ? c'est ce qu'il faut examiner.

Premièrement par *Etymologie*. L'*āme*, par exemple, cette excellente partie de nous-mêmes, est long, et cela est dans l'ordre ; il vient d'*anima*, qui est de trois syllabes, qui par abréviation se sont réduites à deux ; mais comme nos Pères écrivoient *asme*, peu à peu on a encore supprimé l's et on a écrit *āme*, sauf à la dédommager par l'appui qu'on a trouvé à propos d'y conserver sans le marquer.

En second lieu, par *Distinction* : comme ici, par exemple, si on prononçoit l'*ame*, anima, comme on prononce une *lame* d'épée, qui vient de *lamina*, il n'y auroit point de distinction. Ainsi on est convenu tacitement, mais raisonnablement, que le premier auroit l'*appui*, et l'autre simplement le *coup*. Le *Matin* encore, qui est la première partie du jour, est bref, parce qu'il n'y a rien dans le mot qui exige appui ou effort ; mais le *Mâtin*, en parlant d'un Dogue, en doit être distingué, et voilà pourquoi nous y mettons un circonflexe pour les Enfans et les Etrangers, qui autrement ne manqueroient pas de les confondre.

Digitized by Google

En troisième lieu, par *Comparaison* avec la syllabe voisine : je m'explique. Si les deux ou les trois premières syllabes qui commencent un mot sont également simples par leur construction, il est visible que leur quantité doit être la même, comme, par exemple, dans *Cabaret*, *tabouret*, *bagnolet*, *Amaranthe*, *Amalasonthe*, *amadouer*, *avitailler*, *adorer*, il est évident que les deux ou les trois premières syllabes de ces mots n'ont aucun avantage intrinséque les uns sur les autres, et que par conséquent la quantité en doit être à peu près égale : mais si ces premières syllabes diffèrent ou par la construction, ou par les diphthongues, ou par le nombre des lettres, en ce cas-là la différence de la construction en met aussi dans la quantité. *Ne m'appelez plus* Nahomi, disoit une illustre Israélite, *mais appelez-moi* Mara ; ces deux dernières syllabes n'ont rien que de simple, et par conséquent elles sont égales; mais si à l'une ou à l'autre vous ajoutez quelque lettre qui y mette de la différence, la quantité longue ou forte tombera nécessairement du côté de l'addition. Ainsi dans *Marāud*, par exemple, la diphthongue *au* jointe avec le *d* rendra longue la seconde syllabe et la première courte : dans *marāis* de même, parce qu'il y a une *s*, qui allonge toutes les finales. Dans *Mărănăthă* encore, tout est égal ; ainsi nulle différence pour la quantité ; mais dans *Minotāure*, il y a une diphthongue qui s'y distingue, et qui par conséquent reçoit l'appui, d'autant plus qu'elle est pénultième d'une syllabe muette et obscure. Un *sot*, un *seau*, et un *sault*, sont trois monosyllabes à peu près du même son ; mais le premier est court, parce qu'il n'a rien dans sa construction qui ait droit de l'allonger : mais *seau* est un peu plus long, parce qu'il a une diphthongue, et le dernier encore plus long, parce qu'outre la diphthongue, il y a une *l* et un *t* qu'on n'y prononce pas, il est vrai, mais qu'on fait sentir en quelque sorte par un appui raisonnable. *Heureux* est de deux syllabes, excepté l'*x* qui termine la

Digitized by Google

seconde; donc il emporte l'appui de son côté. Dans *perversité*, les deux premières sont égales; double consonne à la fin de chacune; mais dans *diversité*, si la première est simple, la seconde est forte : et dans *hiver*, *revers*, *divers*, la dernière est longue. Ainsi, en comparant les syllabes, on rend à chacun le sien.

En quatrième lieu, par droit de *Pluralité*. C'est-à-dire, que tous les pluriels sont longs universellement, dans les *noms*, dans les *verbes*, dans les *articles*, en un mot dans toute expression qui en est susceptible. J'ai déjà indiqué le principe, mais il y faut revenir, et en faveur des Etrangers et en faveur de nos Provinciaux, qui, le plus souvent, n'observent ni Syntaxe, ni Prosodie. Mais comme la chose est claire, je ne m'y arrêterai pas : vous savez aussi-bien que moi, qu'il y a de la différence entre *lĕ Roi et lēs Rois*, *lĕ Duc et lēs Dūcs*, *lĕ rŏc et lēs rōcs;* on ne prononce pas l'*s*, il est vrai, mais on le fait sentir par un petit allongement sans affectation. Dans les singuliers même qui se terminent par une *s* ou par un *x*, ce qui revient au même, il faut un appui. Un *pell* est bref, mais *pōux* est long; *doŭceur* est bref, dans la première, mais le *dōux est long; foll est bref*, mais *du foūx*, sorte d'arbre, est long, comme aussi *faīx*, *portefaīx*, *heureūx*, *fameūx*, *joyeūx*. Enfin dans les verbes, les pluriels sont toujours longs, n'en déplaise aux Etrangers, qui nous reprochent tous les jours nos lettres prétendues inutiles. Ils ne sont au fait, ni de notre Syntaxe, ni de notre Prosodie; nos *s* sont caractéristiques et allongent; et nos *n* avec le *t* final marquent les pluriels et donnent l'appui; il *aïme*, est bref, ils *aīment* est long; je dis la même chose par rapport à il *aimoit* et ils *aimoīent*, et ainsi de tous leurs semblables : *intelligenti pauca.*

A « Ici permettez-moi de vous interrompre; je » comprends parfaitement bien qu'y ayant de la » *différence* dans le sens, entre le singulier et le » pluriel des verbes, il faut aussi qu'il y en ait, » et dans la *prononciation* et dans l'*orthographe* :

Digitized by Google

» mais il me vient un scrupule au sujet de certains » verbes, dont le *prétérit* est tout comme le *présent*. » Car nous disons au présent, *Je finis*, *tu finis*, *il* » *finit*, et au prétérit de même, comment ferai-je » pour les distinguer? »

B. Comme les Romains faisoient pour distinguer la troisième personne du *présent* de la troisième personne du *prétérit* en un petit nombre de verbes : comme dans *venit* et *legit*, c'est-à-dire, par la *quantité*, si c'étoit en vers ; et par le *sens* et la construction de la phrase entière, si c'étoit en prose. Quand *Penelope*, dans Ovide, *écrit à Ulysse*.

Nil mihi rescribas ut tamen, *ipse* veni.

Ce vers est un *Pentamètre :* ainsi la pénultième doit être brève ; donc *veni* est à l'impératif. *Je ne vous écrits pas celle-ci*, dit-elle, *pour avoir des réponses ; c'est vous-même que j'attends*, *mon cher* Ulysse. Mais quand *Jules César*, dans un de ses triomphes, fit écrire sur la roue de son Char, *veni*, *vidi*, *vici*, l'*impératif* n'a que faire là, *veni* est dans le même temps que les deux autres verbes, savoir au *prétérit*, et ils expriment ensemble le prompt succès de son expédition contre Pharnace. De même, par le sens, on distinguera aisément *lĕgit*, il lit, de *lēgit*, il a lu, et *vĕnit*, il vient, de *vēnit*, il est venu. D'autres, comme *Vossius*, *Fabricius*, pour les distinguer, mettent un aigu sur le *prétérit*, et rien sur le *présent*, ce que je ne saurois blâmer ; car enfin on écrit pour se faire entendre, et non pour tenir en suspens les Lecteurs. Vous de même, si cette différence vous arrête, dites pour le *présent*, sans trop appuyer, *Je finis*, tu *finis*, il *finit* : et pour le *prétérit*, en appuyant ; Je *finîs*, tu *finîs*, il *finît* : car pour pour le *pluriel*, il se distingue assez de lui-même, nous *finîmes*, vous *finîtes*, ils *finîrent*. Il y a encore quelques autres verbes qui ont leurs singularités ; mais l'habile *Danet* vous les conjuguera tous à la fin de son Dictionnaire, si vous n'aimez mieux les étudier dans *Restaut*, qui, comme le dernier, a enchéri sur les autres.

Digitized by Google

A. » Je n'ai plus qu'une difficulté sur la bizar-
» rerie de notre Langue : pourquoi certaines syl-
» labes que vous nommez *simples*, sont-elles lon-
» gues, comme *tare*, *rare*, *mare*, *ame*, *tuë*, *vuë*,
» *nuë*, *cruë*, *suë*, *ruë*, *Die*, *mie*, *fie*, *trie*, et
» une infinité de semblables, tandis que d'autres
» qui sont *composées* comme *ŭrbre*, *mŭrbre*, *tŏrdre*,
» *ŏrdre*, ne sont pas *rapides* et passent même pour
» brèves parmi nous : ne seroit-il pas plus naturel
» de proportionner la quantité de la Prosodie à la
» quantité littérale ? »

B. Votre difficulté me conduit à mon *cinquième* et dernier principe : c'est que la plupart de nos syllabes longues ne deviennent telles que par le droit *des finales*, ou plutôt des *pénultièmes*, si vous comptez l'*e* muet pour une syllabe. Et ce principe est vrai dans les grands mots comme dans les petits. Dans *adorer*, par exemple, *vénérer*, *régir*, *instruit*, *conduit*, *réduit*, *reluit*, *vénal*, *libéral*, *triomphal*, dans tous ces mots, dis-je, on ne sent pas qu'il y ait une syllabe longue proprement dite ; mais la *pénultième* le sera dans tous les exemples qui suivent, parce que la voix n'ayant point de prise sur l'*e* muet, se dédommagera sur la précédente : *Toi que* Jupiter *même adôre ; Toi que mon cœur vénêre ; Toi qui l'as si bien régîe ; Toi qui es né pour nous instruīre, pour nous conduīre*, etc. *Le Soleil commencè à reluīre ; les charges sont devenues vénāles ; Du bien d'autrui nos mains sont libérāles ; Grand Prince, recevez de nos mains cette couronne triomphāle.* Tel est le droit naturel, à notre avis, de la *pénultième*, surtout en Poésie et dans un discours grave.

Pour ce qui est des autres mots, qui n'ont guère qu'une syllabe, comme *tāre*, *rāre*, *māre*, et que vous voudriez qu'ils fussent courts par rapport à d'autres plus grands, que vous voudriez qu'ils fussent longs, c'est tout le contraire. Quand nos mots ne sont que simples, petits, et avec cela terminés par un *e* obscur, il est naturel de leur prêter cha-

Digitized by Google

ritablement quelque espèce de poids qui les soutienne; et c'est ce que nous faisons dans tous ces mots que vous venez d'articuler, *tūë*, *sūë*, *crūë*, *vūë*, *vāse*, *cāse*, *rāse*; parce qu'autrement la prononciation en seroit si mince, qu'elle feroit pitié. Mais cette raison ne subsiste plus dès qu'il se présente à nos organes deux ou trois consonnes à franchir: et voilà pourquoi dans *frāppe*, *jāppe*, *nāppe*, la pénultième n'est rapide qu'en conséquence de ces mêmes lettres, qui, selon vous, devroient l'allonger. Vous voudriez, dites-vous, qu'on réglât la *quantité* prosodique sur la quantité littérale! Vous me faites souvenir d'un jeune-homme qui se piquoit de Poésie, et qui pour faire croire à ses amis, qui en souffroient les vers Equinoxes, qu'aucun de ces vers ne manquoit de pieds, leur disoit assez plaisamment, *Qu'il les avoit tous mesurés avec une ficelle.* Ainsi vous voudriez qu'on prononçât gravement et pesamment *ōrdre*, *mōrdre*, *tōrdre*, *ārbre*, *mārbre*, *tārde*, et sans doute aussi *poulārde*, *moutārde*, *langārde*, *babillārde.* — Si c'est là votre pensée, je vous dirai, pour votre consolation, que vous avez pour vous une grande partie du *Dauphiné*, toute la *Savoie* universellement, tout le petit peuple de *Genève* et du pays de *Vaux*, les Comtés de *Neufchâtel* et de *Vallengin*, et enfin toute la lisière du *Mont-Jura* jusqu'à *Porentruy*.

A. » Je suis charmé que mes scrupules vous di-
« vertissent : j'y gagne plus que vous. »

B. Quelle docilité! mais je crois qu'il est temps de se rafraîchir un peu.

I, puer, i, Theam confestim in pocula misce.

THE PROPERTY OF THE NEW SOCIETY LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JUN 27 1944

Digitized by Google

Digitized by Google